la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

100 ans

MONTRÉAL, MERCREDI 28 DÉCEMBRE 1983, 99e ANNÉE, n° 301, 70 PAGES, 5 CAHIERS

LA MÉTÉO: NEIGE PASSAGÈRE, VENT MODÉRÉ,
MIN.: −12°, MAX.: −4°.
DEMAIN: QUELQUES CHUTES DE NEIGE. DÉTAILS PAGE A 2

MAGASINER À LAVAL, C'EST MAGASINER AU
CENTRE LAVAL
Autoroute des Laurentides, sortie #1 au boul. Saint-Martin

35 cents
Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Sept-Îles et Baie Comeau: 50 cents

SPORTS

photo Denis Courville, LA PRESSE

7-4

Quatre en quatre pour les Sabres contre le Canadien

Les Sabres de Buffalo ont remporté une quatrième victoire en autant de confrontations avec le Canadien cette saison, gagnant 7-4 hier soir au Forum. Avec ce gain, les hommes de Scotty Bowman s'approchent à deux points des Bruins de Boston et du premier rang de la division Adams de la LNH. Guy Lafleur a tout de même atteint les plateaux de 700 assistances et 1 200 points.

pages 2 à 4

7-3

Les Nordiques ont raison des Whalers

page 7

NOTRE CONVERSATION RESTERA SECRÈTE, DIT LE PAPE

Émouvante rencontre entre Jean-Paul II et Ali Agca

■ ROME (d'après AFP) — Le pape Jean-Paul II sait depuis hier pourquoi Mehmet Ali Agca voulait le tuer. Mais il ne le dira jamais à personne: « Ce que nous nous sommes dit restera un secret entre lui et moi. Ali Agca est un frère auquel j'ai pardonné », a déclaré le chef de l'Église après avoir parlé avec le terroriste turc qui avait tiré deux coups de pistolet contre lui le 13 mai 1981.

Jean-Paul II a pu serrer dans ses bras le terroriste dans sa cellule à l'occasion de la visite qu'il a faite aux détenus de la prison romaine Rebibbia.

Pendant vingt minutes, Ali Agca et le pape ont parlé à voix très basse, assis l'un à côté de l'autre sur deux simples chaises: « C'était comme une confession », a commenté un prélat qui a pu entrevoir du couloir l'entretien sans témoins dans la cellule, dont la porte avait été laissée entr'ouverte, à la demande du service de sécurité.

À la fin, les deux hommes, le pape polonais âgé de 63 ans et l'ancien étudiant turc en sciences économiques âgé de 25 ans, habillé en jeans et col roulé, étaient très émus.

Le prisonnier s'est agenouillé devant le chef de l'Église et il lui a embrassé les deux mains, dont l'une porte encore les traces de la blessure causée par la balle du pistolet d'Ali Agca. Le chef de l'Église catholique l'a quitté en lui faisant tous ses voeux et en lui donnant un chapelet en argent et nacre. « Grazie. Grazie. (Merci. Merci.) », lui a répondu le terroriste.

Le photographe pontifical, Arturo Mari et un opérateur de la télévision italienne ont été autorisés à prendre les images du pape et du terroriste à la fin de leur entretien.

Pendant que le chef de l'Église repartait dans l'étroit couloir de la section de haute sécurité, la porte de la cellule de quatre mètres sur cinq d'Ali Agca, était refermée. Il y restera le temps qu'il faudra au juge Ilario Martella pour conclure son enquête sur l'hypothèse de complot international contre le chef de l'Église. Il regagnera ensuite le pénitencier d'Ascoli, dans l'Italie centrale, où il doit purger sa peine de prison à vie. Selon le traité du Latran, un attentat contre le chef de l'Église équivaut à un attentat contre le chef de l'État italien.

voir RENCONTRE en A 2

Seuls le photographe pontifical et un caméraman de la télévision italienne ont été autorisés à prendre les images du pape et du terroriste à la fin de leur entretien. photo UPI

Huit coups de feu ont atteint Serge Beaudoin

page A 3

AUJOURD'HUI

- **ROCK 83**

  En 1983, les stars confirmées du rock ont fait un retour en force et le jeune chanteur noir américain, Michael Jackson, s'est imposé comme une grande vedette internationale.

  page A 13

- **L'INDUSTRIE DU SPORT**

  La neige aidant, les articles de sport se vendent bien, et novembre a été particulièrement florissant avec une hausse de 20 à 25 p. cent par rapport à l'an dernier.

  page C 1

- **RARES ET CHERS**

  En raison du gel qui a frappé la Floride, plusieurs fruits et légumes, dont les pamplemousses et les tomates, risquent de devenir rares et chers au Québec.

  page B 2

- **REAGAN**

  Prenant de vitesse la publication d'un rapport sur l'attentat ayant fait 241 morts chez les Marines au Liban, le président Reagan assume l'entière responsabilité pour les carences dans les dispositifs de sécurité. page C 7

- **CENTENAIRE**

  Il fait froid ? C'était aussi le cas il y a 80 ans et il fallait alors batailler ferme pour monter dans un tramway de Montréal dont la fournaise était parfois... sans feu. page A 10

LA PETITE PRESSE tous les jours

À compter de mardi 3 janvier, les bandes dessinées en couleurs de LA PETITE PRESSE seront publiées quotidiennement dans les pages centrales du tabloïd Sports et, le samedi, à l'endos du cahier Vacances Voyage. De plus, nous offrirons à nos lecteurs de nouvelles bandes en noir et blanc: le cégépien *Maxime*, *Bouboule*, version française du chat Garfield et enfin, *Fred Basset*, chien psychologue qui se permet même, à l'occasion, d'analyser ses maîtres. Le numéro de samedi 31 décembre inclura donc la dernière édition de LA PETITE PRESSE dans sa forme habituelle.

SOMMAIRE

Annonces classées	C 2, C 10 à C 14
Arts et spectacles	A 13 à A 16
— Horaires	C 6
Bridge	E 2
Centenaire	A 10
Décès, naissances, etc.	C 15
Économie	C 1 à C 5
Êtes-vous observateur?	C 11
FEUILLETON	C 11
Horoscope	C 12
Le monde	C 7
Mots croisés	C 14
Quoi faire aujourd'hui	C 6
Télévision	A 13
— Télé-câble	A 13
Tribune libre	A 7
Vivre aujourd'hui	B 1 à B 7
TABLOÏD SPORTS	
Bandes dessinées	14
Mots croisés	14

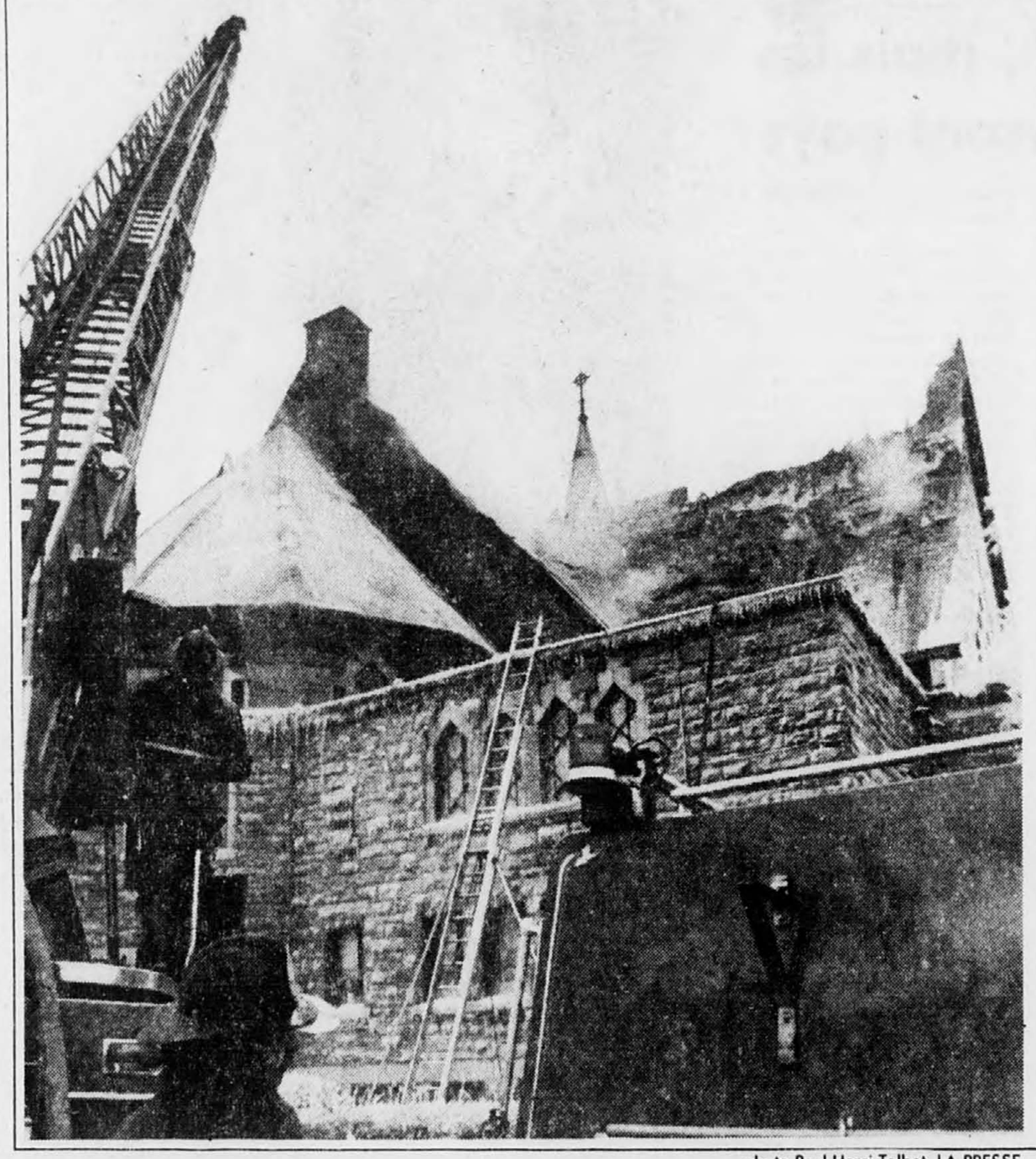

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

À L'ÉGLISE STE-SOPHIE-BARAT

Dégâts estimés à plus de $1 million

175 sapeurs ont travaillé d'arrache-pied pendant trois heures, tôt hier matin, pour circonscrire les flammes qui ravageaient le toit de l'église Sainte-Madeleine-Sophie-Barat, dans le quartier Ahuntsic. On estime que les dégâts pourraient s'élever à plus de un million de dollars. Cette église, construite en 1946, était célèbre par son architecture, ses verrières et son orgue. Elle faisait partie du « circuit des visites d'églises » proposé aux touristes. Incontestablement l'une des églises les plus belles de Montréal.

page A 3

Madame la gouverneure générale?

■ Celle qui fut longtemps « Madame le président » du Parlement canadien, Mme Jeanne Sauvé, cause des problèmes linguistiques à ses concitoyens de langue française en accédant au poste de gouverneur général du Canada.

Faudra-t-il parler de Madame le gouverneur général, comme elle-même le souhaite, selon ce

MARIANE FAVREAU

qu'ont rapporté les médias ? Optera-t-on plutôt pour Madame la gouvernante générale ? La gouverneuse générale ? La gouverneure générale ? Les discussions vont bon train dans les salons, ces temps-ci.

LA PRESSE a consulté un linguiste de bonne réputation qui a examiné la question. « La gouvernante générale ? On ne peut vraiment pas », estime Jean-Claude Corbeil qui fut directeur linguistique de l'Office de la langue française. Une gouvernante, on sait ce que c'est : une nurse.

voir MADAME en A 2

LE SUPERMARCHÉ DE CHOIX

Pour des aubaines de choix (pages) E-3, E-4, E-5, E-6

Les vigiles anti-Cruise ne désarment pas

OTTAWA (PC) — Malgré la neige, le froid, la solitude, les nuits trop courtes et les maigres repas, les grévistes pacifistes sont demeurés sur la colline parlementaire, à Ottawa, pour la fête de Noël, afin de protester contre la mise à l'essai des missiles Cruise en territoire albertain.

Depuis le 18 avril, jour où ils ont monté le Camp de la paix, ils sont toujours résolus à demeurer sur la colline parlementaire aussi longtemps que le gouvernement du Canada ne reviendra pas sur sa décision de permettre l'essai des missiles de croisière.

Le lendemain de Noël et hier, ils sont restés là, blottis dans leur sac de couchage, sous leur toile orange, devant le parlement canadien.

Hier, ils étaient trois sous la tente : Dave Savage, Stephanie Coe et John Levetts. Eux qui s'attendaient à prolonger leur moyen de protestation durant trois jours en sont à leur 255e journée.

Ils aimeraient bien que le gouvernement abandonne les essais du missile Cruise dès aujourd'hui, pour qu'ils puissent retrouver, comme ils espèrent, la chaleur et le confort du foyer. Mais ce jour leur semble plutôt lointain.

Aussi longtemps qu'il y a un espoir, nous resterons, affirme Stephanie. Celle-ci rappelle qu'un porte-parole du bureau du premier ministre lui a laissé entendre, au mois de novembre, qu'il y avait 10 p. cent de chances que la décision soit renversée. Consciente des nombreuses nuits froides encore à venir, Stephanie se console en disant qu'il ne reste que deux mois d'hiver.

« Il ne faut pas lâcher comme plusieurs Canadiens l'ont déjà fait, souligne Dave. Notre présence est un symbole de tenacité qu'il faut le maintenir. »

Le jour de Noël, Stephanie a visité sa mère ; John a fêté, mais Dave est resté au camp.

Le froid se faisant moins mordant, les Montréalais, jeunes et moins jeunes, ont commencé à envahir les pentes du Mont-Royal pour essayer skis, patins et traîneaux.

photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

Montréal comme un gros village...

Montréal et son quartier des affaires prennent des airs de rue principale de grand village un dimanche matin endormi. Il en sera d'ailleurs ainsi jusqu'au milieu de la semaine prochaine.

PIERRE VENNAT

Le mercure ayant enfin commencé à grimper quelque peu, des centaines de jeunes Montréalais, et quelques moins jeunes bénéficiant encore de congés pour la période des Fêtes, en ont profité, hier, pour aller étrenner les patins, les skis, traîneaux et autres étrennes héritées le jour de Noël.

Il était temps. Le lendemain de Noël, seuls quelques braves s'étaient risqués à braver le froid et surtout le vent; le Mont-Royal et la plupart des parcs de la métropole avaient l'air déserts.

Hier, c'était beaucoup mieux, mais on ne pouvait pas dire que c'était l'affluence.

Autour du lac des Castors, un seul des trois terrains de stationnement était vraiment plein. Assez pour dire qu'il y avait du monde, mais sûrement rien si on a compare avec certains dimanches matins. Sur les pentes, des skieurs bien protégés contre le froid empruntaient les pistes, sans se piler sur les pieds. Les amateurs de traîneaux étaient plus nombreux au-dessus du lac des Castors que sur les côtes donnant sur la rue du Parc, peut-être parce que celles-ci sont plus exposées au froid. Quant aux patineurs, ils se comptaient par dizaines mais on a déjà vu trois ou quatre fois le même nombre.

Ceux qui étaient là, toutefois, depuis des gens d'un certain âge jusqu'à de petites bonnes femmes volubiles patinant presque autant avec leur fond de culotte qu'avec les patins proprement dit, s'en donnaient à coeur joie. C'est à se demander si ceux qui gèlent le plus ne seraient pas justement ceux qui ne sortent pas de chez eux et grelottent juste à écouter la météo.

Le quartier des affaires, lui, était désert. La plupart des grands édifices à bureaux, banques, etc, du quartier des affaires étaient fermés, de même que la Place de la bourse. La station de métro du Square Victoria avait l'air désert d'une église paroissiale, le lundi après-midi. De même, les abords de la Place Ville-Marie et de la Place Bonaventure. Quant aux terrains de stationnement habituellement bondés du centre-ville, on aurait pu, hier, y entrer facilement avec une maison mobile et y camper sans problème.

Au Terminus Voyageur et à la gare centrale, les voyageurs se faisaient nombreux. Quand le Québec est enneigé et sa population en bonne partie en congé, on voyage, par train ou par autobus, soit pour visiter la parenté, soit pour aller faire du ski en montagne.

Si, comme prévu, c'est aujourd'hui moins froid, sans doute encore plus de gens seront-ils sur les pentes, les patinoires et peut-être sur les trottoirs des quartiers résidentiels.

Pour ce qui est du quartier des affaires, il faudra attendre la semaine prochaine pour que la cohue y revienne et la ville reprenne son air souvent inhumain.

Pour le moment, Montréal ressemble à un grand village et reprend son souffle.

MADAME

SUITE DE LA PAGE A 1

Quelqu'un à qui on confie la garde et l'éducation des enfants. Non vraiment. À moins de croire que Mme Sauvé considérera désormais les 25 millions de Canadiens comme autant d'enfants confiés à sa charge, on ne peut décemment pas la nommer gouvernante générale.

Alors, Madame la gouverneuse générale ? « Les terminaisons en euse ont souvent un aspect péjoratif, constate M. Corbeil. Ce n'est déjà pas tellement drôle d'occuper ce poste, si en plus il faut affliger sa titulaire de ce « gouverneuse »... » Non, vraiment.

Faut-il se résigner à adopter Madame le gouverneur général qui écorche les oreilles françaises comme « le table » ou « le femme » ? Il est vrai qu'au temps des Fêtes, on mélange un peu le genre des articles : il y en a qui mange « **du** dinde » et prennent sans mal « **une** bonne beigne » pour dessert. Mais en temps ordinaire, Madame le gouverneur général se digère fort mal. Notre linguiste est tout à fait d'accord là-dessus.

Votons alors pour Madame la gouverneur général ? Cela sonne déjà mieux : l'oreille est satisfaite si l'accord grammatical ne l'est pas tout à fait. « C'est une solution plus élégante », concède Jean-Claude Corbeil qui est rattaché au Conseil de la langue française.

Mais s'il avait un conseil à donner, notre linguiste féminiserait carrément le titre. C'est donc Madame la gouverneure générale qui aurait sa préférence. Tout comme Simone Veil, présidente du Parlement européen, se faisait appeler Madame la présidente.

Au fait, qu'est-ce qu'un gouverneur ? « Fonctionnaire qui, dans une colonie, était le principal représentant de l'autorité métropolitaine et le chef de l'administration », dit le dictionnaire Robert. Au présent et au Canada, la gouverneure générale représente la reine. Et c'est d'ailleurs Sa Majesté qui, à Londres, a d'abord annoncé la nomination de Mme Sauvé à ce poste.

L'ASSOMPTION ET SES ENVIRONS

Solution de rechange à la CTCUM, mais les usagers devront payer

La municipalité de l'Assomption et les municipalités environnantes ont trouvé une solution de rechange à la CTCUM sur leur territoire. Si les contribuables de ces municipalités n'auront plus à combler le déficit d'opération du système de transport en commun entre ces municipalités et le centre-ville de Montréal, les usagers devront toutefois en assumer le coût, ce qui, dans bien des cas, peut représenter une hausse assez importante.

PIERRE VENNAT

De toute façon, c'est vendredi après-midi, à l'hôtel de ville de l'Assomption que seront dévoilés, en conférence de presse, les détails de l'entente entre la Ville, ses voisines et la compagnie d'autobus Deshaies, transporteur privé qui a décroché le contrat dans ce secteur.

À la mi-novembre, les ministres Michel Clair et Jacques Léonard, respectivement responsables du Transport et des Affaires municipales au sein du cabinet Lévesque, avaient annoncé que la CTCUM perdait son monopole sur le territoire de l'ancienne compagnie Métropolitain Provincial et que les municipalités étaient dorénavant autorisées à trouver elles-mêmes des solutions de rechange.

Selon ce qu'a consenti à dévoiler à LA PRESSE hier le maire de l'Assomption, M. Aurèle Venne, l'Assomption et les municipalités environnantes en sont venues à une entente à l'amiable avec le transporteur Deshaies sans éprouver le besoin de créer un Conseil intermunicipal de transport. « Nous nous sommes parlés et ça a très bien fonctionné entre nous », a commenté le maire Venne en parlant des discussions que les différentes municipalités ont eu avec le transporteur. « Mais nous gardons tous notre autonomie, chaque municipalité signe un contrat différent avec le transporteur ».

Selon les renseignements obtenus, les autobus Deshaies transporteront pour $3 le citoyen de l'Assomption de chez lui au terminus Berri-Démontigny. Le déficit d'opération, si déficit il y a, sera comblé par le transporteur lui-même ou par l'usager grâce à une majoration de tarif. Il a été impossible de savoir si des « passes au mois », permettant de réduire le tarif par passage, seront offertes, mais le maire Venne note qu'en laissant ses passagers à Berri-Démontigny, les Autobus Deshaies permettront à plusieurs d'entre eux d'épargner un billet de métro de 90 cents. « Et puis les tarifs de la CTCUM auraient augmenté en janvier de toute façon ».

Si quelques usagers ont déjà alerté LA PRESSE, craignant la hausse de tarifs dans leur cas, le maire Venne, lui, se félicite, puisque le déficit d'opération de la CTCUM dans sa région était assumé par chaque municipalité, bref par chaque contribuable, usager du service ou non. Dans le cas de sa municipalité de quelque 5 000 habitants, le montant de $40 000 prévu à cette fin aurait signifié $8 par citoyen, ce qu'il considère comme énorme pour un service n'étant utilisé que par une infime partie d'entre eux.

Outre l'Assomption, les autres municipalités concernées par l'entente sont l'Assomption-paroisse, Saint-Gérard, Sainte-Marie, Crabtree, Sacré-Coeur et Saint-Paul de Joliette. Pour le moment, la ville de Joliette a été considérée comme « zone libre », mais, s'il faut en croire le maire Venne, il n'est pas impossible qu'ultérieurement, elle se joigne également à l'entente avec les Autobus Deshaies.

Le pape Jean-Paul II s'entretient ici avec un terroriste des Brigades rouges, Valerio Fiorucci, à la chapelle de la prison à sécurité maximum de Rome où il a célébré une messe devant 500 détenus. Le Souverain Pontife a ensuite rencontré le terroriste turc Ali Agca qui a attenté à ses jours en mai 1981.

téléphoto UPI

RENCONTRE

SUITE DE LA PAGE A 1

« Il a toute ma confiance »

Pendant qu'il allait visiter les autres sections de la prison romaine, le pape s'est borné à confirmer aux journalistes : « Oui, Ali Agca a déclaré qu'il se repentait de son geste. Je lui ai pardonné et il a toute ma confiance ».

Dans la prison de Rebibbia, le chef de l'Église a serré hier les mains de voleurs, proxénètes, assassins, terroristes sans remords ou repentis et même, peut-être, de nombreux innocents encore en attente de jugement parmi les 450 détenus qu'il a rencontrés dans la chapelle.

Les noms des détenus qui ont assisté à la liturgie de la parole que le pape a présidée dans la chapelle de la prison Rebibbia, avaient été tirés au sort la veille.

Le chef de l'Église a voulu offrir à chacun d'entre eux la possibilité de parler personnellement avec lui. Certains lui ont remis des lettres, d'autres lui ont baisé la main, d'autres encore l'ont simplement serrée, un détenu l'a embrassé sur la joue, en lui tenant la main.

Le brigadiste rouge Valerio Morucci, l'un des responsables de l'enlèvement d'Aldo Moro, et le militant d'Autonomie ouvrière, lié à Toni Negri, Giuseppe Funaro, ont échangé quelques mots avec le souverain pontife. Ils étaient restés silencieux pendant les prières récitées par l'assemblée, mais ils ont applaudi le pape, lorsqu'il a demandé à tous les détenus de prier pour la paix, « un problème qui nous concerne tous et qui nous unit tous ».

Mario Appignani, connu sous le nom de « Cheval fou », un libertaire de choc, connu pour ses protestations extravagantes (il réclame la légalisation du vol), est le seul à ne pas avoir respecté le bon ordre de la cérémonie. Il s'est précipité sur le pape pour lui remettre un document qu'il voulait lire au micro. Le souverain pontife a su contrôler très bien la situation : « Il s'agit d'une lettre qui m'est adressée et non d'une lettre ouverte. Je la lirai plus tard », a-t-il dit.

Applaudissements

Les détenus et les gardiens qui les surveillaient ont applaudi ensemble, à plusieurs reprises, Jean-Paul II. « L'Église apprécie et encourage les efforts en vue de faire évoluer le système pénitencier vers une situation d'un plus grand respect des droits et de la dignité de la personne », a affirmé le pape. Il a conclu en adressant ses voeux d'« une année meilleure que celle qui se termine » aux détenus du monde entier.

Un extrémiste de droite, Luca Onesti, 25 ans, étudiant en psychologie, a accueilli le pape au nom de tous les 1 500 détenus de Rebibbia : « Nous tous nous garderons dans notre coeur le souvenir de cette journée où vous nous avez permis de penser que nous ne sommes pas abandonnés et que nous ne sommes pas seuls contre le monde ».

Un détenu avocat a lu un texte du prophète Jonas, un aumônier l'Évangile.

De nombreux cadeaux, dont un crucifix fabriqué en allumettes par un musulman converti, ont été offerts au chef de l'Église. Une plaque en or, fruit d'une souscription spontanée des prisonniers, rappellera au pape le souvenir « d'un jour heureux », vécu par ceux qui « vivent dans la solitude ».

« Vous n'êtes certes pas des enfants. Mais au fond, nous sommes toujours des enfants et nous avons une mère au ciel à laquelle je vous confie », a conclu Jean-Paul II en quittant les détenus.

« Il a vieilli », a commenté l'un d'entre eux. « Je ne le crois pas. Il est très ému », lui a répondu un autre.

La Quotidienne — Tirage d'hier

à trois chiffres	à quatre chiffres
959	3103

LA MÉTÉO

DATE: mercredi 28 déc. 1983
AUJOURD'HUI: Min.: −12 Max.: −4
NUAG. ET FAIBLE NEIGE
PASS., VENTS MODÉRÉS
DEMAIN: NUAG., CHUTE DE NEIGE

52 3 01

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	−22	−8	Neige., nua.
Outaouais	−12	−4	Nua., neige
Laurentides	−14	−5	Nua., neige
Cantons de l'Est	−14	−4	Nua., neige
Mauricie	−18	−7	Nua., neige
Québec	−15	−7	Nua., neige
Lac-Saint-Jean	−18	−8	Nua., neige
Rimouski	−15	−7	Enn., neige
Gaspésie	−15	−7	Enn., neige
Baie-Comeau	−18	−10	Enn., neige
Sept-Iles	−18	−10	Enn., neige

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	0	5	
Edmonton	−17	−11	
Regina	−19	−10	
Winnipeg	−17	−9	
Toronto	−12	−8	
Fredericton	−14	−10	
Halifax	−8	−1	
Charlottetown	−11	−6	
Saint-Jean	−6	4	

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	−12	−6	N.-Orléans	2	4
Buffalo	−14	−8	Pittsburgh	−12	−11
Chicago	−13	−12	S. Francisco	−13	16
Miami	6	13	Washington	−7	−5
New York	−11	−8	Dallas		

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	4	8	Madrid	−1	16
Athènes	9	18	Moscou	−2	0
Acapulco	24	33	Mexico	6	23
Berlin	0	5	Oslo	−7	0
Bruxelles	5	9	Paris	5	10
Buenos Aires	22	33	Rome	9	15
Copenhague	−1	7	Séoul	−10	−2
Genève	3	11	Stockholm	−2	3
Hong Kong	14	16	Tokyo	0	7
Le Caire	10	21	Trinidad	25	29
Lisbonne	9	19	Vienne	4	9
Londres	6	13			

Cinq morts à Noël

■ Au moins cinq personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au Québec depuis le début du congé de Noël. La route a fait trois morts, soit MM. Patrick Bowers, 17 ans, de Beaupré, Michel Saint-Amant, 45 ans, de Montréal, et Gilles Ruest, 34 ans, de Saint-Nicholas. Deux autres personnes ont trouvé la mort dans des incendies. Par ailleurs, selon un porte-parole de la Sureté du Québec, la vague de froid qui a frappé le Québec aura eu au moins un effet positif. En effet, le grand froid a retenu une foule de personnes chez elles, si bien que les routes ont été beaucoup moins achalandées qu'à l'habitude durant la même période. Ce phénomène serait particulièrement évident dans la région de Montréal et sur la Rive-Sud, où le nombre d'acidents de la route a considérablement diminué par rapport à l'an dernier.

Collecte de sang du maire

■ La Croix-Rouge rappelle que la collecte de sang du maire de Montréal, M. Jean Drapeau, aura lieu aujourd'hui et demain à la station de métro Berri-de-Montigny, entre 10 heures et 20 h 30, les deux jours. Cette collecte est d'une extrême importance, souligne la Croix-Rouge, puisque les unités de sang recueillies permettent de passer les fêtes du Nouvel An et les jours de congé sans inquiétude pour les personnes hospitalisées qui pourraient avoir besoin de sang. La Croix-Rouge ainsi que le maire de Montréal comptent donc sur la générosité des Montréalais.

Le calme dans les hôpitaux

■ Les salles d'urgence des hôpitaux montréalais n'ont pas été particulièrement fréquentées le jour de Noël, alors que des centaines de patients avaient envahi les services d'urgence au cours des semaines précédentes. En majorité, les patients avaient abusé des plaisirs de la table et avaient oublié que la modération a bien meilleur goût. À titre d'exemple, l'hôpital Saint-Luc a connu une baisse d'activité de 60 p. cent le 25 décembre.

Pas de hausse du crime

■ À l'exception du vol à l'étalage et de la fraude portant sur les cartes de crédit, le crime, en général, ne subit pas de hausse à l'occasion des Fêtes. « Tout le monde pense que le crime augmente pendant les Fêtes, mais ce n'est pas le cas », souligne le sergent Normand Bélair, de la police de la CUM. Ainsi, il y a un vol par effraction toutes les 20 minutes dans la région de Montréal, que ce soit pendant le temps des Fêtes ou en tout autre temps de l'année.

Moïse encore en prison

■ Roch Thériault, alias Moïse, a de nouveau été incarcéré samedi dernier, à la prison de New-Carlisle, en Gaspésie. La Sûreté du Québec a procédé à son arrestation après qu'on l'eut vu dans un hôtel de New-Carlisle. Il avait été libéré de la prison d'Orsainville sous certaines conditions, dont celle de ne pas revenir en Gaspésie, et plus particulièrement à New-Carlisle, avant le début de février. Il s'était également vu interdire la fréquentation d'établissements hôteliers. Son transfert à Québec devrait avoir lieu dans les prochains jours et il comparaîtra alors devant le Comité des absences temporaires de la prison d'Orsainville.

Taxi pour les handicapés

■ La Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal mettra en marche en février un projet-pilote de déplacement en taxi pour les personnes handicapées. Le nouveau service sera offert pendant trois mois et, s'il s'avère satisfaisant, il sera implanté sur la totalité du territoire de la CTCUM. Le projet fait suite à l'adoption par Québec de la loi 47 sur le transport par taxi.

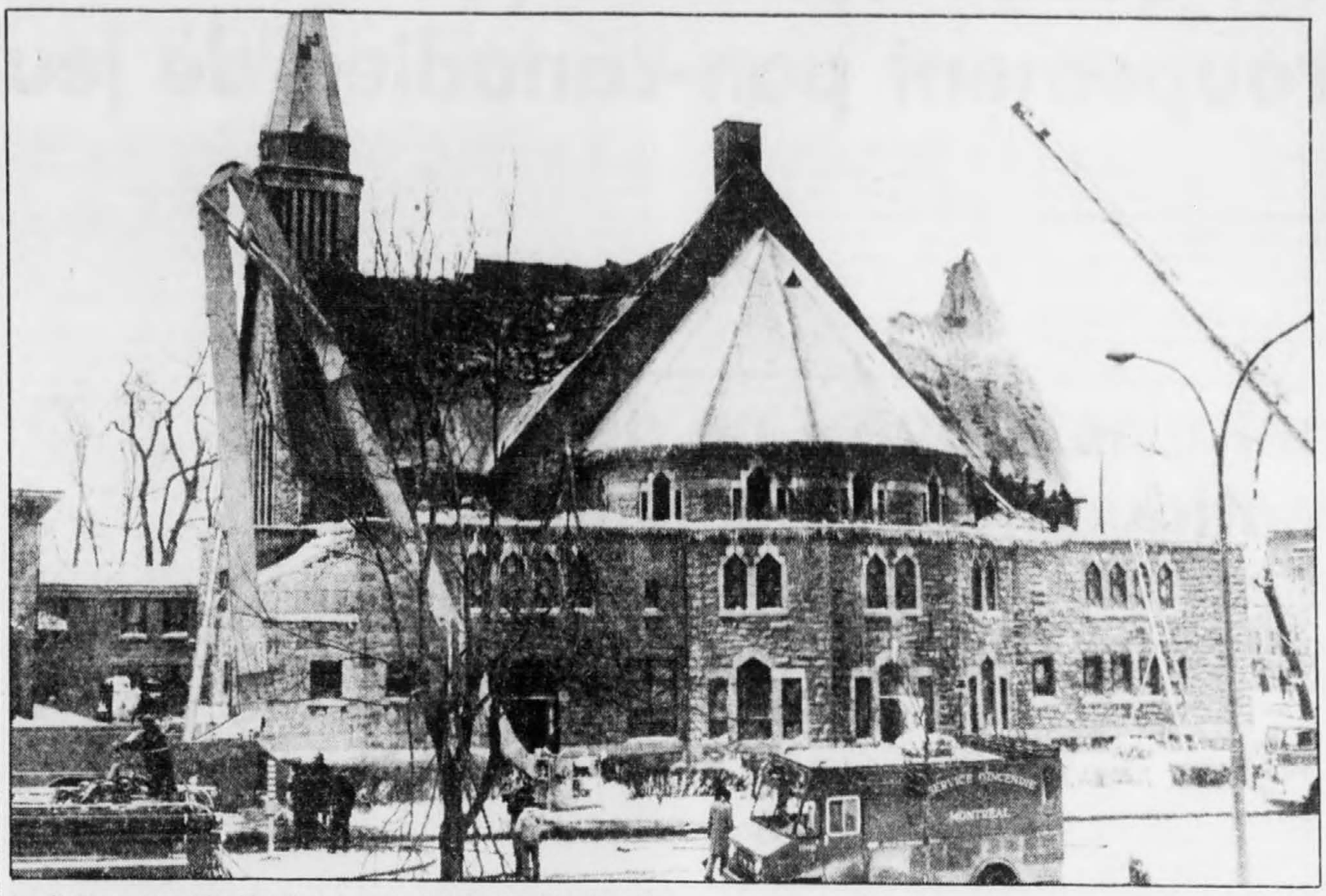

Les dégâts sont considérables; ils pourraient atteindre le million de dollars.

Le curé Mario Cadieux: une confiance absolue en ses paroissiens.

photos Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

PLUS DE $1 MILLION DE DOMMAGES

Un incendie dévaste l'église Sainte-Madeleine-Sophie-Barat

■ Un incendie qui s'est déclaré vers 4 h, hier matin, dans le toit de l'église de la paroisse Sainte-Madeleine-Sophie-Barat, dans le quartier Ahuntsic, a causé des dommages évalués jusqu'ici à plus d'un million de dollars.

CONRAD BERNIER

Cet incendie, qui a nécessité une alerte générale, a mobilisé 175 sapeurs pompiers pendant plus de trois heures. Un cour-circuit serait à l'origine de l'incendie. Cette église, qui avait des murs extérieurs de pierre et une finition intérieure en briques, avait un seul point vulnérable: son toit de bois. Il y a à peine deux ans, on avait emprunté $100 000 pour le refaire et l'isoler.

Cette église, que des milliers d'étrangers ont visitée depuis 34 ans parce qu'elle était inscrite dans « le circuit de visites d'églises proposé aux touristes », était célèbre pour son style — du bénédictin Dom Belleau — sa trentaine de verrières provenant de la Maison Rheault, de Rennes, en France — elles avaient coûté $40 000 — et son orgue fabriqué par la célèbre Maison Casavant, de Saint-Hyacinthe, au Québec, et possédant 66 jeux, en tous points identiques à ceux de la basilique Notre-Dame, dans le Vieux Montréal.

Cette paroisse, qui compte 2 000 familles, a été fondée en 1946; l'église a été construite en 1949, et bénie par le cardinal Paul-Emile Léger, alors archevêque de Montréal. Elle a eu jusqu'ici cinq curés. Le curé fondateur, Auguste Lemay, a maintenant 87 ans. C'était un prédicateur de grand renom, qui attirait dans son église des foules énormes et généreuses. On dit qu'il a, d'une certaine façon, « payé lui-même la construction de son église ». Maxime Lacroix, l'actuel curé de St-Edouard de Fabreville, lui succède. Vingt et un ans plus tard, c'est le cardinal Léger qui, revenant d'Afrique, s'y installe pendant douze semaines. Pierre Gonneville prend ensuite la relève pendant trois ans, et, finalement, c'est Mario Cadieux, l'actuel curé, qui devient le cinquième curé résident de Ste-Madeleine-Sophie-Barat.

Des tonnes d'eau ont inondé la belle église de Ahuntsic.

Hier, à quatre heures du matin, Mario Cadieux, 41 ans, s'est fait réveiller brutalement par un passant qui avait vu que le toit de l'église flambait. Pendant quatre heures, il a vu 175 pompiers travailler d'arrache-pied pour circonscrire les flammes; il a vu des tonnes d'eau inonder sa belle et grande église et les dégâts s'accumuler. (L'orgue est une perte complète et plusieurs verrières sont en miettes). Des centaines de paroissiens de tous âges sont accourus, consternés. Il les a écoutés, consolés, rassurés. Il a aussi crâné, pendant tout ce temps-là, pour ne pas laisser voir qu'il vivait intérieurement des moments d'agonie, pour qu'on ne découvre pas qu'il était au bord des larmes. Mais, plus tard, épuisé, il l'avouera discrètement, confiant, cependant, que ses paroissiens réagiront correctement et se montreront absolument solidaires et dignes du riche passé de cette paroisse. Et quand il parle de ses paroissiens, on le sent profondément convaincu, bouleversé, chaleureux, présent.

LES VICTIMES DE ROCK FOREST N'AURAIENT EU « AUCUNE CHANCE »

Huit balles ont atteint Serge Beaudoin

■ SHERBROOKE (D'après PC) — Serge Beaudoin, qui a été tué lors d'une fusillade policière dans un motel de Rock Forest vendredi dernier, aurait été atteint d'au moins huit projectiles tirés par une mitraillette et un revolver de gros calibre. C'est ce qu'ont révélé hier certaines sources, ajoutant qu'une deuxième autopsie aurait été pratiquée sur le cadavre afin de faire confirmer ces faits.

Pour sa part, le propriétaire du motel Le Châtillon, à Rock Forest, où la fusillade policière s'est déroulée, faisant un mort et un blessé, a indiqué hier que la police « n'avait donné aucune chance » aux deux hommes qu'ils croyaient à tort être les auteurs d'un vol meurtrier survenu la veille à Sherbrooke.

De son côté, la Ligue des droits et libertés du Québec a émis le souhait, hier, que l'enquête du coroner sur la mort d'un jeune père de famille, Serge Beaudoin, abattu par des policiers de Sherbrooke « aille au fond des choses et ne permette à personne d'esquiver ses responsabilités. »

Plus tard hier, le ministre de la Justice du Québec, M. Marc-André Bédard, a ordonné la tenue d'une enquête de la Commission de police du Québec pour établir les circonstances exactes des événements de vendredi.

Enfermé par les policiers

Quant au propriétaire du motel où la fusillade s'est déroulée, M. Guy Donahue, qui avait été enfermé par les policiers dans son appartement en compagnie de sa femme, il a précisé: « Je n'étais pas là quand les coups de feu ont été tirés, mais seulement à voir les trous de balles dans les murs de la chambre et dans le matelas, on se rend compte que les policers ne leur ont donné aucune chance. »

La porte de la chambre de motel qu'occupaient la victime, Serge Beaudoin, et son compagnon de travail, Jean-Paul Beaumont, blessé au visage et au cou lors de l'incident, a disparu dans l'heure qui a suivi la fusillade, affirme M. Donahue.

Cette information a été confirmée par le directeur du service de police de Rock Forest, M. Richard Parenteau, qui a précisé que la porte, à travers laquelle les policiers avaient présumément tiré une vingtaine de coups de feu, avait été saisie par les policiers de Sherbrooke. Ceux-ci l'ont en leur possession depuis le drame. M. Parenteau a également déclaré au cours d'une conférence de presse que les armes de deux policiers de la Sûreté municipale de Sherbrooke avaient été saisies, ces armes étant « une mitraillette et un revolver. »

Le survivant confirme

Le survivant du drame, Jean-Paul Beaumont, 32 ans, de l'Ancienne-Lorette, a également confirmé que les balles avaient été tirées au travers de la porte de la chambre du motel où il dormait en compagnie de son camarade de travail.

M. Beaumont est maintenant de retour chez lui après avoir été hospitalisé à Sherbrooke où l'on a soigné ses blessures subies lors de la fusillade.

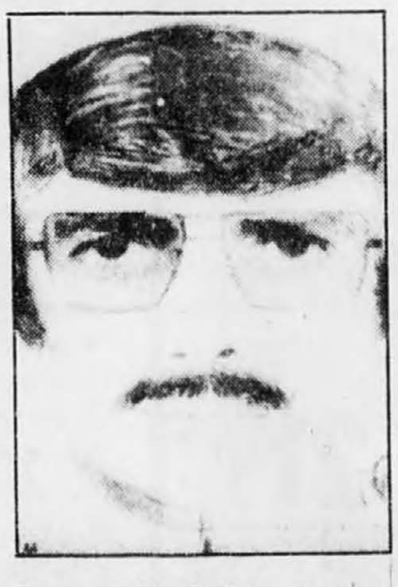

Le portrait-robot du suspect du vol de la Brink's, publié hier.

Quant à son compagnon, Serge Beaudoin, 33 ans, également de l'Ancienne-Lorette, il a trouvé la mort dans l'incident, et à la suite de cette affaire, deux policiers de Sherbrooke, MM. Roger Dion et André Castonguay, ont été suspendus, avec solde, en attendant les résultats d'une enquête menée par la Sûreté du Québec. Les deux policiers, qui ont remis hier leur insigne et leur arme à leurs supérieurs, semblent être considérés comme « des gentlemen dans les milieux policier et judiciaire, des travailleurs compétents et laborieux ainsi que des hommes profondément humains », selon des témoignages recueillis par le quotidien La Tribune.

Ils avaient posé du tapis toute la nuit

Les victimes des événements de vendredi dernier, Beaudoin et Beaumont, avaient posé du tapis toute la nuit de jeudi à vendredi et ils s'étaient couchés à cinq heures du matin. C'est deux heures plus tard que la police a fait irruption au motel où ils logeaient.

Le propriétaire de l'établissement, M. Donahue, a raconté que deux policiers l'avaient réveillé, à 6 heures, pour lui demander de voir le registre du motel. Ils lui ont signalé que le numéro de la plaque d'immatriculation de la voiture des deux hommes n'était pas le même que celui inscrit au registre. M. Donahue leur a fait remarquer qu'il arrivait souvent que la personne qui s'enregistrait n'était pas nécessairement le chauffeur de l'auto et qu'elle donnait alors son propre numéro d'immatriculation. Ce à quoi les policiers auraient répliqué qu'il ne fallait pas se fier à ces apparences et qu'ils avaient sûrement affaire à une voiture volée.

Plus tard, M. Donahue a entendu des coups de feu et il dit se demander encore pourquoi les policiers avaient apparemment tiré au travers de la porte puisqu'ils avaient une clé de la chambre.

Une fois la fusillade terminée, les policiers ont effectué une fouille complète de la chambre de motel où ils n'ont trouvé que des habits de travail et du matériel nécessaire à la pose de tapis. Il n'y avait pas d'armes à feu ni trace des $53 623 dérobés lors du vol de la Brink's commis à Sherbrooke la veille de la fusillade. Les policiers semblaient d'ailleurs penser que des suspects dans l'affaire du vol de la Brink's se trouvaient dans le motel de Rock Forest, ayant trouvé deux voitures volées à proximité de l'établissement. Dans l'une des voitures, il y avait une arme à feu et des vêtements abandonnés. Hier, les policiers chargés de l'enquête sur le vol de la Brink's ont publié le portrait-robot de l'un des suspects dans cette affaire.

L'enquête du coroner dans une douzaine de jours

Par ailleurs, Me Denis Boudrias, qui présidera l'enquête du coroner sur la mort de Serge Beaudoin, a déclaré hier à LA PRESSE que cette enquête se déroulera au Palais de justice de Sherbrooke et qu'elle n'aura pas lieu avant une douzaine de jours.

Pour sa part, le ministère de la Justice a indiqué que l'enquête confiée à la Commission de police du Québec ne débutera qu'après celle du coroner Boudrias.

AVEC LA RÉDUCTION DE LA MARGE DE PROFIT DES DÉTAILLANTS ET GROSSISTES

Le vin: 50 cents de plus chez le dépanneur

De nombreux propriétaires de dépanneurs ont augmenté sensiblement, parfois jusqu'à concurrence de 50 cents la bouteille, le prix des vins vendus dans leur établissement, au cours des deux dernières semaines.

PIERRE GINGRAS

Cette augmentation qui frappe une fois de plus les consommateurs de vins est la conséquence d'une nouvelle politique de la Société des alcools du Québec décrétée il y a deux semaines. La société d'État a en effet décidé de réduire la marge de profit consentie aux grossistes et aux détaillants en vins, afin d'augmenter ses revenus de $7 millions.

Concrètement, cette politique signifie que le prix du vin vendu par la Société aux grossistes a augmenté. Toute proportion gardée, la marge de profit consentie sur la vente de vin était de l'ordre de 22 p. cent, soit 6 p. cent pour le grossiste et 16 p. cent pour le détaillant. Aujourd'hui, à la suite de l'augmentation du prix de base de certains produits, le pourcentage de profit a diminué d'environ 7 p. cent. Cette diminution est en partie absorbée volontairement par les grossistes. Les dépanneurs, eux, sont réticents.

Par exemple, un détaillant qui vendait la bouteille de Chianti (embouteillé par la SAQ) au prix de $4.85 réalisait un profit de 16 p. cent. Aujourd'hui, s'il veut obtenir la même rentabilité, il doit vendre cette bouteille $5.35. S'il maintient son prix à $4.85, soit le même que celui affiché dans les magasins de la société d'État, son profit n'atteindra plus qu'environ 9 p. cent.

Pour sa part, M. Guy Dumont, le président de l'Association des petits détaillants du Québec, un organisme qui regroupe 1,200 propriétaires de dépanneurs, explique en effet que les grossistes et les associations de détaillants ont accepté cette réduction parce que, en contrepartie, la Société avait consenti à ce que tous les vins fabriqués ou embouteillés au Québec, soit environ 200 marques différentes, ne soient plus vendus dans les magasins de la société mais uniquement chez les détaillants. Cette mesure devrait entrer en vigueur progressivement d'ici à septembre 1985.

M. Normand Seguin, le président de l'Association des détaillants en alimentation du Québec qui regroupe notamment les épiciers, abonde dans le même sens. Selon lui, le prix du vin n'augmentera pas dans les épiceries.

Interrogés par LA PRESSE à ce sujet, plusieurs propriétaires de dépanneurs ont dit qu'ils ne pouvaient se permettre une baisse de profit sur les vins. Il fallait donc en augmenter le prix. Pour certains d'entre eux, la vente du vin représente une part importante des revenus de leur commerce.

Selon M. Dumont cependant, cette attitude peut être très néfaste pour les commerçants. « Nos profits baissent, bien sûr. Mais ce n'est pas une raison pour augmenter les prix, explique-t-il. Dans ce cas, nous vendrons trop cher et ce sont les épiciers qui verront leur volume de ventes augmenter. Pourtant, si les dépanneurs décidaient de réduire leurs prix, ils pourraient devenir encore plus compétitifs face à certaines chaînes de détaillants (Provisoir, La Maisonnée) qui doivent faire face à des frais administratifs considérables. »

Signalons que la politique de la Société des alcools aura au moins quelques effets positifs pour les consommateurs. Le prix de certains produits, notamment des spiritueux fabriqués au Québec, coûte légèrement moin cher depuis une quizaine de jours.

LA COUR D'APPEL DONNE RAISON AUX ONTARIENS

Anjou ne pourra pas taxer un pipe-line

Les énormes conduits souterrains par lesquels la Trans-Northern Pipeline Company achemine son carburant brut, depuis l'Ontario jusqu'à son usine de pompage de Montréal-Est, et ce depuis 1950, ne peuvent être taxés par Anjou où passe l'oléoduc.

C'est ce que viennent de décider les juges L'heureux-Dubé, Beauregard et Tyndale, de la Cour d'appel, confirmant ainsi un jugement précédemment rendu par la Cour supérieure.

C'est la firme elle-même qui avait réclamé un jugement déclaratoire sur la question, en soutenant qu'on ne pouvait fixer une valeur locative pour ses installations « cachées », et que celles-si, au surplus ne constituaient ni une place d'affaires ni un siège social. Evidemment.

La Communauté Urbaine de Montéral, dans une intervention « agressive » au dossier, avait voulu prendre faits et cause pour Anjou, mais le tribunal n'a pas reconnu son intérêt dans le litige.

La Cour d'appel fait par ailleurs remarquer qu'elle rend sa décision aprés un examen complet des textes législatifs et réglementaires et de leur contexte, sous l'éclairage additionnel de la jurisprudence applicable. Et en recourant à la règle d'interprétation stricte, qui doit être favorable au contribuable lorsqu'il y a ambiguïté. Si tant est qu'il peut y en avoir dans ce cas, souligne-t-on.

Car pour retenir l'interprétation proposée par la ville, soulignent les trois magistrats, il faudrait donner aux textes une extension considérable, aller au-delà du sens usuel et courant des mots, et passer outre à l'intention du législateur, qui ressort du contexte, pour adopter une interprétention large et libérale.

téléphoto UPI

Explosion meurtrière à Buffalo

Une explosion consécutive à une fuite de gaz propane a fait au moins neuf morts et une cinquantaine de blessés hier soir à Buffalo et a détruit deux camions de pompier, dont celui que l'on voit sur la photo. Un certain nombre de pompiers, alertés par un citoyen qui avait decelé une odeur de gaz dans l'air, étaient déjà sur place quand l'explosion est survenue vers 20 h 30, dans le centre de la ville, où quatre édifices ont été détruits par la déflagration.

À L'ASSOMPTION

Les pollueurs ne doivent bénéficier d'aucun droit acquis

Les autorités municipales de l'Assomption, en banlieue est de Montréal, ne croient pas aux « droits acquis en matière de pollution ».

PIERRE VENNAT

C'est pourquoi, dans un mémoire adressé au ministre de l'Environnement, Adrien Ouellette, elles s'opposent au nouveau projet de règlement pour la prévention de la pollution des eaux par les établissements de production animale, tel que présenté par le ministre, réglement considéré comme un « assouplissement » en faveur des producteurs de porc.

Le point de vue des autorités municipales de l'Assomption est bien simple : ils ne veulent pas de deux poids deux mesures.

« Les fonctionnaires du ministère nous obligent à se munir d'équipement collectif trés dispendieux et ce, sous peine d'une ordonnance afin de prévenir la pollution causée par nos égoûts », écrivent les autorités municipales. « Il ne devrait pas y avoir deux poids deux mesures en matière de prévention de la poollution ni même de droits acquis ou de relâchement si la santé, le bien-être ou le confort de notre population est susceptible d'être modifié ».

Dans son mémoire, le conseil municopal de l'Assomption déplore que le projet de règlement du ministère ne prévient pas les « accidents » comme il s'en est produit le printemps dernier dans le rang de la Petiote ligne de St-Alexis-de-Montcalm et qui a menacé la prise d'eau de l'Assomption et tenu les municipalités environnantes en alerte.

De plus, le projet de règlement gouvernemental inclut certaines municipalités du bassin de la rivière l'Assomption qui n'y étaient jusqu'ici pas soumises, telles Notre-Dame-de-Lourdes et Saint-Antoine-de-Lavaltrie.

« Nous soulignons, concluent les autorités municipales de l'Assomption, qu'agrandir le territoire mais réduire le contrôle ne règlera en rien le danger de contamination pour notre municipalité ».

la presse 285-6911 du lundi au vendredi de 7 h à 18 h

VENTE POUR HOMMES

20-50% DE RABAIS

Jetez un coup d'oeil sur ces remarquables économies... et hâtez-vous afin d'en profiter!

Groupe spécial de complets et vestons sport	50% DE RABAIS
Complets. Rég. 295-475	MAINT. 260-360
Vestons sport. Rég. 210-295	MAINT. 168-236
Pantalons. Rég. 75-120	MAINT. 60-96
Pardessus. Rég. 385-595	MAINT. 285-376
Imperméables. Rég. 165-265	MAINT. 132$
Blousons	20-50% DE RABAIS
Tricots	20-50% DE RABAIS
Chemises sport. Rég. 40-70	MAINT. 28-35
Chemises habillées. Rég. 35$-42,50$	MAINT. 17,50-30
Cravates. Rég. 25-50	MAINT. 12,50-25

Tous les articles proviennent de notre stock régulier. Achats en personne seulement. Ventes fermes.

HOLT RENFREW

Utilisez votre carte H.R.

Sherbrooke et de la Montagne • Fairview • Rockland • Place Ville Marie
rue Sherbrooke ouvert, les jeudis et vendredis, jusqu'à 21 h.

HOLT RENFREW

sélectronic

GRANDE VENTE annuelle

50%

avec des réductions allant jusqu'à

des prix de détail suggérés par les grands noms

SONY commodore Panasonic MISSION ELECTRONICS BOSE Technics ADVENT SOUNDDYNAMICS SANYO marantz ENERGY HITACHI BLAUPUNKT

575, boul. Saint-Martin ouest
à l'ouest du boul. des Laurentides
Laval **668-9880**

6200, boul. Louis-Hippolyte-Lafontaine
coin Beaubien, sortie Yves-Prévost
Anjou **352-6200**

Le Sommet québécois de la jeunesse à l'origine d'un regroupement pan-canadien de jeunes ?

■ (PC) — Le « Sommet permanent de la jeunesse », dont la naissance devenait de plus en plus douteuse et tardive, se mettra à l'oeuvre en avril et pourrait même déboucher sur un regroupement pan-canadien de jeunes.

À l'image du Sommet québécois de la jeunesse, déjà, d'autres rencontres provinciales s'organisent pour 1984 au Nouveau-Brunswick, en Saskatchewan, Alberta,

LIA LÉVESQUE

Colombie-Britannique et au Manitoba.

La confédération permanente de la jeunesse servira d'organisme consultatif, au nom de la jeunesse québécoise, en plus de prendre position sur un certain nombre de questions d'actualité : chômage, suicide, politique, environnement, pacifisme, etc.

Le Sommet québécois de la jeunesse, réunissant un millier de jeunes à Québec, du 18 au 21 août 83, avait vu souffler sur lui un vent de contestation. L'ANEQ, l'Association nationale des étudiants du Québec, avait annoncé l'échec du sommet, avant même sa tenue. Alors que les jeunes de 15 à 29 ans provenant de 16 régions québécoises ne s'étaient pas encore rassemblés, on parlait de récupération politique.

Les 16 rassemblements préalables des régions s'étaient soldés par la production de 1,675 résolutions, regroupées ensuite en 539 propositions par les ateliers, à Québec. L'assemblée générale n'en avait abordé que 46, mais les autres furent néanmoins transmises aux autorités politiques et économiques.

La plénière avait d'ailleurs failli dégénérer en chaos, avec insultes au micro, appels au boycottage, huées généralisées, contestation des décisions du président d'assemblée, des règlements et du comité organisateur, juxtaposés aux contraintes d'un horaire trop serré.

À cause de ces embûches, plusieurs doutaient de la pertinence et de la volonté réelle d'assurer un suivi aux résolutions du Sommet québécois de la jeunesse.

Organisme permanent en avril

Or il semble qu'après s'être embourbé dans un dédale de procédures, le « Comité des 32 » réussira à accomplir son mandat. Un organisme permanent de la jeunesse s'attèlera à sa tâche en avril.

M. Louis-Marc Chiasson, coordonnateur du Comité des 32, expliquait avec enthousiasme le suivi du Sommet québécois de la jeunesse, lors d'une interview avec la Presse canadienne.

Les 32 représentants proviennent de chacune des 16 régions identifiées, à raison de deux délégués par centre. Ils avaient été élus de justesse, quelques minutes avant la fin du Sommet québécois. S'ajouteront en janvier deux autres délégués, pour former un Comité des 34, puisque la Gaspésie et la Côte-Nord ont été scindées.

Le comité était mandaté pour instituer l'organisme permanent de la jeunesse, une confédération chapeautant 17 régions autonomes.

Le congrès de fondation de la confédération permanente de la jeunesse se tiendra vraisemblablement en mars. Il réunira 10 représentants par région, soit 170 délégués, qui adopteront les statuts de l'organisme permanent, ses orientations et sa philosophie. « Puis on donne un mois aux gens pour respirer et c'est le grand coup, l'organisme permanent démarre en avril ».

Avant le congrès de fondation, plusieurs régions devront s'incorporer comme organisme représentatif de la jeunesse régionale. Cinq le sont jusqu'à présent, soit le Saguenay-Lac St-Jean, l'Abitibi-Témiscamingue, Laval, la Beauce et Montréal Nord-Est.

Résolutions concrétisées

La brique du cahier des résolutions a été remise aux gouvernements fédéral et provincial, de même qu'au Mouvement Desjardins.

M. Chiasson, également délégué du Saguenay-Lac St-Jean, assure que l'intention fédérale de créer un ministère de la Jeunesse provient d'une idée du Sommet québécois de la jeunesse.

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, Rodrigue Biron, a d'ailleurs admis qu'une partie du plan de relance concernant les bourses d'affaires aux finissants de cegeps et d'universités avait été récupérée du Sommet québécois.

Réunie sous le thème « S'unir pour s'en sortir », la jeunesse québécoise a entraîné dans son giron quelques autres provinces, dont la Colombie-Britannique, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, l'Alberta et la Saskatchewan. Toutes tiendraient leur sommet provincial de la jeunesse en 1984, annonce fièrement M. Chiasson.

Les jeunes souhaitaient se réunir pour faire valoir leurs revendications mais n'osaient espérer que leur exemple serait suivi à la grandeur du Canada. Mais déjà M. Chiasson croit en la création d'un organisme pan-canadien de consultation de la jeunesse dès la fin de 1985.

Le personnel « politique » ne devient plus automatiquement fonctionnaire

■ QUÉBEC (PC) — Les quelque 300 fonctionnaires politiques qui gravitent dans l'entourage des ministres et députés ne pourront pas intégrer automatiquement la fonction publique québécoise suite à la disparition de leur patron de la scène politique.

NORMAN DELISLE

Le député indépendant de Sainte-Marie, M. Guy Bisaillon, a bien tenté de faire modifier la loi de la fonction publique en faveur de cette intégration lors de la dernière nuit où l'Assemblée nationale a siégé, le 22 décembre, mais sa tentative a été vaine.

M. Bisaillon voulait que le personnel « politique » qui entoure les ministres et certains autres députés de l'Assemblée nationale, comme le chef de l'opposition ou les whips, soient automatiquement intégrés à la fonction publique au bout de quatre ans de service.

L'amendement de M. Bisaillon a cependant été rejeté par la Chambre par 77 voix contre 11 et sept abstentions.

Il faut néanmoins souligner que le député de Sainte-Marie a réussi à convaincre 10 de ses collègues péquistes à voter contre la position défendue dans ce dossier par la ministre de la Fonction publique, Mme Denise Leblanc-Bantey, et par l'opposition libérale.

Bisaillon

Dans son argumentation, M. Bisaillon a rappelé qu'avant 1976, tout membre d'un cabinet politique était automatiquement intégré à la fonction publique après un an de service.

À l'arrivée au pouvoir du gouvernement péquiste, en 1976, 407 attachés politiques d'allégeance libérale sont automatiquement devenus fonctionnaires, acquérant du même coup sécurité d'emploi et une foule d'avantages, a signalé M. Bisaillon.

Le gouvernement du Parti québécois a cependant modifié la loi de sorte qu'aujourd'hui, nul ne peut devenir fonctionnaire en passant par le biais d'un cabinet politique.

Le député estime qu'une intégration des personnes après quatre ans de service au lieu d'une seule année paraît raisonnable.

Il s'agit, dit le député, de créer des conditions favorables pour permettre l'embauche de personnel qualifié dans les cabinets.

Rejet

La suggestion de M. Bisaillon a cependant été rejetée autant par la ministre Denise Leblanc-Bantey que par le porte-parole officiel de l'opposition libérale dans ce domaine, le député Réjean Doyon, de Louis-Hébert.

Selon Mme Leblanc-Bantey, l'arrivée massive d'attachés politiques libéraux dans la fonction publique au lendemain de la défaite libérale de 1976 a été une « situation ahurissante et exagérée » qu'il faut éviter de revivre.

Selon Mme Leblanc-Bantey, on ne peut pas, au moment où il y a réduction constante de postes chez les fonctionnaires, accepter de grossir la fonction publique de cette façon.

Pas d'égalité pour la retraite et les rentes des femmes

■ QUÉBEC (PC) — Dans plusieurs secteurs, les femmes ne sont pas encore sur un pied d'égalité avec les hommes, ont déploré hier dans un communiqué les députés libéraux Herbert Marx (D'Arcy-McGee) et Thérèse Lavoie-Roux (L'Acadie).

Cette discrimination contre les femmes s'exerce notamment dans les régimes de retraite ou de rentes, dans les régimes d'assurance-vie ou dans plusieurs régimes d'avantages sociaux.

Les députés Marx et Lavoie-Roux s'étonnent de cette situation en dépit des nombreuses promesses du ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, de mettre fin à toute forme de discrimination envers les femmes.

Les députés libéraux signalent que l'Assemblée nationale a adopté une loi en décembre 1982 pour mettre fin à ce type de discrimination. Toutefois, la mise en vigueur de cette loi est conditionnelle au dépôt d'un règlement par le ministre, ce qui n'a pas encore été fait.

Un exemple concret de discrimination : les primes d'assurance-retraite exigées par les compagnies d'assurance sont plus élevées pour les femmes, sous prétexte qu'elles vivent en moyenne plus longtemps que les hommes.

Lévesque gagne le plus et Pawley le moins

■ WINNIPEG (PC) — La différence entre le salaire de M. Howard Pawley et celui de M. René Lévesque est de $33821. Et c'est le premier ministre du Manitoba qui gagne le moins.

Un rapport réalisé par deux fonctionnaires de l'Ontario, qui fait suite à une étude comparative des salaires payés aux législateurs canadiens, révèle que le premier ministre néo-démocrate, M. Pawley gagne $56506.

La rémunération annuelle du premier ministre du Québec, M. René Lévesque, atteint $90327.

Les dix autres dirigeants provinciaux et des Territoires se situent quelque part entre les deux. Par exemple, le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bill Bennett, gagne $76527 et celui de la Nouvelle-Écosse, M. John Buchanan, $65614.

L'étude de MM. Robert Flemming et Thomas Mitchinson démontre également que les ministres manitobains sont moins bien payés que les autres ministres provinciaux canadiens.

Seul le Yukon paye ses ministres moins cher qu'au Manitoba qui paye en moyenne $50506, mais la différence est seulement de $122 par an.

« Certes les salaires du premier ministre et des ministres sont parmi les plus bas au pays », a déclaré M. Andy Anstett, leader parlementaire du gouvernement manitobain.

Législateurs à temps partiel

Selon M. Anstett, l'explication de ce bas salaire réside dans le fait que les membres de la législature de cette province « jusqu'à récemment ont eu tendance à se percevoir comme des hommes politiques à temps partiel ».

C'est seulement depuis les dix dernières années que les législateurs manitobains se sont dévoués à leurs emplois à temps plein.

Les avocats, les médecins, les fermiers et autres qui recevaient un revenu indépendant se sont organisés pour jouer leur double rôle, mais les salariés doivent maintenant quitter leur emploi s'ils sont élus.

Le salaire de base des 57 députés de la législature du Manitoba est de $31814, ce qui les place au cinquième rang au pays, derrière le Québec ($44702), l'Ontario ($44475), la Colombie-Britannique ($40047) et le Nouveau-Brunswick ($37894).

Les Territoires du Nord-Ouest se situent à la fin de la liste avec un salaire annuel de $17613.

Comparaison difficile

Le rapport de 96 pages mentionne qu'il « est impossible de parvenir à une comparaison juste entre les députés à travers le pays sans tenir compte des profits occasionnels et revenus additionnels qui s'ajoutent au revenu normal de chacune des juridictions ».

L'étude mentionne que parmi les provinces et les territoires qui prévoient une allocation de logement pour les députés qui représentent des circonscriptions à l'extérieur des capitales, le Manitoba se classe encore au bas de l'échelle avec une allocation de $40 par jour lorsque le parlement siège.

Les députés du Yukon reçoivent $29.80 par jour pour les repas mais leur logement est payé séparément.

Les députés du Manitoba reçoivent également moins d'argent pour le travail dans leur circonscription que ceux des autres provinces et des territoires qui ont une telle allocation.

CPAIR. SUPER SOLDE D'HIVER.

Du 16 janvier au 8 mars. Jusqu'à 67% de rabais. Une économie pour chaque jour de la semaine.

Vancouver aller-retour		Victoria aller-retour		Calgary aller-retour	
Mar. mer. jeu. sam.	Dim. lun. ven.	Mar. mer. jeu. sam.	Dim. lun. ven.	Mar. mer. jeu. sam.	Dim. lun. ven.
279 $	329 $	309 $	359 $	249 $	299 $
Plein tarif économique courant: 844 $		Plein tarif économique courant: 854 $ En collaboration avec Air B.C.		Plein tarif économique courant: 712 $	
Edmonton aller-retour		**Winnipeg aller-retour**		**Autres Villes**	
Mar. mer. jeu. sam.	Dim. lun. ven.	Mar. mer. jeu. sam.	Dim. lun. ven.		
249 $	299 $	199 $	219 $	Nous avons également des tarifs réduits pour les destinations CPAir suivantes: Prince-George, Prince-Rupert, Fort Nelson, Grande-Prairie, Terrace, Fort St. John, Watson Lake et Whitehorse.	
Plein tarif économique courant: 712 $		Plein tarif économique courant: 480 $			

Pourquoi nous vous offrons le plein service pour bien moins que le plein tarif?

Les compagnies aériennes connaissent des périodes de grande activité.

Mais aussi des périodes creuses.

L'hiver est une période creuse. Surtout de janvier à mars.

C'est pourquoi nous en profitons pour vous offrir l'occasion de voyager avec nous à prix réduit. Une offre qui fera sûrement boule de neige.

Cet hiver, voyagez avec CPAir pendant l'une de nos journées creuses – mardi, mercredi, jeudi ou samedi – et obtenez le fameux service qui a fait notre renommée, tout en économisant jusqu'à 67% sur le tarif courant.

Notre plein service comprend: thé, café, lait ou jus; repas (aux heures de repas); deux pièces de bagages enregistrées sans frais.

Nous vous offrons également des tarifs réduits pour d'autres destinations. Pour tout renseignement, y compris les tarifs réduits après le 8 mars, appelez votre agent de voyages ou CPAir au 931-2233. À l'extérieur de Montréal, composez sans frais le 1-800-361-8026.

Conditions • Réservation au moins 14 jours avant le départ. • Séjour minimum: 7 jours. Maximum: 30 jours. • Les billets s'achètent dans les 3 jours suivant la réservation et au moins 14 jours avant le départ. • Aucun remboursement ni échange. • Taxe de transport en sus. • Tarifs sujets à changements et à l'approbation du gouvernement. • Nombre de sièges limité. • D'autres conditions peuvent s'appliquer.

CPAir

CP et sont les marques déposées de Canadien Pacifique Limitée.

DRF 8400

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

MICHEL ROY
éditeur adjoint

CLAUDE GRAVEL directeur de l'information
JEAN-GUY DUBUC éditorialiste en chef

La séparation du SUCO et de l'ACDI

Il y a six mois qu'on se demande ce qu'il adviendra du Service universitaire canadien outre-mer (SUCO). On n'a pas encore de réponse; ou plutôt, on a des réponses contradictoires. D'une part, le gouvernement fédéral maintient sa résolution de couper les vivres au SUCO le 31 mars prochain; d'autre part, des membres du SUCO, appuyés par un nombre imposant d'organismes québécois, se disent prêts à repartir à zéro pour survivre d'une façon ou d'une autre. Autour d'eux, des gens s'interrogent à haute voix sur le SUCO et l'ACDI (Agence canadienne de développement international), comme les 251 universitaires dont LA PRESSE publiait la réflexion hier et comme le directeur de l'Institut Nord-Sud, M. Bernard Wood, qui s'expliquait dans le *Globe and Mail* d'hier également.

La question est simple: est-ce à cause de son administration ou de ses options politiques que l'ACDI coupe subitement les vivres au SUCO?

À Ottawa, on a déjà affirmé que si le SUCO acceptait une nouvelle structure administrative, le gouvernement pourrait recommencer à financer l'organisme. Raisons invoquées: déficit croissant; recrutement insuffisant de coopérants depuis deux ans; déficiences dans la comptabilité malgré l'aide de consultants payés par l'ACDI; changements trop fréquents dans l'équipe de direction.

S'il est vrai que ce sont là les reproches, il est aussi vrai qu'ils peuvent trouver leurs solutions.

Mais du côté du SUCO et de certains observateurs, on croit qu'il faudrait plutôt pointer du doigt des raisons politiques comme source de mécontentement d'Ottawa. En juillet dernier, le directeur démissionnaire du SUCO, M. Jacques Jobin, reprochait à l'organisme, «une perte du sens de la réalité au profit de l'analyse socio-politique et de l'action politique militante, ce qui n'est pas l'objectif du SUCO...»

Le directeur actuel, M. Alain Ambrosi, ne semble pas nier ce fait. Il insistait récemment, lors d'une assemblée générale du SUCO, sur le «devoir subversif» qui est celui des milieux progressistes: «Cette subversion multipopulaire, disait-il, il faut la revendiquer.» Et en lançant un appel au premier ministre Trudeau, M. Ambrosi déclarait: «Ce n'est plus une question administrative mais bien politique. Et il faut savoir laquelle.»

Il sait pourtant «laquelle»: M. Ambrosi a lui-même convenu que l'implication du SUCO dans les causes de libération nationale, en Afrique particulièrement, a peut-être brusqué certaines gens et que cette action a «peut-être causé des problèmes au gouvernement canadien».

Le conflit paraît donc manifestement idéologique et politique. Les universitaires cités plus haut ne s'y trompent d'ailleurs pas en demandant: «Pourquoi donc punir pour ses exigences démocratiques et populaires en matière d'aide un organisme si bien enraciné au tiers-monde et clairement identifié au Québec et à l'Acadie?» Et la réponse suit: «Le passage de l'assistance à la solidarité signifiait dans les faits la promotion du principe de l'auto-développement, donc de la conscientisation, un enracinement plus profond et une identification plus grande au Québec et à l'Acadie...»

Comment se surprendre des hésitations d'Ottawa? On devrait trouver normal que, dans l'optique fédérale, comme le disent les universitaires, «l'ACDI annonce la rupture avec le SUCO et ses exigences démocratiques et populaires».

Qu'est-ce qui fait problème? Le silence, les fausses raisons et les artifices d'Ottawa. Comme dit Bernard Wood: «La seule façon de conserver l'appui de la population aux programmes d'aide se trouve dans un dialogue franc avec les Canadiens concernant nos politiques à ce sujet.» Le gouvernement a sûrement le droit, en subventionnant un organisme, de définir ses exigences. Mais il a également le devoir de les défendre ouvertement et honnêtement.

Jean-Guy DUBUC

Droits réservés

REVUE DE PRESSE

Le mystère Andropov persiste

L'absence de M. Youri Andropov à la réunion plénière du Comité central intrigue beaucoup les éditorialistes français.

Pour «Le Parisien libéré», «le mystère Andropov s'épaissit. À l'Est rien de nouveau, dit-on couramment. Et pourtant, une réunion plénière du Comité central du parti communiste d'Union soviétique, la plus haute instance dirigeante du pays, s'est ouverte à Moscou sans que Youri Andropov y assiste, comme sa fonction de secrétaire général l'y oblige. Le mystère de son absence à l'occasion du traditionnel défilé de la Place Rouge, qui marque chaque année l'anniversaire de la révolution d'octobre, s'épaissit donc. Fera-t-il sa réapparition pour fêter en quelque sorte le quatrième anniversaire de l'entrée de l'armée rouge en Afghanistan? Il est permis d'en douter, principalement pour deux raisons: à savoir tout d'abord que M. Andropov serait atteint d'une grave maladie rénale, à savoir ensuite que l'ancien «patron» du KGB tient à conserver l'image de marque «libérale» qu'il s'était lui-même forgée en faisant circuler en Occident la rumeur selon laquelle il était opposé à l'invasion soviétique de l'Afghanistan».

Pour «Le Figaro», M. Andropov prépare sa succession: «Officiellement, Andropov gouverne par écrit. Aucune ambiguïté: du fond de son lit, le chef suprême veut rester le leader déterminé qui, lors de son discours inaugural, en novembre 1982, fixait au pays un programme de relance économique. Avec une double recette: sanctions disciplinaires pour les paresseux et les incompétents, récompenses matérielles pour les bons travailleurs. En somme, Andropov continuerait à avancer ses pions. Les porte-parole soviétiques sont nombreux à rappeler en confidence que Franklin Roosevelt fut grand... et malade. Le forfait d'hier semble démontrer que ce parallèle est dépassé. Maintenant, Andropov est un homme pressé. À défaut d'avoir le temps de réaliser son programme, sa santé déclinante lui impose de préparer la voie à un héritier selon son coeur».

C'est aussi le mystère de l'absence du numéro un soviétique qui préoccupe «Le Matin». «Le mystère autour de la maladie du secrétaire général reste entier. Le chef du PCUS a de toute évidence suffisamment de pouvoir politique pour procéder à un remaniement qui lui est favorable, mais il reste physiquement incapable de se montrer en public. La version officielle, maintenue jusqu'à la session du comité central du PCUS, date du 30 octobre et est de la plume de Youri Andropov lui-même. Le secrétaire général (...) avait alors annoncé qu'il souffrait d'un «refroidissement». De son côté, un porte-parole du Kremlin devait déclarer que le numéro un soviétique s'occupait «activement des affaires du parti, de l'État et de la défense». On ne devait pas en apprendre davantage de source officielle et c'était déjà beaucoup de la part d'un régime qui avait passé quasiment sous silence huit ans de maladie de Leonid Brejnev».

Agence France-Presse

DOCUMENT

L'évolution du secteur minier au Québec au cours du dernier siècle

Or, amiante, accidents, conjoncture

L. Gonzague LANGLOIS

Voyons maintenant le comportement de l'industrie de l'or au Québec au cours des 100 dernières années. L'or autant par sa valeur symbolique qu'économique a toujours suscité des mouvements souvent excessifs de la part d'une partie de la population. Que l'on songe à la ruée vers l'Ouest américain et à celle du Klondike, à la suite des découvertes d'or dans ces régions, dans la dernière partie du 19e siècle. Au Québec, on distingue très nettement trois périodes pendant lesquelles l'or a été la cause d'activités intenses de prospection du territoire québécois. Une première vague s'est d'abord manifestée lorsque M. Charles deLéry découvrait par harsard des pépites d'or dans un des affluents de la rivière Chaudière en Beauce et obtenait, en 1846, du gouvernement provincial, les droits exclusifs d'exploiter le minerai d'or sur la Seigneurie Rigaud-Vaudreuil qui incluait tout le territoire de la vallée de la Chaudière.

Peu après, une compagnie était formée pour la récupération de l'or dans les sables des rivières formant le bassin de drainage de la Chaudière, soit la rivière des Plantes, la rivière du Loup et surtout la rivière Gilbert. Des découvertes intéressantes étaient faites dans ces rivières, entre autres, plusieurs pépites d'or de plus de 50 onces chacune dont la plus importante pesant 71 onces. La production d'or, cependant, n'a jamais été très importante au cours de la période 1850-90 et n'a guère rapporté plus de 50000$ à 100000$ par année. On estime cependant à environ 2 millions de dollars la valeur totale de la production d'or de la Beauce au cours de cette période.

D'ailleurs, à partir de 1860 jusqu'à 1883, les nombreux conflits entre les propriétaires de terrains ont, à toutes fins utiles, annihilé la production d'or dans la Beauce. C'est probablement l'origine de l'image qui circule encore de nos jours sur les Beaucerons, à savoir que ce sont des spécialistes des cours de justice. En somme, ce qui avait été bâti par les prospecteurs en Beauce, a été détruit par les avocats.

La deuxième vague importante de la prospection pour l'or est survenue dans l'Abitibi, à l'occasion de la découverte du dépôt de Noranda en 1922.

Tel que mentionné auparavant, les prospecteurs ontariens, après avoir parcouru le nord-est de l'Ontario, se sont ensuite dirigés plus à l'est, du côté du Témiscamingue et de l'Abitibi. La découverte de Ed Horne, à Noranda, les a d'ailleurs fortement encouragés à intensifier leurs recherches dans cette vaste région. C'est ainsi que plusieurs dépôts de minerai aurifère ont été découverts à cette époque, non seulement dans la région de Rouyn-Noranda, mais aussi dans les régions de Cadillac, Malartic et Harricana, région au coeur de laquelle devait s'établir la ville de Val-d'Or.

En fait, quelques mines d'or commencèrent leurs opérations avant 1930, parmi lesquelles, outre la mine Horne, on peut mentionner la mine O'Brien, en 1928, les Mines Siscoe et les Mines Malartic, en 1929.

L'augmentation du prix de l'or de 20$ à 35$ l'once décrétée par le président Roosevelt, en 1934, a été l'occasion d'une extraordinaire relance de la prospection et de la mise en valeur du minerai aurifère dans le nord-ouest québécois. Les dépôts déjà découverts mais non rentables à un prix de 20$ l'once, le sont soudainement devenu à 35$ l'once. C'est ainsi que des opérations minières exploitant des dépôts de .2 d'once d'or à la tonne et moins, sont devenus profitables du jour au lendemain et l'on a vu surgir dans le nord-ouest du Québec, pas moins de 35 exploitations aurifères au début des années 40, produisant au-delà d'un million d'onces d'or annuellement, pour une valeur de production qui a atteint, en 1942, un total de 42 millions de dollars.

Avec la fin de la Deuxième Guerre mondiale et le début de la période inflationniste qui a influencé les coûts d'exploitation à la hausse, le prix fixe de 35$ l'once pour l'or, est vite devenu insuffisant, de sorte que l'industrie de l'or a commencé à décliner dans le nord-ouest.

En 1948, le gouvernement fédéral, dans le but d'éviter de trop nombreuses fermetures de mines d'or, accordait une aide spéciale qui permettait de porter le prix de l'once d'or à un maximum de 48,50$. Cette mesure a permis pendant quelques années, de ramener la production de l'or au même niveau qu'au début des années 40. Cependant, à partir des années 60, le déclin de l'industrie de l'or a continué de s'amplifier jusqu'en 1971, alors que le prix de l'or a été libéré par les USA, de ses liens politiques et a commencé à refléter beaucoup plus adéquatement l'économie mondiale.

En 1971, par exemple, la quantité d'or produite avait diminué à 400000 onces pour une production de 22$ millions. Depuis quelques années, avec l'augmentation phénoménale du prix de l'or qui a atteint, en 1980, une moyenne de 600$ l'once, nous assistons à la troisième relance de l'industrie de l'or au Québec. Cette dernière phase a relancé les investissements en exploration, lesquels ont totalisé plus de 125 millions en 1981 et 1982. En 1983, on peut s'attendre à ce que la production atteigne 850000 onces, pour une valeur d'au-delà de 400000000$.

L'or qui, en 1925, avait été le véritable point de départ de l'industrie minière au Québec, est en train d'assurer un nouveau départ à ce même secteur industriel, 60 ans plus tard.

L'amiante

Enfin, un produit minéral qui ne peut être passé sous silence, parce qu'il a occupé une place très importante au cours des 100 dernières années, c'est l'amiante. Ce minéral, que les mineurs appelait roche à coton, a été repéré dans les Cantons de l'Est, vers 1878. Très vite cependant, l'extraction de cette fibre a pris tellement d'ampleur, qu'en peu d'années, le Québec est devenu le plus important producteur d'amiante au monde. Le développement rapide des produits d'amiante, tels que les isolants, les ciments, les papiers, les briques, etc., a entraîné une importante hausse des prix de l'amiante qui a permis un développement rapide de l'industrie. Alors que la production d'amiante n'était qu'à peine un millier de tonnes en 1883, elle avait augmenté à 8000 tonnes en 1890 et son prix se situait déjà entre 30$ et 130$ la tonne. En 1910, la production atteignait 70000 tonnes et en 1925, 280000 tonnes pour une valeur totale de 11 millions de dollars.

En fait, l'industrie de l'amiante a continuellement progressé au cours du siècle dernier, pour atteindre son apogée en 1979, avec une production de 1,3 million de tonnes et une valeur de 533 millions de dollars. Malheureusement, la publicité aussi énorme qu'exagérée sur les effets cancérigènes de l'amiante, à partir de 1976, a miné cette industrie au cours des 4 dernières années, de sorte qu'en 1983, la production aura diminué de plus de la moitié en quantité aussi bien qu'en valeur, à cause de la fermeture de plusieurs marchés tant européens qu'américains.

L'industrie de l'amiante à qui on prédisait, il n'y a pas si longtemps, un autre siècle de prospérité, a été sacrifiée, si on peut dire, sur l'autel des grands prêtres de l'environnement et de la qualité de la vie.

Considérations générales

Au cours du siècle dernier, l'industrie minérale québécoise a produit pour plus de 30 milliards de nouvelles richesses dont la moitié au cours des 15 dernières années. Depuis, elle a donné annuellement de l'emploi à plus de 25000 travailleurs directement dans les entreprises d'extraction. Cela a procuré 5 fois plus d'emplois dans les services connexes ou dans les industries rattachées au secteur minier, soit en aval, soit en amont.

Par ailleurs, lorsqu'on examine l'évolution des salaires dans ce secteur industriel, on s'aperçoit d'abord que le secteur minier a toujours assuré à ses travailleurs un salaire supérieur à tous les autres secteurs industriels. Ce salaire, de moins de 1$ par jour en 1883, se situe présentement à plus de 125$ par jour et on remarque que même pendant la grande dépression économique des années 30, le salaire dans les mines atteignait 4$ par jour, soit quatre fois plus que dans les autres secteurs industriels.

Enfin, il faut se rendre compte que l'exploitation des richesses minières, surtout par méthodes souterraines, présentent des risques sérieux qui ne peuvent être contrôlés que par des programmes de sécurité rigides et un entraînement spécial des travailleurs miniers. On peut constater en examinant les anciens rapports au cours de cette longue période, que la sécurité dans les mines s'est établie à la suite d'un très long processus.

En 1928, par exemple, sur un total de 16000 travailleurs miniers, on déplorait 24 accidents mortels. En 1945, le nombre de travailleurs miniers avait augmenté à 19000, mais on déplorait encore un nombre similaire d'accidents mortels. A partir de cette date, la sécurité dans les mines est devenue une préoccupation beaucoup plus présente pour la direction des entreprises, de sorte qu'en 1961, le nombre des travailleurs avait augmenté à 32,000 mais les accidents mortels avaient diminué à 19, dont 13 dans les mines et 6 dans les carrières.

En 1982, selon le rapport de la CSST, on n'a eu à déplorer qu'un seul accident mortel. Les catastrophes sont toujours possibles et celle de Belmoral, même si c'est la seule au cours des 35 dernières années, en est une de trop. Cependant, il y a tout de même eu une énorme amélioration depuis 40 ans au niveau de la sécurité du travail du mineur, malgré le fait que les conditions intrinsèques à l'exploitation des mines et carrières, existent toujours. La réalité est donc fort éloignée de l'image encore circulée chez la population, sur les dangers courus par les travailleurs miniers, image qui n'a pratiquement pas évoluée depuis un siècle.

Au cours des deux dernières années, le secteur minier québécois, aussi bien que canadien, a dû faire face à une conjoncture qui pourrait affecter sa prospérité pour plus d'une décennie. Cette conjoncture réunit trois facteurs défavorables à son expansion:

tout d'abord, la demande mondiale des produits miniers a une forte tendance à la baisse, à cause de la miniaturisation des équipements électroniques, l'avènement des plastiques et la diminution du poids des automobiles;

en second lieu, la concurrence des pays sous-développés augmente considérablement à cause de l'augmentation impressionnante des activités de recherches de dépôts miniers dans ces pays, lesquels, à cause de leur niveau de vie, peuvent produire à des coûts très bas et inonder les marchés internationaux afin de se procurer les devises étrangères dont ils ont un urgent besoin;

enfin la période inflationniste vécue depuis 15 ans et le haut standard de vie de notre population contribuent à augmenter rapidement les coûts de production de nos matières premières à un tel point qu'il devient de plus en plus difficile de faire face à la concurrence internationale. Comme en 1883, alors que le premier élan de notre secteur minier québécois avait accusé un net recul, de même, 1983 sera non seulement une des pires années de la dernière décennie, mais sera aussi une année annonciatrice d'un futur encore plus incertain.

Le second siècle débute difficilement pour notre secteur minier, expérons que la situation pourra se redresser comme il nous a été à même de le constater dans le courant du siècle dernier.

L'application de la clause Québec dans l'Outaouais

Avant de concéder l'abandon de la clause Québec en retour d'une preuve que les minorités francophones canadiennes reçoivent les services éducatifs équivalents à ceux de la minorité anglophone du Québec, le gouvernement québécois aurait avantage à se demander s'il peut se permettre de telles largesses à l'égard de sa propre majorité. Il n'est pas du tout évident que la clause Québec ne soit pas essentielle à la survie de la langue française au Québec et à l'intégrité culturelle de la majorité francophone.

Dans l'Outaouais, troisième centre urbain du Québec en terme de population et porte d'entrée du Québec face à l'Ontario, la clause Québec apparaît être un outil dont nous ne saurions nous passer sans craindre le pire. L'Outaouais est confrontée à la région urbaine Ottawa-Carleton, trois fois plus populeuse et à 80 p. cent anglophone. La langue de travail y est l'anglais et ce, dans tous les secteurs, y compris la fonction publique fédérale. Du côté québécois, la langue de travail est le français sauf à l'intérieur de la fonction publique fédérale située à Hull et dans les secteurs de service la desservant.

Un autre Mirabel

Le gouvernement fédéral a procédé, au cours des années soixante-dix à l'implantation d'environ le cinquième de ses ministères et agences à Hull, sans tenir compte du caractère français de l'Outaouais. Parmi les premiers ministères à traverser la rivière, le ministère de l'Environnement comptait 88,9 p. cent d'unilingues anglophones. Conséquemment, la langue des affaires dans les secteurs avoisinants est devenue l'anglais. Le gouvernement fédéral refuse, encore à ce jour, de reconnaître le visage français de Hull, à 90 p. cent francophone. Tout récemment, on annonçait la venue prochaine du 23000e fonctionnaire, un arrivage en provenance de la Défense nationale cette fois. Pour le gouvernement fédéral, Hull n'est pas la métropole d'une région du Québec mais un quartier de la ville d'Ottawa. Ce mépris de l'identité culturelle, sociale et économique du Québec et de l'Outaouais a amené la Société nationale des Québécois de l'Outaouais à identifier le gouvernement fédéral comme étant le principal agent d'anglicisation de l'Outaouais. Sans oublier que cette dépendance accrue de l'Outaouais québécois envers le secteur gouvernemental n'a rien de prometteur au plan économique. La croissance en main-d'oeuvre de ce secteur est certes un des plus faibles sans oublier que l'immense majorité des achats en biens et services se fait du côté ontarien.

Aller plus loin

La SNQO a fait part récemment à la Commission parlementaire étudiant la Charte de la langue française de cet état de faits. Nous avons demandé au gouvernement du Québec d'entreprendre, dans les plus brefs délais, des négociations avec le gouvernement fédéral en vue de franciser la fonction publique fédérale à Hull, comme cela s'est fait ailleurs au Québec. La SNQO verrait d'un mauvais oeil que le Gouvernement néglige cette demande urgente et élimine un instrument vital de l'affirmation du caractère français de l'Outaouais: la clause Québec. Cette mesure a permis jusqu'à maintenant de contenir adéquatement l'arrivée d'Anglo-Canadiens dans l'Outaouais. Les 200000 francophones de l'Outaouais ont besoin de l'appui masif de leur gouvernement et de l'ensemble des Québécoises et des Québécois. Alors que la francisation s'amorçait dans l'Outaouais comme ailleurs au Québec, le gouvernement fédéral avait déjà imposé l'anglais comme langue de travail et de service. Le gouvernement du Québec peut-il rester indifférent à cet affront plus longtemps?

Avant de se pencher sur le sort des minorités canadiennes-françaises, le Québec devrait faire le tour de ses régions. Ainsi verrait-il dans l'Outaouais que la clause Québec constitue un minimum vital dont on ne saurait pas se passer. De plus, à sonder le coeur et l'esprit des Québécoises et des Québécois de l'Outaouais, les ministres et députés du Gouvernement se sentiraient inspirés par la volonté farouche qui se manifeste ici à l'égard de la langue française, en dépit du gouvernement fédéral et en dépit de l'Ontario. Mais encore faut-il qu'on veuille écouter, comprendre et épauler.

Déjà le gouvernement n'a pas fléchi sur le plan de l'affichage. Le visage du Québec restera français, comme il se doit. Mais encore faudrait-il, du moins dans l'Outaouais, que cette affirmation ne soit pas un symbole mensonger. Pour ce faire, le gouvenement du Québec se doit de maintenir la clause Québec dans l'Outaouais. Accords de réciprocité ou pas, la clause Québec est un minimum pour assurer l'intégrité culturelle et sociale de l'Outaouais. L'abandon de la clause Québec dans l'Outaouais entraînerait la minorisation inévitable des francophones.

Est-ce là l'objectif de la Charte de la langue française?

Jacques DUPONT
président
Société nationale des Québécois de l'Outaouais

Un Noël québécois

Je rêve d'une célébration, où pour l'instant d'une simple gigue, les petites particules de soleil qui me compose s'unifieraient à celles de mes proches.

De cette incroyable intensité humaine, les milliers de concepts unicolores, prisonniers de notre quotidien, en perdraient leur couleur mensongère.

De cette répulsion symbolique de couleurs, originerait, telle une synthèse féerique, un vent multicolore qui donnerait le signal d'une métamorphose trop souvent refoulée.

Des nuages apparaîtraient et sonneraient la Charge en faisant entendre leurs percussions.

Les arbres du voisinage se feraient alors trombones et saxophones.

Les animaux, sous une telle brise d'envoûtement, se feraient flûtes et trompettes.

Pendant que certains oiseaux s'improviseraient chefs d'orchestre, des centaines de colombes sortiraient de ces nuages célestes, comme pour signifier un fabuleux débarquement. Puis, survolant les eaux, elles entameraient avec les poissons un chant si grandiose, que ciel et terre donneraient l'impression d'être enfin réunis...

Les montagnes feraient écho de cette fête de continents en continents.

Et de cette immense communion de tendresse, rejaillirait une force à faire fondre l'orgueil de l'humanité... une force que chaque être ne peut découvrir qu'en se faisant majestueusement plus petit que les autres, une force avec laquelle chaque petit être aurait le pouvoir de se transformer en véritable poterie, pour tenter d'atteindre un modèle de bonté infini...

Une force avec laquelle il nous serait possible de déballer le petit peintre, la petite musicienne, le petit écrivain et la petite comédienne qui sommeillent en chacun de nous, et qui trainent depuis trop longtemps au pied du sapin incarnant l'entité humaine que la divinité nous a laissée. Le dépouillement de ces étrennes ferait, enfin, des habitants de notre planète des êtres dont les occupants de la crèche de la Pensée seraient mi-femme, mi-homme, et surtout, mi-enfant...

Une force qui représente l'emballage des cadeaux d'un prodigieux message, dont chaque être humain en possède son petit mot, son petit souhait, sa petite note de musique. Ces partitions de tous les peuples permettront un jour à la race humaine de jouer le merveilleux concerto de la béatitude... Cette extraordinaire force philharmonique rapprochera les étoiles si près de la Terre, que chaque interprète pourra cueillir la sienne et s'envoler. À l'instar des mages guidés vers leur destinée, nous dessinerons une formidable Voie lactée de traineaux, en route vers l'infini. Enfin, nous irons donner autant qu'un enfant aurait toujours voulu le faire...

Une force que l'enfant, qui vit en chaque être sur Terre, réussit à fredonner de son lointain berceau... la chaleur de la symphonie de l'Amitié!

Sylvain CHARTRAND
Pointe-aux-Trembles

la presse 100 ans
RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.		Commandes du lundi au vendredi 8h à 17h	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détaillants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-Presse	285-7306
Annonces classées	285-6901	Vacances, voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

Le cours de la dernière chance

J'ai assisté au colloque sur le projet de relance de l'enseignement professionnel. Étaient présents hauts fonctionnaires du ministère de l'Éducation, sous-ministres, directeurs généraux de Commissions régionales d'écoles, directeurs-adjoints d'écoles secondaires, représentants de la CEQ, représentants du monde des affaires, parents et représentants d'autres organismes que j'oublie. Un seul groupe du milieu scolaire, j'en suis sûr, n'était pas présent: les élèves du secondaire ou des cégeps.

Ce colloque faisait suite à plusieurs qui ont eu lieu depuis quelques années sur ce sujet. Il a été question bien sûr de tout ce qui touche l'enseignement professionnel, mais j'aimerais ici ne reprendre qu'un sujet: celui du professionnel court, cette clientèle d'élèves qui suivent le cours de la dernière chance.

Il est rare qu'un sujet fasse l'unanimité lors de ces rencontres sauf peut-être celui sur les conditions de réussite de l'enseignement du professionnel court. Et l'un des aspects est bien sûr le nombre d'élèves par classe. C'est tout juste si nous ne nous applaudissons pas lorsque nous affirmons qu'un groupe de 12 élèves est l'idéal pour ce type d'enseignement. Et nous poussons presque tous de hauts cris lorsque l'on pense à des classes dépassant ce nombre et nous pleurons presque lorsque l'on parle de 20, 21, 22 élèves par groupe dans un atelier ou une classe d'enseignement de professionnel court. Je suis toujours sorti de ces colloques persuadé de notre bonne foi à tous, de notre franchise et aussi de notre volonté à vouloir le bien de ces élèves qui sont les plus démunis dans notre système. Mais hélas! il y aura encore ce lundi où j'entrerai dans mon école, dans mon secteur où je verrai des classes de professionnel court à 18, 19, 20 et 21 élèves. Alors pourquoi ces groupes surchargés? Pourquoi est-ce que j'accepte cet état de choses? Bien sûr, je peux toujours dire que j'ai fait mon possible.

Il est vrai que je me suis rendu jusqu'à la loi 111 l'an passé pour le respect des ratios. Était-ce assez? Certainement pas! Pourquoi le directeur-adjoint de mon école accepte-t-il lui aussi? Et le directeur de mon école n'y peut-il rien lui non plus? Le comité d'école et de participation acceptent eux aussi.

Messieurs les conseillers pédagogiques et coordonnateurs de l'enseignement et vous, Monsieur le directeur général, êtes-vous aussi démunis, aussi impuissants et aussi tolérants que moi face à cette stupidité: 21 élèves dans une classe de professionnel court incluant un handicapé auditif et un handicapé visuel?

Et vous, Messieurs les commissaires, n'êtes-vous que des administrateurs de taxes scolaires ou êtes-vous, tel que je pense, des femmes et des hommes de bonne foi? Pourtant vous aussi vous le savez que ces classes existent; que faites-vous? Ou que pouvez-vous faire? Il y a bien sûr les hauts fonctionnaires du ministère de l'Éducation à qui il est facile de faire porter le blâme. Je suis sûr, après vous avoir entendus parler, de vos bonnes intentions. Mais pourtant, vous aussi vous acceptez.

Ne me dites pas que vous êtes à préparer justement une transformation du système. Dans tous les documents récents du ministère, pas un seul ne parle de ratios d'élèves dans une classe de professionnel court, on ne mentionne qu'un changement de vocable, soit l'inversion des lettres. On ne parlera plus de P.C. mais de C.P. — ( ) cela nous fera une belle jambe! Pendant les trois dernières années, il vous aurait pourtant été facile de donner des directives aux commissions scolaires leur demandant de limiter le nombre d'élèves du professionnel court à 12 élèves et de donner en même temps les budgets supplémentaires engendrés par cette mesure et ne me dites pas que c'est par manque d'argent surtout! Pas cette année! Vous qui avez en banque $300 millions sortis tout droit des poches des professeurs l'an passé. Face aux jeunes auxquels j'enseigne, j'ai honte de faire partie d'un groupe d'adultes qui rationalisent un état de fait si stupide.

Jacques DUBOIS
Vanier

Questions posées, réponses données

Monsieur Michel Roy
éditeur adjoint

Monsieur,

Sous la signature d'Anne Richer, LA PRESSE du 10 décembre 83, (B 9), tirait: Quatre noms émergent de la consultation pour la présidence du Conseil du statut de la femme. Le texte ne fait aucune mention de l'origine de la décision de faire émerger ces quatre noms.

Dans le but d'ajouter un complément d'information à cet article, pouvez-vous répondre aux questions suivantes:

a) Qui de la ministre à la Condition féminine, de la responsable du dossier de la présidence du CSF, ou de la journaliste qui a signé cet article est responsable de cette décision?
b) Cette décision a été prise sur la base de quels critères?
c) Qui parmi les personnes nommées plus haut a pris la responsabilité d'inciter ceux et celles qui ne s'étaient pas encore prononcés de faire leur choix parmi les quatre noms qui ont émergé au détriment des nombreuses autres candidatures?

Vous comprendrez facilement qu'il est important pour toutes les femmes du Québec qui sont de près ou de loin impliquées dans cette consultation d'identifier la personne qui, à ce stade-ci, a tenté d'orienter le choix final qui doit se faire seulement le 10 janvier prochain.

Recevez, Monsieur l'éditeur adjoint, l'expression de mon entière confiance en la diligence que vous mettrez à éclaircir cette intervention plutôt énigmatique, vous en conviendrez.

Claire COUTURE
Montréal

P.S.: Auriez-vous l'obligeance de publier cette lettre ainsi que les réponses dans la tribune libre.

C'est le Premier ministre qui nomme la présidente du Conseil du statut de la femme. Il n'est obligé d'aucune façon de consulter qui que ce soit.

Cependant il a consenti, suite à une proposition des femmes réunies au dernier colloque «Les femmes et l'économie», à ce que les groupes de femmes soient consultés. La candidate ne se présente pas elle-même; il ne s'agit pas d'une campagne électorale. Le nom de la candidate choisie par un groupe est acheminé au Secrétariat de la Condition féminine. Le Premier ministre, en principe, devra choisir une future présidente qui a au moins l'appui d'un nombre suffisamment représentatif de femmes.

Il y a effectivement d'autres candidates que ces quatre présentées dans LA PRESSE. Mais comme nous l'avons dit dans l'article, ce sont ces quatre qui émergent. Pourquoi émergent-elles? Tout simplement parce que ce sont les groupes eux-mêmes qui les ont mis en évidence. Comment le savons-nous? Par les groupes de femmes et par le Secrétariat à la Condition féminine. Tout simplement.

Personne parmi celles que vous nommez plus haut ne veut favoriser l'une ou l'autre de ces femmes. La décision de les faire connaître ne visait nullement à dévaloriser d'autres candidates. On le sait, la province regorge de femmes valables.

Il s'agissait tout simplement d'aller dans le courant de la consultation populaire. Et il suffit maintenant de vérifier que cette consultation n'a pas été un leurre.

Anne RICHER

Hull est de l'autre côté de la rivière

Monsieur Pierre April
Directeur du bureau d'Ottawa
La Presse Canadienne

La présente a pour objet de vous faire part de la consternation des autorités municipales de la ville de Hull à la lecture d'articles parus dans Le Devoir et LA PRESSE du mardi 29 novembre dernier relativement au début des travaux de construction du Musée national de l'homme et de la Galerie nationale du Canada.

Nous comprenons mal que des journalistes d'expérience «basés» dans la région de Hull-Ottawa réussissent à commettre une dépêche de nouvelles qui doive servir à alimenter les grands médias du pays sans mentionner que le Musée national de l'homme, devant coûter approximativement 80 millions de dollars, sera construit à Hull.

Cette omission nous semble d'autant plus flagrante et inexcusable qu'à deux reprises dans la dépêche, on indique que le musée sera érigé «de l'autre côté de la rivière».

Après des décennies d'interventions hulloises à cette fin, le gouvernement du Canada, en 1969, a choisi d'élargir sa présence régionale et son dynamisme économique au territoire de la ville de Hull ainsi devenue partie intégrante de la Région de la Capitale nationale et nous apprécierions grandement que les dépêches émanant du pupitre de votre agence puissent être fidèles à cette réalité.

Le directeur
André LACROIX
Maison du Citoyen
Hull

Débat de fond sans délai

M. Camille Laurin
Ministre de l'Éducation
Québec

Considérant la nécessité de modifications aux structures scolaires; considérant le désir manifesté en ce sens par la population; considérant la teneur confessionnelle de la loi 40 et la possibilité que le débat soit à nouveau différé; le Mouvement laïque québécois refuse la contrainte du statu quo ou de la loi 40 et réclame que le débat de fond sur les enjeux de la réforme scolaire ait bel et bien lieu et le plus tôt possible.

Daniel BARIL
président

N.B.

- *Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

À René Lévesque

Je sais bien qu'en général on ne parle pas de poil dans la maison du tondu et que la calvitie est une maladie plus ou moins honteuse dont aiment rarement qu'on y fasse allusion ceux qui en sont affligés. Mais il est des chauves dont le crâne est une cible si invitante que la tentation d'y diriger quelques fléches est pratiquement irrésistible. A plus forte raison s'il s'agit de se payer la tête de César.

Notre petit César à nous, qui occupe le trône du Premier Consul à la curie québécoise depuis longtemps (déjà!), possède, en plus d'une intelligence exceptionnellement brillante, un sens de l'humour qui ne se dément jamais et qui a même fait la joie récemment d'un président de république qui se trouve justement le successeur (mutatis mutandis) des fameux empereurs romains. C'est pour cela que j'ai pensé qu'il trouverait réjouissante la lecture d'un petit poème à peine vicieux que le défunt Martial, un impénitent esbrouffeur de la plume qui sévissait à Rome au bon vieux temps du paganisme, fit à l'adresse de ses ennemis intimes qui, comme notre petit César, avait le sommet «à poil». Le voici dans son intégrité. En original d'abord, et ensuite en traduction pour les quelques ignorants qui ne sauraient pas le latin.

«Raros colligis hinc et hinc
capillos et latum nitidae, calvae
campum temporibus tegis
comatis, sed moti redeunt
jubente vento reddunturque
sibi caputque nudum cirris
grandibus hinc et inde
cingunt: Vis tu simplicius senem
fateri? Ut tandem videaris
unus esse, tonsor jam reliquos
metat capillos: calvo turpius
est nihil comato.»

Que René Gouast, latiniste émérite, traduit par

«Tu ramènes tant bien que
mal ton cheveu rare et tu caches
le vaste éclat de ton sommet
sous la broussaille d'à côté,
mais, au gré du vent, la voici
à sa place rendue, voici ta
calvitie de houppettes
flanquée. Ne veux-tu bonnement
confesser ta vieillesse? Pour
paraitre toujours le même,
abandonne au coiffeur la
glane qui te reste: rien de plus
laid qu'un chauve chevelu!»

Voilà. On ne saurait couvrir d'un plus séant chapeau un chef aussi méritant.

Doris LUSSIER

Les hausses de tarifs et le transport en commun

Dès janvier prochain, les usagers du transport en commun de Montréal feront face à une nouvelle hausse de tarifs, la cinquième depuis 1978. En tant qu'utilisateurs de ce service public, nous questionnons la pertinence de telles augmentations. Jusqu'à maintenant, la CTCUM légitimait ces hausses par le taux d'inflation, les coûts d'amélioration du service, etc. Par quoi prétend-elle justifier la prochaine hausse?

Un surplus de 12$ millions à la CTCUM en 83, une économie potentielle de 4$ millions liée à l'abolition de la surtaxe sur l'essence pour 84, auraient pu nous laisser espérer le maintien (ou même, pourquoi pas, une baisse!) des tarifs actuels, Or, il n'en est rien. Seul un maigre 2,2$ millions sera retourné aux usagers, le reste étant redistribué aux municipalités de la Communauté urbaine de Montréal (CUM). Nous sommes, encore une fois, relégués au second plan.

Pourtant, à Laval (CTL), Trois-Rivières (CITF), Québec (CTCUQ), dans l'Outaouais (CTCRO) et sur la Rive-Sud (CTRSM), les commissions de transport ont décidé de maintenir leurs tarifs au taux actuel en retournant aux usagers la presque totalité des économies dues à l'abolition de la surtaxe sur l'essence.

Maintenant qu'il est impossible de fermer les yeux sur les conséquences désastreuses liées à l'utilisation massive de l'auto en ville, les différents intervenants provinciaux et municipaux dans le domaine du transport cherchent, officiellement, à «revaloriser» le transport en commun.

Mais dans les faits, l'incohérence des interventions, le manque (volontaire?!) de coordination entre les acteurs, en freinent l'essor. A Montréal, la décision de la CUM de hausser, une fois de plus et sans raison apparente, les tarifs, n'aidera en rien la «cause» du transport en commun.

Alain FORTIER, Michèle ANDRÉ, Janine CHARLAND, Eric SKULSKI, Marie-Dominique LAHAISE, Ruth FRANCOEUR, Sylvie GAUVIN, Rodrigue DÉCARIE, Sophie DUCHARME, Lucie GINGRAS, Raymond GOUIN, Jacques BRIÈRE, Charles E. BOUCHER, Richard MARCOUX, Agathe MOQUIN.

L'abolition d'un poste de bibliothécaire

Monsieur Jean-Guy Bergeron
Ville de Deux-Montagnes
Monsieur le maire,

C'est avec regret que j'ai appris que vous n'envoyez pas de représentant au sein du COBREN, organisme qui regroupe les directeurs des différentes bibliothèques de la région du Nord incluant la Bibliothèque centrale de prêt.

Votre décision d'abolir le poste de bibliothécaire professionnel pour la ville de Deux-Montagnes, même si elle a été le résultat d'une consultation limitée auprès des amis de la bibliothèque, entre autres, vient entacher de façon évidente l'image dynamique et le rayonnement d'un de vos services municipaux. Il est certain que votre absence du réseau régional vous prive de beaucoup d'informations pertinentes au domaine des bibliothèques et que la qualité des services rendus par deux employés au lieu de trois en souffre grandement. Comment une personne spécialisée en loisir peut-elle coordonner adéquatement le travail de catalogage et de développement des collections? Qui peut prendre des initiatives et participer par exemple à une campagne de promotion de la lecture? Il est très important de vous entourer de gens compétents.

Sans doute vous posez-vous les mêmes questions que moi. N'y aurait-il pas avantage à réévaluer les deux postes permanents que vous conservez et n'y aurait-il pas lieu de rétablir celui d'un professionnel? À moyen et à long terme vous enrichiriez votre équipe de gestionnaires et vous vous assureriez d'une compétence dans le domaine de l'information documentaire.

Je vous prie, Monsieur le maire, de prendre en considération les remarques que je me permets de vous adresser. Je suis confiante que vous comprendrez que nos intérêts dans ce domaine visent la poursuite d'un but commun: le mieux-être social, culturel et économique de votre communauté par une meilleure accessibilité à l'information.

Rachèle TREMBLAY
Présidente
Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

CÉLERI PASCAL
Produit des É.-U.
Canada No 1
gr. 24
99¢ ch.

NOIX DE GRENOBLE
2,62 /kg
1,19 /lb
Produit des É.-U.

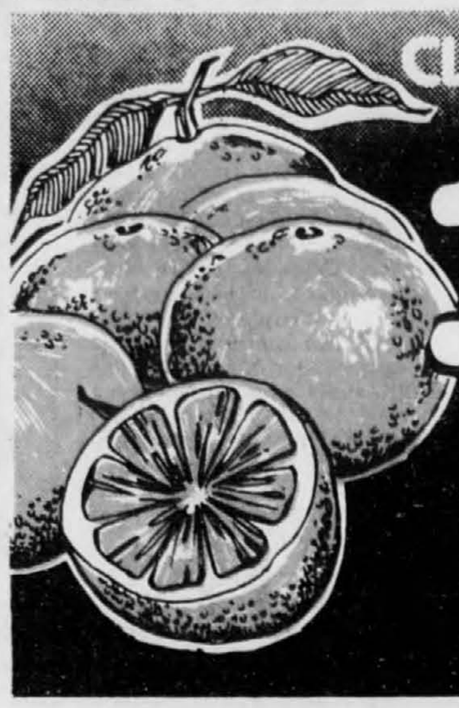

CLÉMENTINES
Importées du Maroc
1,52 /kg
69¢ /lb

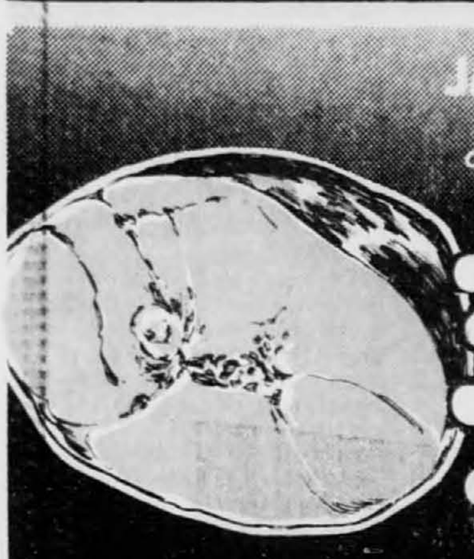

JAMBON FUMÉ
MÉRITE
découenné, sans jarret, prêt-à-manger, un bout ou l'autre
3,04 /kg
1,38 /lb

JEUNE DINDON SURGELÉ
Canada catégorie "A" (toutes pesanteurs)
2,60 /kg
1,18 /lb

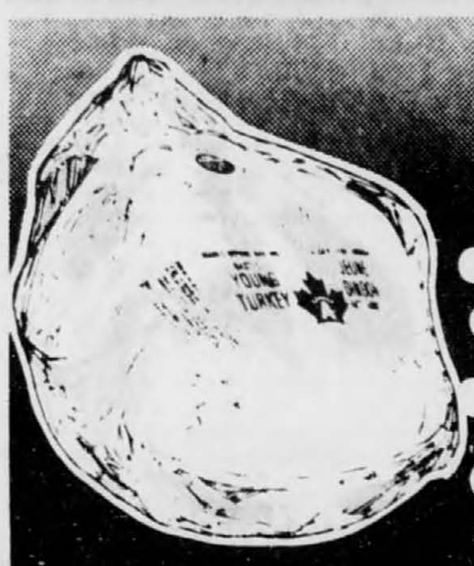

JEUNE DINDON BADIGEONNÉ
surgelé
Canada catégorie "A" (toutes pesanteurs)
3,04 /kg
1,38 /lb

CRÈME GLACÉE
MÉTRO
parfums variés, cont. plastique 2 Litres
1,89

JUS DE LÉGUMES
V-8 CAMPBELL
cont. 1,36 Litre
87¢

MARGARINE MOLLE
LACTANTIA
cont. 907 g (disponible au Québec seulement)
1,77

EAU MINÉRALE MONTCLAIR
bouteille 750 mL
59¢

PÊCHES TRANCHÉES ou MOITIÉS
SALADE DE FRUITS
POIRES BARTLETT EN DEMIES
DEL MONTE
Canada de fantaisie, bte 796 mL
1,29

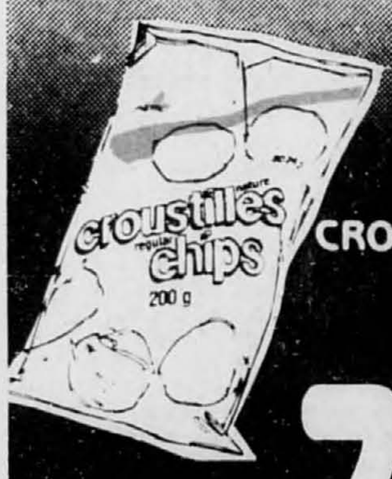

CROUSTILLES
MÉTRO
sac 200 g
79¢

CRAQUELINS
RITZ CHRISTIE
bte 450 g
1,59

Les prix annoncés dans cette page sont en vigueur dans tous les magasins de vos maîtres épiciers Métro participants du lundi 26 décembre au samedi 31 décembre 1983 jusqu'à 17h00. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Si un article venait à manquer, n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Si certaines marques de commerce de produits annoncés ne sont pas disponibles dans certaines régions, elles seront alors remplacées par une autre marque de commerce de même nature et d'un prix coûtant égal ou supérieur. Pas de vente aux marchands. Photos à titre indicatif seulement.

Surveillez les heures d'ouverture de la période des fêtes chez votre maître épicier Métro.

METRO

arlington sports

DES MILLIONS DE $ DE MARCHANDISES EN SOLDE

DES RABAIS DANS TOUS NOS MAGASINS

DES RÉDUCTIONS DE

20% ... 30% ... 40% ... JUSQU'À 60%

DANS CHAQUE RAYON!

DES SKIS DE DESCENTE, BOTTINES, FIXATIONS, VÊTEMENTS DE SKI, CHANDAILS, GANTS, SKIS DE FOND, CHAUSSURES DE SKI DE FOND, FIXATIONS, ÉQUIPEMENT DE HOCKEY, PATINS, VÊTEMENTS EN MOLLETONNÉ, GOLF, RAQUETTES, TENNIS, PÊCHE, CAMPING, ARTICLES POUR LE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE, BICYCLETTES, ACCESSOIRES ET CHAUSSURES!

EN FAIT DE CHOIX, QUALITÉ, SERVICE ET PRIX...

Centre Laval
1600, boul. Le Corbusier, Laval
688-1021

Le Mail Champlain
2150, boul. Lapinière
Brossard
671-7275

Le Mail West Island
3149, boul. des Sources
Dollard-des-Ormeaux
683-8400

arlington sports

C'EST DUR À BATTRE!

Les Galeries d'Anjou
7201, boul. Les Galeries d'Anjou
Ville d'Anjou
353-9000

Les Promenades St-Bruno
226, boul. Les Promenades
St-Bruno
653-1364

1175 ouest, rue Ste-Catherine
288-0181

MasterCard VISA AMERICAN EXPRESS

LA PRESSE
100 ans d'actualités

En Roulant Ma Boule

GAZETTE HEBDOMADAIRE DU PERE LADEBAUCHE

(POUR LES BAMBINS DE HUIT ANS)

LA SUSPENSION DE LA VIE

Découverte extraordinaire.

Vieux papiers — Une découverte ancienne — Le sommeil à volonté — La patente à monsieur Rotura — Faits divers — Echos mondains — Dans les affaires — En cas de guerre — Les grincheux — Les endormis.

—En furetant dans des vieux papiers, je trouve dans le numéro du 26 mai 1879, du "Times" de Londres, l'annonce d'une découverte mirobolante faite par un monsieur Rotura.

Voilà ce qu'il y a d'écrit.

"La Flore du Nouveau-Monde vient "de révéler un secret qui mystifie nos "savants les plus avancés.

"M. James Grant, que l'on dit être "un des élèves de feu M. Nicolle, (l'as"socié de M. Thomas Mort pour l'ex"ploitation d'un procédé de congéla"tion), s'occupait secrètement avec M. "Rotura à Sydney, Australie, de recher"ches scientifiques dont le résultat eta"blit le fait que la vie animale peut être "réduite à un état de suspension abso"lue pour un temps indéfini, des jours, "des mois, et même des années, et que "les fonctions vitales peuvent être sub"séquemment reprises à volonté.

"Dans le mois de décembre dernier "M. Rotura demanda à M. Grant de "l'aider à expédier en Angleterre le be"tail vivant.

"M. Rotura prétendit avoir trouvé "dans les forêts de l'Amerique Méridio"nale un poison végétal ayant la pro"priété de suspendre la vie; l'engour"dissement qu'il produisait se "continuait jusqu'à l'application d'une "autre essence végétale rétablissant la "circulation du sang. La suspension de "la vie était tellement parfaite que M. "Rotura avait découvert dans un climat "chaud que la décomposition s'était dé"clarée aux extrémités du corps d'un "animal atteint de cette léthargie ou "plutôt de cette mort vivante. Il s'ima"gina que si le corps était soumis à une "température suffisamment basse "pour arrêter la décomposition, l'en"gourdissement pourrait être entretenu "pendant plusieurs mois, peut-être pen"dant des années.

"Avant de prendre congé de M. "Grant, il satisfit sa curiosité en faisant "devant lui des expériences sur un "chien et sur un mouton.

"Il injecta sous l'épiderme de "l'oreille de l'animal, deux gouttes de "ce liquide mêlé avec un peu de glycéri"ne.

"Trois ou quatre minutes après, la "bête avait la rigidité cadavérique.

"Elle avait les quatre pieds étendus "en arrière, les yeux ouverts avec les "pupilles très dilatées offrant des "symptômes analogues à ceux de la "mort par la strychnine; seulement il "n'y avait eu aucune apparence de "douleur ou d'agonie.

"Le chien resta six jours dans cette "léthargie. Il en sortit lorsque le sa"vant, après l'avoir plongé dans un ba"quet d'eau tiède, lui injecta quelques "gouttes de l'antidote.

"Le chien revint immédiatement à "la vie et se mit à gambader autour de "son maître.

—Bonté divine! Baptiste, le papier ne dit pas à quelle place on peut se procurer c'te préparation-là?

—Ah! ah! ça t'intéresse c't'affaire-là, Catherine?

—Ça s'adonne que oui, Baptiste. Et je ne te cacherai pas qu'il y a des moments où j'aimerais à prendre une dose de cette drog-là.

—T'es pas la seule, Catherine, et c'est mon idée que si ce particulier-là avait fait patenter son idée, il aurait fait de l'argent autant que le défunt Peruna.

Faut dire tout de même que ça n'a pas pris tant que ça, puisque je vois ça dans un journal de 1879; et qu'on n'en a jamais entendu parler depuis.

Probablement que le gouvernement n'a pas voulu lui laisser mettre sa pa tente sur le marché, de crainte que

tout le monde ne s'endorme et qu'il n'en reste pas un bonguienne debout pour réveiller les autres, ce qui aurait causé une situation embarrassante en grand. Pourtant tu parles que ça aurait été commomode c't'affaire-là. Vois-tu ce qu'on pourrait tirer d'une pareille invention? Si cette pilule-là était sur le marché aujourd'hui, on lirait un de ces matins dans les journaux, une nouvelle dans le genre de celle-ci:

Un banquet était offert hier au Ritz

à monsieur Arthur Sauvé, chef de la loyale opposition provinciale, à l'occasion de son entrée en sommeil pour une période indefinie. Fatigue des froides et arides régions de l'opposition, le député des Deux-Montagnes a décidé de s'administrer une dose de remède de monsieur Rotura, et de se livrer aux douceurs du sommeil en attendant le jour où la Province de Québec se décidera à élire des bleus.

Ses nombreux amis l'ont mis sous un globe dans le grand salon de la Mi nerve, où les ronflements sonores du chef de l'opposition seront pieusement recueillis dans une bouteille de Pain Killer.

Ou bien encore quelque chose dans le genre de ceci:

On nous apprend de Québec que sir Lomer vient d'endormir pour jusqu'aux prochaines élections, le cabinet et toute la législature. Le premier ministre assure qu'il est capable de mener la boutique tout seul.

Après avoir été endormis, les ministres ont été placés dans des niches préparées à cet effet dans les remparts et devant lesquelles on a placé des lampions où l'on fera brûler de l'huile de castor. Quant aux députés, on les a cordés sur les plaines d'Abraham; on les réveillera à chaque fois qu'on aura besoin de leurs votes, et on les rendormira ensuite.

Que le sommeil leur soit léger!

Ou encore:

Une délégation de payeurs de taxes de la mère Concordia s'est présentée ce matin à l'hôtel de ville pour prier Nenesse et ses copains de bien vouloir prendre une dose de la patente à monsieur Rotura, afin de leur donner une petite chance de s'occuper eux-mêmes, de leurs propres affaires. Les payeurs de taxes s'engagent à doubler le salaire de ces messieurs s'ils veulent se soumettre à l'opération. Nenesse et Cie ont pris la requête en considération. Ils veulent se consulter avant de donner leur réponse.

Un beau matin en ouvrant le journal, on verrait une nouvelle du poil suivant:

De même que l'on prend un narcotique pour subir une opération douloureuse, le gouvernement d'Ottawa songe sérieusement à s'administrer la drogue à monsieur Rotura et s'endormir pour une longue période afin de

n'avoir pas connaissance des prochaines élections.

—C'te patente là, Baptiste, aurait été un bienfait pour l'humanité.

—J'te crois, Catherine. Quand un marchand serait sur le point de faire banqueroute, il n'aurait qu'à s'endormir pour dix ans, et inviter ses créanciers à fumer une pipe en attendant qu'il se réveille.

Supposons qu'une nouvelle guerre éclate, on endort les deux armées et on les réveille quand la guerre est finie; comme ça, personne ne se fait faire mal, sans compter que c'est une grande économie, attendu que lors qu'on dort on mange pas.

Tu parles que, dans le moment, ça serait un fameux moyen pour faire baisser le coût de la vie.

On aurait qu'à endormir tout le monde jusqu'à ce que les patates baissent.

Dans les échos mondains, on pourrait lire la note qui suit:

Monsieur Ladeche qui vient d'épouser Mlle Parvenue avec l'espérance de posséder, à la mort de sa belle-mère un magot lui permettant de continuer l'exercice de sa profession de carte de mode, qu'il a toujours pratiquée avec tant de distinction, est le plus malheureux des hommes.

Sa femme est harngneuse et laide comme un crapaud et le sommet tous les jours aux tourments les plus atroces en lui refusant l'argent sur lequel il comptait.

Mais grâce à la découverte du docteur Rotura, M. Ladeche vient d'amener son sort, il a simplement fait endormir madame pour une période indéterminée et est parti en voyage en attendant le décès de sa belle-maman.

Et cette autre.

Pit Larqueville qui vient d'être condamné à cinq ans de pénitencier pour cambriolage nocturne, fait savoir au

juge et à ses nombreux amis qu'il est dans l'impossibilité de faire son temps, étant précisément entré, grâce à la méthode Rotura, dans un sommeil de dix sans, pour le bien de sa santé.

—On n'en finira pas, Catherine, s'il faillait dresser la liste de tous les cas ou dans un but humanitaire ou philanthropique la découverte de monsieur Rotura aurait pu être utilisée.

—Quand même ça servirait-il rien qu'à endormir les grincheux, les fielleux, les dénigreurs et les pessimistes, pour ne les réveiller que lorsque le monde tournera suivant leurs goûts et leurs idées, ça serait déjà un bienfait inestimable.

—Moi, dans tous les cas, Catherine, j'te persuade une chose, c'est que je me paierais un somme d'une cinquantaine d'années, tant seulement pour voir ce que nos descendants vont penser de nous autres.

—Plus j'y pense, Baptiste, plus je me dis que c'est peut-être pas un mal que la découverte n'ait pas été poussée plus loin. Il y a peut-être déjà trop d'endormis.

—C'est vrai qu'il y a des tas de paroissiens qui sont en léthargie... seulement ils ne le savent pas.

LADEBAUCHE.

En guise de cadeau du Jour de l'an à l'intention de ses lecteurs de longue date, LA PRESSE propose un des nombreuses « causettes hebdomadaires du père Ladébauche ». Mais contrairement aux habitudes adoptées pour cette page, la présente « causette » n'est pas datée d'un 28 décembre, mais plutôt du *13 décembre 1919*. Nul doute qu'on ne nous en tiendra pas rigueur.

Après un mois de surveillance assidue, l'inspecteur D.-J. Kearney, du service fédéral des douanes et de l'accise, procédait le *28 décembre 1926* à la découverte, sur la rue Mullins, à Montréal, de la distillerie clandestine (ou alambic) la plus considérable de l'histoire de la production illégale de boissons alcoolisées, puisqu'elle avait une capacité de 2 000 gallons par semaine. Le montage photographique permet de voir l'édifice de la rue Mullins et ses installations à l'intérieur. L'inspecteur Kearney paraît dans deux des photos du bas.

Le froid, les tramways et les citoyens

PLUSIEURS personnes se plaignent, depuis quelques jours, et plus particulièrement depuis les grands froids que nous avons, du service absolument déplorable que leur donne la compagnie des tramways, rue Amherst. Il arrive la plupart du temps qu'aux heures de la fermeture des bureaux et des ateliers, les tramways ne se succèdent qu'à un intervalle de 10 à 12 minutes. Aussi y a-t-il, à chaque intersection de voies de tramway, où les porteurs de correspondance ont le temps de se former par groupes trop nombreux pour prendre place dans un seul tramway, des batailles vraiment disgracieuses où l'idée du bien-être individuel l'emporte sur toute galanterie. On veut sa place, on ne veut pas geler plus longtemps, et pour décrocher cette place, on luttera ferme, sans crainte de bousculer, de condamner à dix minutes supplémentaires de froidure intolérable, de faibles femmes, des dames et des jeunes filles qui n'ont même pas la ressource d'entrer dans un bar pour se réchauffer. Ceux qui ne peuvent trouver place sur les trop rares tramways, murmurent, pestent, jurent contre la compagnie des tramways qui semble ne pas se soucier des plainte du public, et ne pas vouloir augmenter suffisamment le nombre de ses voitures aux heures où, forcément, le trafic redouble.

Aux heures ordinaires de la journée, c'est encore pire. Ainsi, hier après-midi, deux dames que nous ne désignerons pas autrement que Mmes X et Z, mais dont nous avons les noms, ont attendu, vers 4 heures, un tramway de la rue Amherst, pendant un quart d'heure, à l'angle des rues Duluth et Parc-Lafontaine. Elles étaient gelées quand arriva le tramway se dirigeant vers le sud; elles croyaient tout de même avoir l'occasion de se réchauffer en pénétrant à l'intérieur, mais pas du tout, la fournaise était sans feu, et tout le monde claquait des dents et grelotait. (...)

Hier soir **(28 décembre 1903)**, à 7 heures 55, le représentant de LA PRESSE accompagné d'une dame, attendit le tramway sur le parc Lafontaine, jusqu'à 8 heures 13, soit 18 minutes sous une température de 18 degrés sous le zéro.

Les citoyens du parc Lafontaine se demandent s'ils ne sont pas contribuables comme les autres, et si la compagnie des tramways a le droit de les négliger de la sorte. On avait cru qu'avec le nouveau circuit de la rue des Commissaires passant par le parc Lafontaine, les tramways allant vers le nord et le sud se seraient succédé à toutes les trois ou quatre minutes, mais il n'en a été de rien, paraît-il!

On commence à s'exaspérer.

Ce texte remonte à 80 ans. Pourtant, ne trouvez-vous pas qu'on pourrait, hormis le chauffage, l'appliquer à bien des situations contemporaines?

L'affaire Cordélia Viau (7)

Samuel Parslow montera lui aussi sur l'échafaud

*SAMUEL Parslow, l'un des héros qui se sont illustrés durant l'année terrible qui vient de s'écouler, Sam Parslow a été, hier après midi **(28 décembre 1898)**, convaincu par ses pairs du meurtre d'Isidore Poirier, et comme sa complice, Cordélia Viau, il expiera sur l'échafaud son crime odieux.*

C'en en ces termes que LA PRESSE rendait compte, dans son édition du 29 décembre, du sort réservé à Samuel Parslow, un sort que d'aucuns croyaient amplement justifié devant la violence noté dans ce qu'on avait appelé à l'époque la « boucherie de Saint-Canut ».

Dans son adresse au jury avant que ce dernier ne se retire pour délibérer, l'honorable juge Taschereau n'avait laisser planer aucune équivoque quant à ses convictions personnelles. Après avoir émis l'avis que par son attitude même Parslow s'était en quelque sorte trahi au lendemain du crime, le juge avait souligné:

« Parslow était l'obligé de Poirier, il était son ami, son protégé. Sa mort mystérieuse aurait dû susciter en lui, le premier, le doute que son bienfaiteur avait perdu la vie en des circonstances que lui, Parslow, devait éclaircir. On l'interroge; il ne sait rien. Toute la paroisse s'empresse à aller dire une prière près du cadavre du paroissien le plus estimé de Saint-Canut; Parslow s'en garde. N'est-ce pas l'indice le plus fort contre lui? »

Les aveux de Parslow

Dans son examen des circonstances probantes à son avis, le juge avait voulu éliminer tout doute qui aurait pu subsister dans l'esprit des jurés quant aux aveux de Parslow et à leur validité légale.

La défense, pouvait-on lire, *a tenté de faire croire que l'aveu de Parslow était l'effet d'une influence à laquelle l'accusé n'a pu résister. La défense a cherché, a tenté de rejeter toute l'horreur du crime sur la malheureuse qui a déjà été condamnée, afin de disculper Parslow qui aurait été hypnotisé par Cordélia Viau et qui aurait fait une confession, dans un moment de dévouement suprême et avec l'espoir de sauver la misérable. L'honorable juge blâme fortement la conduite des avocats de la défense qui, pour ainsi dire, insultent au malheur d'une malheureuse dans l'espoir de sauver leur client.*

Une fois l'intervention du juge terminée, le jury devait se retirer vers 4 h de l'après-midi. Quinze minutes à peine plus tard, il était de retour avec un verdict de culpabilité.

La condamnation

Après que Me Éthier, l'avocat de Parslow eût essuyé un revers de la part du juge dans sa tentative pour porter la cause devant un tribunal supérieur, à cause de vices de procédure à son avis, le juge coiffa la tricorne officiel, mis ses gants noirs, et demanda au prisonnier s'il avait quelque chose à dire avant que la sentence soit prononcée.

« Je ne suis pas coupable et j'implore la clémence de la Cour », dit un Parslow au teint livide, en tremblottant et en pleurant.

C'est alors que le juge entreprit de lire son long jugement, qu'il termina de la façon suivante:

« Samuel Parslow, vous êtes condamné à retourner dans la prison commune de ce district, et à y être détenu dans un lieu sûr, et séparé de tous les autres prisonniers, jusqu'au 10 mars prochain, et là et alors, dans l'enceinte des murs de cette prison, à être pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'en suive! Et que Dieu ait pitié de votre âme! »

Un dernier coup d'éclat

Mais il fallait bien qu'une telle affaire ne se terminat pas simplement. En effet, au sortir de la cour, unanimement, les 12 membres du jury décidèrent de signer conjointement une déclaration dans laquelle ils affirmèrent avoir voulu recommander, mais sans succès, Parslow à la clémence du juge. Selon eux, la demande avait été refusée par le juge Taschereau, qui leur avait demandé de se contenter de rendre un verdict de culpabilité ou de non-culpabilité. Par cette intervention, le jury émettait indirectement le souhait (mais en vain, on le verra plus tard) que Parslow puisse échapper à la potence.

Une dernière anecdote, en terminant, le journaliste de LA PRESSE devait clore son article en disant que des 12 jurés, pas moins de sept avaient dû se contenter de faire une croix, étant incapables d'écrire.

Guy Pinard

C'EST ARRIVÉ UN 28 DÉCEMBRE

1978 — Dix détenus trouvent la mort dans l'incendie de leurs cellules à la prison de Lancaster, en Caroline du Sud.

1975 — Six enfants de la famille Huss perdent la vie dans les flammes de leur domicile, à Montréal.

1970 — Arrestation de Francis Simard, Paul et Jacques Rose, présumés ravisseurs et assassins du ministre du Travail du Québec, M. Pierre Laporte.

1968 — Des commandos israéliens sabotent 13 avions commerciaux libanais à l'aéroport international de Beyrouth.

1955 — Le *Comet III* met un temps record (pour l'époque) de six heures et 18 minutes à relier Montréal à Londres.

1950 — L'armée chinoise traverse le 38e parallèle et envahit la Corée du Sud.

1948 — Assassinat du premier ministre d'Égypte, Nokrashy Pacha.

1945 — Quelque 12 000 soldats canadiens rapatriés débarquent du *Queen Elisabeth* à New York.

1928 — Des rebelles afghans bombardent la légation britannique à Halalabad, en Afghanistan.

1923 — On retrouve le cadavre du commandant de Grenadan, du ballon français *Dixmude* précédemment tombé à la mer. — Décès à l'âge de 91 ans, de l'ingénieur Eiffel.

ACTIVITÉS

■ **À la télévision**
10 h 30, Télé-Métropole — Dans le cadre de l'émission *Entre nous* animée par Serge Laprade, Claudette Tougas, de LA PRESSE, présente la chronique *Cent ans de pages féminines*.

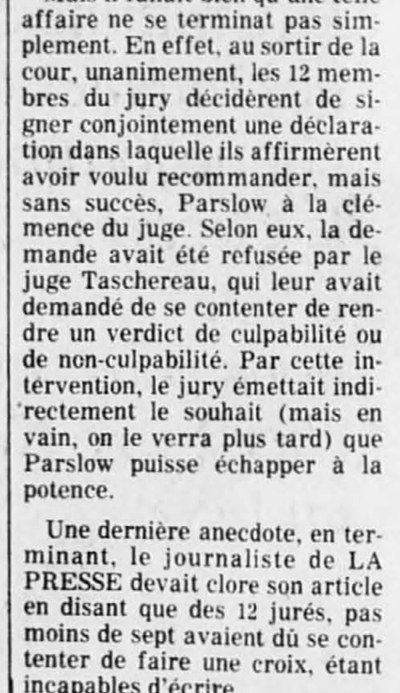

Publicité parue dans LA PRESSE en *décembre 1934*.

Un gros merci, Canada...
de la part du personnel de General Motors du Canada d'un océan à l'autre.

Nous avons eu une très bonne année. Le nombre de nos employés a maintenant atteint 42 747 personnes au Canada.

Bien sûr, il y a une raison à cela. Nous fabriquons un plus grand nombre de voitures et de camions GM d'une qualité jamais égalée. Il semble bien que beaucoup de gens sont de cet avis, puisque vous avez acheté plus de 400 000 véhicules General Motors en 1983. Ce succès s'explique en partie par la reprise de l'économie canadienne. Mais, selon nous, ce succès est dû avant tout à la qualité des véhicules que nous fabriquons. Nous avons pris l'engagement de continuer à construire ces véhicules selon les normes les plus élevées qui soient.

Nous avons essayé de montrer notre appréciation en aidant les moins fortunés que nous. Les contributions que nous avons faites au Programme d'entraide de Noël ont dépassé toutes nos attentes et nous ont permis de partager notre bonne fortune avec les gens dans le besoin à travers le Canada.

Au nom de nous tous et de nos familles, nous vous souhaitons, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, une Nouvelle Année heureuse et prospère en 1984.

GM Canada

DE LA PART DU PERSONNEL DE GENERAL MOTORS DU CANADA

CORP-684F

L'ex-sénateur Jean Marchand, président de la Commission canadienne des transports, assistait hier à l'église Saint-Sacrement, en compagnie de plusieurs personnalités du monde politique, aux funérailles de son épouse, Georgette Guertin, morte à Québec le jour de Noël. téléphoto CP

Un visage brisé par le chagrin

■ QUEBEC (PC) — Environ 800 personnes ont assisté hier au service funèbre de Mme Georgette Guertin-Marchand, épouse de l'ancien sénateur et nouveau président de la Commission canadienne des transports, M. Jean Marchand, à l'église du Saint-Sacrement, dans la vieille capitale.

Parmi les personnalités politiques présentes se trouvaient le lieutenant gouverneur du Québec, M. Jean-Pierre Côté, le ministre fédéral du Travail, M. André Ouellet, l'ex-ministre de la Défense nationale, M. Gilles Lamontagne, ainsi que le maire de Québec, M. Jean Pelletier. L'écrivain québécois Roger Lemelin a lui aussi assisté aux funérailles.

Avant le début des obsèques, M. Marchand et sa fille, Marie-Eve, ont accepté les condoléances de nombreux amis et proches de la famille. Le service funèbre a été célébré par le curé Louis-Philippe Lépine, de la paroisse Saint-Sacrement, qui a aussi prononcé l'homélie. Des lectures ont par ailleurs été faites par la fille et le petit-fils de la défunte.

Après la cérémonie, qui a été relativement courte, la dépouille a été transportée dans un crématorium pour répondre au désir qu'avait exprimé Mme Marchand.

Les conservateurs ont réussi à donner le pas au Communes en 1983

■ OTTAWA (PC) - L'année parlementaire à la Chambre des Communes s'est terminée sur une note d'affrontement qui re-

DENIS LESSARD

flète on ne peut mieux le climat de tension et d'agressivité qui aura caractérisé le travail des députés au cours des 12 derniers mois.

À quelques heures de leurs vacances des Fêtes, les conservateurs ont vainement tenté de renverser le gouvernement, pour l'entraîner dans des élections précipitées. Toujours aigris d'avoir perdu l'élection de 1980 et aiguillonnés par leur cote de popularité en constante ascension, les conservateurs ont su, cette année, influencer le rythme de la joute parlementaire à Ottawa.

Toutefois, le gouvernement libéral a réussi à faire adopter des projets de loi instituant des réformes qui resteront longtemps marquées aux annales parlementaires.

Le 14 novembre dernier, le gouvernement en arrivait à abolir les fameux tarifs du Pas du Nid de Corbeau sur le transport par rail des céréales de l'Ouest, tarifs qui étaient demeurés inchangés depuis 87 ans. Ce n'est toutefois qu'au terme d'un débat houleux de 311 heures que les parlementaires ont adopté le projet de loi C-155 que les sénateurs ont entériné en sept heures.

Toujours cette année, le gouvernement a réservé un enterrement de première classe au projet de loi S-31, destiné à empêcher la Caisse de dépôt et placement du Québec de prendre le contrôle du Canadien Pacifique. Devant l'opposition conjuguée des conservateurs, des néo-démocrates et des milieux d'affaires québécois, Ottawa a battu en retraite et décidé de laisser mourir son projet au feuilleton.

Le 13 juin, les Communes, après plus de deux ans de débats, adoptaient le projet de loi C-85, créant Canagrex, société de la Couronne, vouée à la promotion des produits alimentaires canadiens sur la scène internationale.

Les dernières foulées de la session ont aussi vu l'adoption d'un projet sur la restructuration des pêches et le développement industriel et régional. En octobre, le projet de loi C-163 instituait une commission sur la sécurité aérienne, à la suite d'une série d'inquiétants incidents. Le projet de loi abolissant le ministère de l'Expansion économique régionale fut finalement adopté en octobre dernier.

Le 4 janvier, le Parlement avait accepté de modifier le code criminel pour abolir la notion de viol au profit de l'assaut sexuel.

Le controversé projet de loi du solliciteur général Robert Kaplan, destiné à créer une agence canadienne de renseignements, est finalement mort au feuilleton après avoir, dès son dépôt le 25 mai, soulevé des tollés de protestations.

L'ambitieux discours du Trône qui, le 7 décembre dernier, donnait le coup d'envoi à la seconde session du gouvernement élu en 1980 promettait toutefois une nouvelle version du projet fédéral.

Scandales

L'année avait pourtant bien débuté pour les parlementaires fédéraux qui, dès le premier janvier 1982, s'accordaient une nouvelle augmentation de salaire de 52 p. cent.

Deux mois plus tard toutefois, soit le 15 février, les Communes étaient plongées dans un débat acrimonieux sur des subventions fédérales de $1 million à un projet impliquant l'ex-ministre libéral, Alastair Gillespie. Sans coup férir, l'opposition réclame la tête des ministres MacEachen et Marc Lalonde. En juillet, le gouvernement modifiera finalement ses règles sur les conflits d'intérêts pour les membres du Cabinet.

Le débat sur « l'affaire Gillespie » était à peine dans l'ombre que, le 10 mars, le quotidien The Gazette y va d'une série d'articles dévastateurs sur de présumés pots-de-vins reçus par le député de Lincoln, Bryce MacKasey, pour faire du lobbying pour une firme montréalaise. L'ex-ministre du Travail invoquera ses privilèges de député et sera finalement blanchi devant les tribunaux.

Le 15 avril, consternés, les contribuables canadiens apprennent qu'ils ont perdu $1.6 million afin de sauver Canadair d'une faillite assurée.

Quatre jours plus tard, le ministre des Finances, Marc Lalonde, dévoile son premier budget : $4.8 milliards destinés à stimuler l'économie. Par inadvertance, M. Lalonde avait la veille brisé le secret du budget, et, encore une fois, l'opposition réclame sa tête.

Nouveau pilote à la barre

Mais au printemps, en dépit des perches que lui tendait le gouvernement, l'opposition conservatrice était désorganisée, plus affairée à la course au leadership qui amena le 11 juin Brian Mulroney à la barre du parti. Élu dans un comté de Nouvelle-Écosse, le 29 août, le nouveau chef arrivera aux Communes le 12 septembre lors de la rentrée parlementaire.

Au même moment, le premier ministre Trudeau laisse planer le doute quant à son avenir politique, baillonnant difficilement certains députés libéraux qui jugent urgent un renouveau à la direction de leur parti.

Le 12 août, M. Trudeau procède à un remaniement majeur de son cabinet. Reléguant au second plan le ministre Jean-Luc Pepin, et aux oubliettes le ministre Gilles Lamontagne (Défense), il tente de « revamper » l'image du cabinet à Toronto.

Dix jours plus tard, l'un des nouveaux ministres, le Terre-Neuvien Roger Simmons, tire sa révérence du cabinet pour des raisons mystérieuses. Il sera condamné en décembre pour fraude fiscale.

Le 6 octobre, à quelques jours d'un référendum sur les droits linguistiques à Winnipeg où les Franco-Manitobains mordront cruellement la poussière, les Communes adoptent une résolution unanime, endossant le projet du gouvernement Pawley d'enchâsser constitutionnellement les droits des 31,000 francophones de cette province.

AVIS

Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal

Suite à l'adoption du projet de Loi 46, intitulé «Loi sur les conseils intermunicipaux de transport dans la région de Montréal et modifiant diverses dispositions législatives», et aux consultations qui ont eu lieu entre les municipalités concernées et la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal, nous désirons vous informer des modifications suivantes concernant le réseau suburbain de la C.T.C.U.M.

LE SERVICE AU SECTEUR SUD-OUEST

Modifications

Les municipalités du secteur SUD-OUEST concernées sont: Châteauguay, Mercier, Saint-Paul-de-Châteauguay, Sainte-Martine, Maple Grove, Saint-Timothée (village et paroisse), Salaberry-de-Valleyfield, Beauharnois, Melocheville, Léry et Kahnawake.

Le nouveau service suburbain SUD-OUEST, pour sa part, comptera cinq lignes d'autobus.

Ces cinq lignes seront les suivantes: la ligne 260 Polyvalente Louis-Philippe-Paré, la ligne 261 Valleyfield/Beauharnois, la ligne 263 Châteauguay, la ligne 265 Sainte-Martine/Saint-Paul-de-Châteauguay et la ligne 266 Châteauguay /Sainte-Marguerite.

La ligne 260 Polyvalente Louis-Philippe-Paré effectuera le trajet suivant: Léry, Châteauguay, Kahnawake et la station de métro Angrignon.

La ligne 261 Valleyfield/Beauharnois: Salaberry-de-Valleyfield, Saint-Timothée village, Saint-Timothée paroisse, Melocheville, Beauharnois, Maple Grove, Léry, Châteauguay, Kahnawake et la station de métro Angrignon.

La ligne 263 Châteauguay: Châteauguay, Kahnawake et la station de métro Angrignon.

La ligne 265 Sainte-Martine/Saint-Paul-de-Châteauguay: Saint-Paul-de-Châteauguay, Sainte-Martine, Mercier, Châteauguay, Kahnawake et la station de métro Angrignon.

La ligne 266 Châteauguay/Sainte-Marguerite: Châteauguay, Kahnawake et la station de métro Angrignon.

Abolition

À la demande des autorités municipales, les localités suivantes ne seront plus desservies par le réseau suburbain de la C.T.C.U.M.: Franklin (ville), Godmanchester (canton), Saint-Anicet (paroisse), Huntingdon (ville), Saint-Urbain-Premier, Saint-Étienne-de-Beauharnois, Saint-Stanislas-de-Kostka, Sainte-Barbe (paroisse), Saint-Louis-de-Gonzague (paroisse), Très-Saint-Sacrement (paroisse), Saint-Jean-Chrysostome (paroisse), Saint-Chrysostome (village), Howick (village), Ormstown (village), Sainte-Malachie-d'Ormstown (paroisse), Saint-Isidore (paroisse).

LE SERVICE DU SECTEUR EST

Modifications

Les municipalités du secteur EST concernées sont Repentigny, Charlemagne et Le Gardeur.

Le nouveau service suburbain EST, pour sa part, comptera deux lignes d'autobus, soit la ligne 267 Repentigny et la ligne 269 Le Gardeur.

La ligne 267 Repentigny circulera entre Repentigny et la station de métro Radisson.

La ligne 269 Le Gardeur partira de Le Gardeur, Charlemagne, Repentigny et atteindra la station de métro Radisson.

Abolition

À la demande des autorités municipales, les localités suivantes ne seront plus desservies par le réseau suburbain de la C.T.C.U.M.: L'Assomption (ville et paroisse), Joliette (ville), Saint-Gérard-Majella (paroisse), Sacré-Coeur-de-Jésus (paroisse), Crabtree (village), Saint-Jacques (village), Saint-Jacques (paroisse), L'Épiphanie (paroisse), L'Épiphanie (ville), Saint-Roch-de-l'Achigan (paroisse), Berthierville (ville), Sainte-Geneviève-de-Berthier (paroisse), Saint-Joseph-de-Lanoraie (paroisse), Sainte-Marie-Salomé (paroisse), Saint-Alexis (village), Saint-Paul-de-Joliette, Saint-Antoine-de-Lavaltrie, Lavaltrie (village), Saint-Sulpice (paroisse), Lanoraie-d'Autray.

LE SERVICE DU SECTEUR NORD-OUEST

Abolition

À la demande des autorités municipales, les localités suivantes ne seront plus desservies par le réseau suburbain de la C.T.C.U.M.: Rigaud (ville), Sainte-Madeleine-de-Rigaud, Hudson (ville), Vaudreuil (ville), Saint-Lazare (paroisse), Dorion (ville), Pincourt (ville), Ile-Perrot (ville).

CES MODIFICATIONS ET ABOLITIONS SERONT EN VIGUEUR LE 1er JANVIER 1984.

SONDAGE DANS QUATRE VILLES DU CANADA

Une forte majorité appuie la mission de paix de Trudeau

■ Un sondage du *Toronto Star* révèle que 80 p. cent des citoyens, interrogés dans quatre grandes villes du pays, appuient la mission de paix du premier ministre, M. Trudeau, et souhaitent que celui-ci la poursuive.

Par contre, M. Brian Mulroney, tout en offrant ses voeux de succès au chef du gouvernement, a exprimé l'opinion au cours d'une interview diffusée hier soir à Télémétropole que « l'âme du pays est meurtrie par le chômage » et qu'il se préoccuperait avant tout de créer des emplois s'il était premier ministre « plutôt que de faire des voyages à travers le monde. »

Réalisé pour le compte du *Star* par la maison *FMG Telecomputer Services Ltd* auprès d'un échantillon représentatif de 475 citadins à Montréal, Toronto, Vancouver et Halifax, le sondage indique que 91 p. cent des Montréalais de langue anglaise et 88 p. cent des Montréalais de langue française approuvent l'initiative de M. Trudeau. Le taux d'approbation est de 76 p. cent à Toronto, 74 p. cent à Vancouver et 70 p. cent à Halifax.

Depuis qu'il a fait part de sa décision d'entreprendre sa démarche personnelle en faveur de la paix le 27 octobre à Guelph (Ontario), M. Trudeau a parcouru l'Europe occidentale et une partie de l'Asie. Il a eu, il y a deux semaines, un long entretien avec le président Reagan. Il doit prononcer un discours sur le même thème le 19 janvier aux États-Unis.

Bien que les propositions concrètes mises de l'avant par le premier ministre, notamment une conférence des cinq puissances nucléaires, n'aient pas été agréées, M. Trudeau a dans l'ensemble obtenu l'appui moral et politique des hommes et des femmes d'État avec lesquels il s'est entretenu. Le pape lui a également donné son accord.

De son côté, M. Mulroney déplore l'absence de tout programme économique propre à lutter contre ce « scandale historique » qui laisse notre jeunesse sans travail et notre main-d'oeuvre inoccupée à plus de 12 p. cent.

« Si je suis appelé à former le prochain gouvernement, a dit le chef du Parti conservateur, les voyages pour voir Mme Gandhi et Mme Thatcher, ça va attendre... »

M. Mulroney se félicite de constater l'ampleur « des changements profonds qui se produisent actuellement au Québec en faveur des conservateurs ». Il s'est dit convaincu que son Parti recevra des appuis dans toutes les régions lors des prochaines élections.

« Et je pourrai former un gouvernement national vraiment représentatif. »

Pas de période de rodage

■ « J'ai toujours dit que pour être député, il ne fallait pas être paresseux ; j'en suis de plus en plus convaincue ». Arrivée en politique active en plein brouhaha d'une fin de session, la nouvelle députée de Jonquière à l'Assemblée nationale, Mme Aline B. Saint-Amand, a l'intention de profiter du répit qui lui est offert d'ici la reprise des travaux parlementaires, le 13 mars, pour préparer la réalisation de son programme électoral. En fait, les quelques jours que Mme Saint-Amand a passé à Québec lui ont servi à se familiariser avec les lieux et installer son bureau de députée libérale dans l'Édifice de la nation. « Pas question de bénéficier d'une période de rodage en Chambre quand on arrive dans le sprint de fin de session » ; constate Mme Saint-Amand. « La députée de Mégantic-Compton, Madeleine Bélanger et moi-même, avons eu comme principale préoccupation d'établir nos assises à Québec. »

David Bowie

Michael Jackson

ROCK 83 : l'année des stars confirmées

■ On prend les mêmes et on recommence : ainsi pourrait-on résumer, côté rock, le bilan de 1983, une année qui a vu le retour de stars confirmées, tels Police, les Rolling Stones ou David Bowie, et la confirmation d'un jeune vétéran, le chanteur noir américain Michael Jackson.

DIDIER SALTRON
Agence France-Presse

Loin d'être bouleversée par une vague de fond comparable au mouvement punk de 1977, et pas même chatouillée par des mini-vagues comme les modes ska, néo-romantique ou pirate qui ont suivi, l'année a vu le retour de la tradition.

L'accélération des modes, qui raccourcit de plus en plus les carrières des artistes, a incité le public à se replier sur des valeurs sûres.

Ainsi, sans conteste, 1983 a-t-il été marqué par le sceau de David Bowie. Le mince duc blanc, après une absence de six ans, a entrepris la plus longue tournée de sa carrière. La plus lucrative aussi.

Il s'est produit à peu près partout — à l'exception des pays de l'Est —, des États-Unis à l'Extrême-Orient, en passant par l'Europe, devant des audiences record : plus de 90 000 spectateurs pour deux shows à Paris, une demi-douzaine de concerts à Londres. Son dernier album, Let's Dance, allié à un rôle remarqué dans Furyo de Nagisa Oshima, en ont fait un véritable artiste grand public alors que sa popularité était demeurée cantonnée à une frange du public branché.

Police

Le trio anglo-américain Police, avec son cinquième album, Synchronicity (trois millions d'exemplaires aux États-Unis) — oeuvre pourtant plus difficile d'accès que les précédentes — a définitivement pris place dans le gotha. Police, subtil équilibre entre trois individualités, à l'image — toutes proportions gardées — des Beatles en leur temps, ratissé large, de l'étudiant à la minette, de l'adolescent au cadre rangé.

The Police

Les Rolling Stones, durement critiqués par la génération punk en 1977, après leur tournée mammouth de 1982, n'ont pas fait de scène cette année. Ils ont toutefois pris date, en publiant un album, Undercover of the Night, envers lequel la critique a fait preuve d'une relative clémence.

Comble de l'ironie, alors que l'ex-Sex Pistol Johnny Rotten n'effraie plus personne, les vieux Stones ont encore réussi à provoquer un petit scandale, avec la vidéo de leur 45 tours Undercover, jugée trop violente par la vénérable BBC.

Les Rolling Stones

Michael Jackson

Mais le grand triomphateur de l'année a été, sans nul doute, Michael Jackson. Michael, 25 ans, n'est pas un nouveau venu. Avec ses frères — au sein des Jackson Five, puis des Jacksons — il a aligné, depuis 1968, une bonne vingtaine de hits. En solo, sa carrière a pris cette année un essor sans précédent.

Thriller, son dernier album, s'est vendu à 16 millions d'exemplaires dans le monde. Il rejoint les méga scores atteints, avant lui, par Simon and Garfunkel, Peter Frampton et Fleetwood Mac. Cinq 45 tours en ont été extraits. Ils ont tous atteint le fameux top 10 américain.

Dernière performance, aux États-Unis, Michael a réussi à briser la barrière raciale et il est dorénavant aussi populaire auprès du public blanc que de l'audience noire, ce qui n'est pas un mince exploit quand on sait combien les deux marchés sont traditionnellement cloisonnés.

Côté médias, les États-Unis ont vu l'avènement de la chaîne MTV (Music Television), qui diffuse 24 heures sur 24 des vidéos musicales. De nombreux groupes ont pu éclater au grand jour grâce à ce nouveau créneau.

Les Anglais

C'est le cas des Anglais Duran Duran, Eurythmics, Culture Club et — dans un autre régistre — du groupe de hard-rock britannique Def Leppard (qui a vendu cinq millions d'exemplaires de Pyromania, son dernier 33 tours).

La vidéo semble devenue obligatoire pour tout artiste désireux d'accrocher un nouveau public. Dernier converti : Bob Dylan, auteur d'un come-back tardif, avec Infidels, un disque qui le voit renier trois ans de foi chrétienne.

La nouveauté pourrait venir de l'Australie, dont le rock est en passe de devenir aussi réputé que le cinéma. À la suite de ACDC, l'un des grands groupes de hard-rock du moment, se sont engouffrés des formations aussi diverses que Men at Work (grand public), Mental as Anything, IN.X.S, Midnight Oil, Divinyls.

Les îles britanniques, berceau du rock traditionnel, possèdent leur part d'espoirs, avec U.2, des Irlandais déjà confirmés, ou bien encore Big Country, auteurs d'un premier album très remarqué. Aux États-Unis, le renouveau viendra peut-être d'une formation comme R.E.M, un groupe d'Athènes (Georgie) qui a séduit le public parisien cet automne.

TÉLÉ-CÂBLE

Les émissions à ne pas manquer

TVJQ 26 20:30
VIDÉOTHÈQUE MÉDICALE
Documentaires: 1) «Apparition de l'infirmité motrice cérébrale chez le nourrisson»; 2) «Premiers échanges entre nourrissons».

«FORMATION MEDICALE CONTINUE»: Les antibiotiques chez l'adulte. Animateur: Dr Yves Quenneville. Mercredi à 15h00 sur TVEQ 24.

TVJQ 26
Télé des jeunes

10:15 BOULE ET BILL PLUS... «Le voleur»; «La fée des eaux».
10:30 GIBUS ET LE JOURNAL TINTIN «Le petit neveu»; «Spaghetti».
10:45 TIP ET TAP «Les carottes»...
11:00 WICKIE LE VIKING Les intrépides Vikings.
11:30 MINIFÉE «Un conte de Noël».
12:00 MAG 26 Animateur: Pierre Houle.
12:15 LE COSMOTEC Le feu.
13:00 FAIS DODO «Histoire avant la sieste.
13:30 MLLE CLÉ DE SOL «La mouche».
14:30 WICKIE LE VIKING Les intrépides Vikings.
15:00 LE COSMOTEC Voir 12h15
15:30 13-16 À VOUS «L'école».
16:00 RADIO VIDEO Animateur: Claude Rajotte.
17:00 MAG 26 Animateur: Pierre Houle.
17:30 LA PLANÈTE VERTE «Galaxie vedette».
18:00 MILLE ET UNE IMAGES «La visite à la ferme».
18:15 GLOBULE ET ROBINET «A la recherche de Copernic».
18:30 WICKIE LE VIKING Voir 11h00
19:00 LE MONDE EN LIBERTÉ «Les ours polaires».
19:30 MIREILLE AU PAYS MAGIQUE Un cache-rouleau.
20:00 L'ASTROLOGIE AVEC MARYLENE Invité: Jacques Boulanger.
20:30 LA VIDÉOTHÈQUE MUSICALE «Premiers échanges entre nourissons».
1:30 EN COULISSE Reporter: Nicole Gravel.
22:00 LA RÉPONSE EST À VOUS «La venue du pape».
22:30 LA BAIE JAMES: UN RÊVE RÉALISÉ «Énergie du Nord» (1977).
23:00 PLEINS FEUX SUR LA TVP First Choice et Premier choix.
23:30 UN GOÛT, UN PAYS, UNE MANIÈRE «Fêtes et veilles».

TVSQ 25
Télé des sports

07:30 DANSE AÉROBIQUE NAUTILUS Conditionnement physique.
08:00 LES COURSES À BLUE BONNETS Présentation des courses du lundi
08:30 JOGGING AGROPUR Émission d'information pour les 615,000 joggers québécois.
09:00 KICK-BOXING Jean-Yves Thériault vs Leroy Hopking pour le titre du champion du monde.
12:00 DANSE AÉROBIQUE NAUTILUS Voir 7h30.
12:30 RENCONTRE DES CHAMPIONS Grande finale du circuit Loto-Québec à l'intérieur de la classique P'tit Bonheur de Ste-Agathe-des-Monts.
14:00 VOLLEYBALL COLLÉGIAL AAA Finale: femmes. Alma vs Edouard-Montpetit.
16:00 JOURNAL DU SPORT Invités: Les lutteurs Gino Brito et Eddy Kreatchman.
17:00 DANSE AÉROBIQUE NAUTILUS Voir 7h30.
17:30 LES COURSES À BLUE BONNETS Voir 8h00.
18:00 UNE INVITATION À LA PÊCHE Le brochet et la pêche au saumon noir.
18:30 TÉLÉ-BILLARD '83 Tournoi «Billard Canada» au jeu de huit.
19:30 JOGGING AGROPUR Voir 8h30.
20:00 LES QUILLES Tournoi «Champion» de petites quilles.
21:00 RENCONTRE DES CHAMPIONS Voir 12h30.
22:30 ACTUALITÉS: CHASSE ET PÊCHE Informations sur le matériel de pêche.
23:30 LES COURSES À BLUE BONNETS Reprises des courses du samedi.

TVEQ 24
Télé éducative

21:00 RENCONTRES UNIVERSITAIRES Conférencier H.E.C.
22:00 TÉLÉ UNIVERSITÉ Le messager des étoiles.
23:00 FORMATION MÉDICALE CONTINUE La dépression masquée.
23:30 VIDÉOS ORDINATEURS Journal électrique.

TVSQ 25 17:00
DANSE AÉROBIQUE NAUTILUS:
Conditionnement physique présenté par les Centres Nautilus et basé sur la danse aérobique.

CANAL 9 12:30
L'HEBDOMADAIRE
L'animatrice Chantale Lavoie propose un bulletin de nouvelles qui touche les différents aspects des quartiers Montréalais.

TÉLÉ PAYANTE

Mercredi 28 déc.

Les titres de films sont en caractères gras.

Premier Choix

06.00 L'Homme de Prague
08.00 Maya l'Abeille : Maya et Willy, navigateurs
08.30 The Police
10.00 Le Retour de Goldorak
12.00 Micropuce : Faites vos jeux !
12.30 Les Lumières de la nuit
14.00 The Police
16.00 Maya l'Abeille : le Concours de beauté
16.30 Micropuce : Faites vos jeux !
17.00 Vivre et survivre
18.00 Les Lumières de la nuit
20.00 N'oublies pas ton père au vestiaire
22.00 Les Mantes religieuses
00.30 The Police
02.00 Les Lumières de la nuit
04.00 L'Homme de Prague

TVEC

06.00 Xanadu
08.00 Albator — les Trois Mousquetaires — Rody le Petit Cid — Tom Sawyer
10.00 Jerry Lewis dans « Sad Sack »
11.45 Les Loups de haute-mer
13.30 Le Shérif et les extra-terrestres
15.00 Deux Fois 20 ans : faut en profiter
17.00 Albator — les Trois Mousquetaires
18.00 Mercenaires en quête d'auteurs
19.00 Festival de jazz d'Antibes VIII (Biréli Lagrène)
19.30 Xanadu

TVEC: XANADU à 19h30
Film américain avec Olivia Newton-John. Une muse de l'Olympe sème sur sa route, la fantaisie, le bonheur, le rêve et l'amour. (Tous)

21.15 Les Loups de haute-mer
23.00 Jerry Lewis dans « Sad Sack »
00.45 Deux Fois 20 ans : faut en profiter
02.30 Les Loups de haute-mer
04.15 La Secte de Marrakech

First Choice

05.30 B.C. : A Special Christmas
06.00 Closely Watched Trains
07.30 The Prizefighter
09.30 Siex Pack
11.30 Shari Ulrich : « Talk Around Town »
13.00 Take This Job and Shove It
15.00 The Man from Snowy River
17.00 Absence of Malice
19.00 Evil Under the Sun
21.00 Six Weeks
23.00 Richard Pryor Live on the Sunset Strip
00.30 I, the Jury
02.30 The Man from Snowy River
04.30 The Man Who Skied Down Everest

Cablevison 270-6161
Télécable Vidéotron 656-2111
Télécable de la Rive Sud 833-1920
Câblovision Haut Richelieu 346-1127
Transvision Rive Sud 655-6300
Télécable des Mille Iles 471-2710

Ces emissions sont presentees aux abonnés des systèmes de cablodistribution faisant partie du Reseau Inter-Vision. «A Montréal, TVAQ est diffusé au canal 27, TVEQ au canal 24, TVJQ au canal 26, et TVSQ au canal 25. A Québec, TVAQ est diffusé au canal 11, TVEQ au canal 25, TVJQ au canal 26 et TVSQ au canal 23».

PROBLÈME avec L'ALCOOL?
Si vous voulez être aidé, appelez tout de suite au:
PAVILLON DU NOUVEAU Point de Vue
652-3981
Nos conseillers vous aideront à retrouver le bonheur dans une sobriété permanente. Nous sommes situés à Varennes au bord du fleuve à 20 km de Montréal.

COURS D'ART DRAMATIQUE
J. M. da SILVA
vous invite à travailler l'expression verbale et corporelle.
COURS :
pour débutants, intermédiaires, avancés et métiers.
JOUR ou SOIR
INDIVIDUELS — COLLECTIFS
Inscription immédiate pour session d'hiver
STUDIO-THÉÂTRE da SILVA
4303, rue Saint-Denis
843-4384 métro Mt-Royal

Les grands Ballets Canadiens
NAULT/TCHAIKOVSKY
CASSE-NOISETTE
26, 27, 29, 30 déc. à 19h30
26, 27, 28, 31 déc. à 14h00
Billets: 20$, 16$, 12$, 8$.
Enfants, étudiants et troisième âge: 10$.
Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts
Guichets: 514 842 2112
Redevance de 0.75 $ sur tout billet de plus de 6 $

Miss Piggy, enfant

Miss Piggy, ce populaire personnage des *Muppets*, paraît ici dans une scène du nouveau film « The Muppets Take Manhattan », au cours duquel un flashback nous fait découvrir une Miss Piggy enfant. téléphoto AP

LE CHOIX D'ÉMISSIONS
de Louise Cousineau

20:00 17 — Station-soleil
Les invités ce soir: Angèle Dubeau, Raoul Duguay, La bottine souriante, Angèle Arsenault, Shirley Terroux et Monique Simard, cette grande Montréalaise qui a beaucoup fait parler d'elle le soir de son couronnement.

21:00 2 9 13 — La Taupe
Conclusion ce soir. On va enfin savoir qui est le haut fonctionnaire britannique qui travaille pour les Russes.

21:00 24n — «A Night to Remember»
Le film qui raconte le naufrage du Titanic. Avec notamment Kenneth Moore. Durée: trois heures et demie.

23:10 2 — Les Ha! Ha!
Ding et Dong reçoivent ce soir Daniel Lemire, Pierre Beauregard et Normand Brathwaite. On se demandera sans doute au cours de la semaine prochaine si cette émission était moins bonne, aussi bonne, ou meilleure que le Bye Bye de samedi soir.

Ding

HORAIRE RÉVISÉ

19:00 4 — Happy Days
19:30 4 — Barney Miller
19:30 6 — Steppin' out
Les meilleurs spectacles de l'année avec, entre autres, The Police et David Bowie.
20:30 33 57n — Live from Lincoln Center
«Marulyn Horne's Great American Songbook».
22:30 33 57n — Wagner in Venice
00:30 7 — Movie
«The Great Alligator».

Venez dîner et danser
à la grande réception
de la nouvelle année
chez Moby Dick!

Grand dîner de six mets,
avec steaks ou fruits de mer.
Champagne et liqueur
offerts par la maison.
Danse au son du piano
de Pierre Leduc et
chansons d'Arlène Smith.
Souvenirs et cadeaux de
réception pour tout le monde.
Stationnement gratuit
dans le garage de la
Maison Alcan.

35 $ par personne.
Les billets doivent être achetés à l'avance.
285-1637
Samedi 31 décembre à 21 h 30.

MOBY DICK'S
1188, rue Sherbrooke ouest
Maison Alcan

Déçu par cinéma et politique, Zeffirelli revient à l'opéra

POSITANO, Italie - Écoeuré par les critiques de cinéma américains, déçu par la politique, le metteur en scène italien Franco Zeffirelli revient à ce qu'il connaît sur le bout des doigts : l'opéra, les films sur la musique et sur les contes de sa ville natale, Florence.

DENIS REDMONT
Associated Press

Le réalisateur de « Roméo et Juliette », de « La Traviata » et de « Jésus de Nazareth », boucle l'une des années les plus chargées de sa carrière en ouvrant la saison de La Scala à Milan avec l'un des rares opéras qu'il n'ait pas encore mis en scène ou filmé, « Turandot » de Puccini.

Il aura auparavant subi quelques revers et tourné le dos au cinéma américain après l'accueil plutôt froid qu'ont réservé les critiques à deux de ses films, « Le Champion » et « Endless Love ». Il fit néanmoins salle comble cet automne en Italie avec la pièce romantique de Schiller « Mary Stuart », qu'il a traduite, produite et mise en scène.

En outre, Zeffirelli a subi un échec cuisant en tant que candidat chrétien-démocrate lors des dernières élections législatives en juin dernier.

Franco Zeffirelli

Turandot

« J'ai mis en scène 65 opéras dans le monde entier mais je ne me suis jamais occupé de Turandot. » « À la fin du troisième acte, Toscanini posait sa baguette, se tournait vers le public et déclarait : « À cet instant, le maître mourut ». Il ne sait pas encore comment le chef d'orchestre autrichien Lorin Maazel envisage de terminer l'oeuvre inachevée le soir de la première, mais il écarte celle imaginée par l'un des disciples de Puccini.

Placido Domingo, son chanteur d'opéra préféré, déjà vedette de La Traviata, et Katia Ricciarelli seront les têtes d'affiche de Turandot, qui évoque « des rites chinois, un jeu cruel mené par une princesse de glace. C'est un opéra empreint de sado-masochisme », dit-il.

Au début de 1984, Zeffirelli doit se rendre à Rio de Janeiro pour retracer les débuts internationaux de Toscanini; ce dernier dirigea à 19 ans en Amérique du Sud son premier orchestre, des musiciens et chanteurs de Parme, dans « Aida ».

Après Turandot, Zeffirelli a beaucoup d'autres projets dont une pièce à Broadway sur la vie de Nino Rota, le compositeur de la plupart des musiques de films de Fellini et un film sur les débuts du christianisme.

Mais son plus ambitieux projet, dont il parle depuis dix ans, c'est la série « Les Florentins », qu'il créera peut-être sous forme d'un feuilleton en huit parties sur les grand hommes de sa ville natale sous la Renaissance : Michel-Ange, Léonard de Vinci, Machiavel.

« Ce sera aussi grandiose que Gandhi », dit-il.

arts et spectacles
c'est la culture mise à la portée de tous dans La Presse

Samuel Gesser presente
NOH-KYOGEN

18, 19, 20, 21, 22 JANVIER 1984
20h00
BILLETS:
20.00 $, 17.00 $,
14.00 $, 11.00 $
Aussi en vente aux comptoirs Montreal Trust Place Ville-Marie, Place Bonaventure Alexis-Nihon et Fairview
Théâtre Maisonneuve
Place des Arts
Guichets: 514 842-2112
Redevance de 0.75 $ sur tout billet de plus de 6 $.

Les Sortilèges

École de danse
SESSION HIVER '84

ADULTES:
- Danse québécoise
- Danse internationale
- Gigue: niveaux I, II, III, IV

ENFANTS:
- Ateliers de traditions populaires (Contes, légendes, danses, chants)
- Danse québécoise et internationale
- Gigue: niveaux I, II

DÉBUT DES COURS: 9 janvier '84

INSCRIPTION: jusqu'au 21 décembre '83, de 9h à 17h
à partir du 3 janvier '84, de 9h à 19h

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT
274-5655

6560 rue Chambord, Mtl. Métro Beaubien

Enfin à Montréal! Après trois ans de triomphe à Paris, Londres et Broadway...
LE THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE
presente à compter du 18 novembre
AMADEUS
de PETER SHAFFER

OFFREZ UN BON-CADEAU
LE SPECTACLE À VOIR ABSOLUMENT CE SOIR,
DEMAIN ET VENDREDI
À 20h
Rés.: 861-0563
avec
ALBERT MILLAIRE
dans le rôle de Salieri
HUBERT GAGNON
dans le rôle de W. Amadeus Mozart
MARKITA BOIES
dans le rôle de Constance Weber
ET 18 AUTRES COMEDIENS
Mise en scène
OLIVIER REICHENBACH
Costumes Mérédith Caron
Éclairages Michel Beaulieu
Décor Guy Neveu
tnm
Direction artistique: Olivier Reichenbach
84 ouest rue Sainte-Catherine
861-0563
Représentations: du mardi au vendredi: 20h, samedi: 17h et 21h, dimanche: 15h
Moins de 25 ans et plus de 60 ans: 30% de reduction en tout temps
Ce spectacle est commandité par la brasserie O'KEEFE limitee

MICHAEL YORK — POUR TOUS
AU NOM DE TOUS LES MIENS
MONTREAL · 2 — 1584 MT-ROYAL · PAPINEAU 521-7870 — 12:55, 3:40, 6:25, 9:10.

'COUP DE FOUDRE' — 14 ANS
PLUS! MICHEL SERRAULT ISABELLE ADJANI
mortelle randonnée
le DAUPHIN 2 — BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060 — DÈS 1:00 P.M.

INGMAR BERGMAN — 14 ANS
FANNY & ALEXANDRE
BERRI 5 — ST-DENIS · STE-CATHERINE 288-2115 — 1:15, 4:50, 8:30.

RENÉ MALO présente — POUR TOUS
Les DIEUX sont TOMBÉS SUR LA TÊTE
POUR DES FILMS TEL QU'ILS DEVRAIENT ÊTRE VUS
BERRI: 12:00, 2:00, 4:00, 6:00, 8:00, 10:00
VILLERAY et LONG.: 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15.
BERRI 1 — ST-DENIS · STE-CATHERINE 288-2115
VILLERAY — ST-DENIS · JARRY 388-5577
LONGUEUIL 2 — PLACE LONGUEUIL 679-7451

LA MEILLEURE COMÉDIE DES CHAMPIONS DU RIRE! — POUR TOUS
les 2 agents de la C.I.A. les plus fous et les plus drôles.
Terence Hill — Bud Spencer
Quand faut y aller, faut y aller.
Réalisé par E.B. CLUCHER
12:30, 2:30, 4:45, 7:00, 9:15.
CHAMPLAIN 2 — STE-CATHERINE · PAPINEAU 524-1685
JEAN-TALON — 2 RUES À L'EST DE PIE-IX 725-7000
BROSSARD 1 — MAIL CHAMPLAIN 465-5906
ODEON 1 - LAVAL — CENTRE 2000 · BOUL ST-MARTIN 687-5207

RENÉ MALO présente — 18 ANS Adultes
L'ÉTÉ MEURTRIER
ISABELLE ADJANI
BERRI 4 — ST-DENIS · STE-CATHERINE 288-2115 — 1:10 · 3:40 · 6:25 · 9:00

un film de CARLOS SAURA — POUR TOUS
CARMEN
avec ANTONIO GADES & LAURA DEL SOL
BERRI 2 — ST-DENIS · STE-CATHERINE 288-2115 — 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

WALT DISNEY PRODUCTIONS — POUR TOUS
Les aventures de BERNARD ET BIANCA
PLUS! LE NOËL DE MICKEY
le DAUPHIN 1 — BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
DAUPHIN, CRÉMAZIE et LONGUEUIL: 1:00, 3:05, 5:10, 7:10, 9:20. MONTRÉAL: 12:50, 3:00, 5:10, 7:20, 9:30.
CRÉMAZIE — ST-DENIS · CRÉMAZIE 388-4210
LONGUEUIL 1 — PLACE LONGUEUIL 679-7451
MONTREAL · 1 — 1584 MT-ROYAL · PAPINEAU 521-7870

Monsieur MAMAN le roi du foyer — POUR TOUS
CHAMPLAIN 1 — STE-CATHERINE · PAPINEAU 524-1685
ODEON 2 - LAVAL — CENTRE 2000 · BOUL ST-MARTIN 687-5207
BROSSARD 2 — MAIL CHAMPLAIN 465-5906
VERDUN — 3841 W ELLINGTON 768-2092
ST-JEROME — CINEMA REX

POUR TOUS
Cinémas ouverts tous les jours en matinée
Le 13 novembre 1974, Karen Sildwood, employé d'un entrepôt nucléaire, quitte pour aller rencontrer un reporter du New York Times.
Elle n'est jamais revenue.
SILKWOOD
ABC Motion Pictures Presents
A MIKE NICHOLS FILM
MERYL STREEP KURT RUSSELL CHER
SILKWOOD Music By GEORGES DELERUE
Written By NORA EPHRON & ALICE ARLEN
Executive Producers BUZZ HIRSCH and LARRY CANO
Produced By MIKE NICHOLS and MICHAEL HAUSMAN
Directed By MIKE NICHOLS
Released Through TWENTIETH CENTURY FOX
AU 2 CINÉS: 1:45, 4:15, 6:45, 9:15.
PLAZA ALEXIS NIHON · 2 — NIVEAU DU MÉTRO ATWATER 935-4246
SQUARE DECARIE 2 — DECARIE, SUD DE JEAN-TALON 341-3190

SEAN CONNERY — POUR TOUS
JAMAIS PLUS JAMAIS
BERRI: 1:50, 4:20, 6:45, 9:30. CARTIER, MER. et BROS.: 2:00, 4:30, 7:00, 9:30.
BERRI 3 — ST-DENIS · STE-CATHERINE 288-2115
CARTIER - LAVAL — 226 BOUL DES LAURENTIDES 663-5124
MERCIER — STE-CATHERINE · PIE-IX 255-6224
BROSSARD 3 — MAIL CHAMPLAIN 465-5906

un film de Brian DePalma — 18 ANS
AL PACINO SCARFACE
1:30, 5:00, 8:30.
PLACE DU CANADA — VIA CHATEAU CHAMPLAIN 861-4595
SQUARE DECARIE 1 — DECARIE, SUD DE JEAN-TALON 341-3190

BURT REYNOLDS JULIE ANDREWS — 14 ANS
The Man Who Loved Women
PLAZA ALEXIS NIHON · 1 — NIVEAU DU METRO ATWATER 935-4246 — 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:05.

ADAM BALDWIN · CHARLIE BARNETT · IRENE CARA · MAX GAIL · MR. T · — 14 ANS
D.C. CAB
BONAVENTURE 2 — PLACE BONAVENTURE 861-2726 — 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:40.

COMMENT TUER CE QUI N'EST PAS VIVANT? — 14 ANS
CHRISTINE
(version DOLBY STEREO au Paris) PARIS: 1:00, 3:10, 5:20, 7:30, 9:40. NEIGES: 12:45, 3:00, 5:15, 7:30, 9:45.
PARIS — 896 STE-CATH. O. · MANSFIELD 875-1882
COTE-DES-NEIGES 2 — PLAZA COTE-DES-NEIGES 735-5592

Pour Burt Reynolds, le macho sent bon

Comme le dit Burt Reynolds lui-même : « Comment un homme peut-il encore justifier le fait qu'il passe plus de temps à s'occuper de son auto que de lui-même ? » Cette question n'est pas entièrement désinterressée puisque Reynolds vient de lancer une gamme de produits de beauté pour homme, gamme portant le modeste nom de BR.

En fait, les hommes qui se rasent ont déjà un pied, si l'on peut dire, dans le monde des cosmétiques. Car ils utilisent sûrement de la crème à raser, et probablement une lotion prérasage ou après rasage. Mais le cologne ? De plus en plus d'hommes y ont recours, mais selon eux, il faut qu'il ait un nom et une odeur « macho ». Les plus aventuriers tâtent en plus des lotions humidifiantes, des masques, des poudres, des crèmes de bronzage, des fards et même des rouges à lèvre.

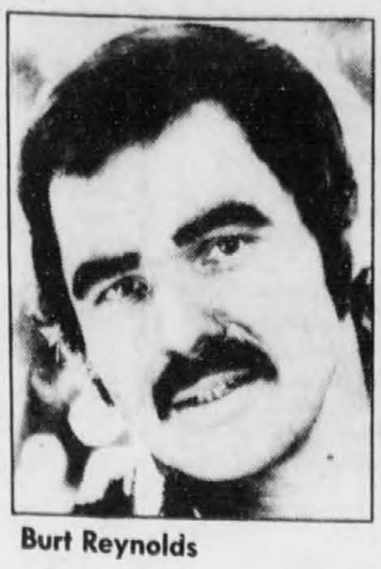

Burt Reynolds

Tout ceci est fort bien, mais doit-on nécessairement débourser $27 pour un masque nettoyant, $6,50 pour un savon, $18 pour une lotion humidifiante et $24,50 pour deux onces d'huile de bain afin qu'il se sente et paraisse bien ?

Messe commémorative pour Miro

PALMA DE MAJORQUE (AP) — Une messe a été célébrée à la mémoire de Juan Miro, mort dans la nuit de Noël, dans la vieille église Saint-Nicolas où le peintre surréaliste catalan s'était marié en 1929. La veuve du peintre, Pilar Juncosa, leur unique fille et leurs quatre petits-enfants ont assisté à l'office célébré en catalan par Mgr Teodoro Ubeda Gramages, évêque de Palma de Majorque. Le corps du peintre, embaumé en début de journée, doit être transporté à Barcelone pour son enterrement au cimetière Montjuich dans le caveau de ses parents.

13:00 et 15:30 - 26 au 30 décembre
théâtre d'aujourd'hui
L'Umiak
SUPPLÉMENTAIRE LE SAMEDI 31 DÉCEMBRE à 14h30
une création du théâtre de la marmaille
Réservation : 523-1211

LE THÉÂTRE DE QUARTIER
présente
QUI A RAISON ?
POUR TOUTE LA FAMILLE 5 ans et plus
26 déc. au 2 janv. 14 h
SALLE FRED-BARRY Théâtre de création
ENFANTS 3$, ADULTES 5$ (relâche le 1er janvier)
tél.: 845-3338
4353 rue Ste-Catherine Est

VOTRE GUIDE DES MEILLEURS SPECTACLES EN VILLE
CINÉMAS UNIS
Matinée tous les jours dans les Cinémas Unis.

POUR TOUS
« ALLONS... ON RENTRE CHEZ NOUS. »
Sept hommes qui ont une chose en commun
UNCOMMON VALOR
PARAMOUNT PICTURES PRESENTS A MILIUS-FEITSHANS PRODUCTION A TED KOTCHEFF FILM GENE HACKMAN UNCOMMON VALOR FRED WARD REB BROWN RANDALL "TEX" COBB PATRICK SWAYZE HAROLD SYLVESTER TIM THOMERSON AND ROBERT STACK AS
1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15
IMPERIAL 1430 BLEURY 288-7102

DEBRA WINGER SHIRLEY MacLAINE JACK NICHOLSON 14 ANS
Terms of Endearment xxx
LOEWS 1 954 ST-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
LaCité 1 3575 PARKAV DU PARC PINE 844-9470
LA CITÉ, LE CINÉMA et FAIRVIEW: 12:00, 2:25, 4:50, 7:15, 9:40. LOEWS: 12:00, 2:20, 4:45, 7:10, 9:40.
FAIRVIEW 2 TRANS-CAN S. 52 697-8095
LE CINEMA WESTMOUNT SQUARE 931-2477

MEURTRE À MOSCOU 14 ANS
Tiré du best-seller international
WILLIAM HURT LEE MARVIN
GORKY PARK
KENT: 12:15, 2:30, 4:45, 7:00, 9:15.
LOEWS: 12:00, 2:15, 4:35, 7:00, 9:30.
LOEWS 2 954 ST-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
KENT 2 6100 SHERBROOKE O. 489-9703

POUR TOUS
Mel BROOKS TO BE OR NOT TO BE Anne BANCROFT
20th CENTURY FOX
P.V.-MARIE: 12:30, 2:40, 5:00, 7:15, 9:30. KENT: 1:15, 3:20, 5:25, 7:30, 9:30.
PLACE VILLE-MARIE CINEMA 1 866-0689
KENT 1 6100 SHERBROOKE O. 489-9703

POUR TOUS
BARBRA STREISAND
YENTL
YORK: 12:00, 2:25, 4:50, 7:15, 9:40. FAIRVIEW: 1:15, 3:50, 6:30, 9:05.
DOLBY STEREO
YORK 1487 ST-CATHERINE O. 937-8978 GUY
FAIRVIEW 1 TRANS-CAN S. 52 697-8095

A FILM BY D.A. PENNEBAKER
DAVID BOWIE POUR TOUS
DOLBY STEREO
ZIGGY STARDUST AND THE SPIDERS FROM MARS
DAVID BOWIE IN "ZIGGY STARDUST AND THE SPIDERS FROM MARS"
A MAIN MAN PRODUCTION IN ASSOCIATION WITH PENNEBAKER ASSOCIATES, INC.
PRODUCED AND DIRECTED BY D.A. PENNEBAKER
12:30, 2:15, 4:00, 5:45, 7:30, 9:15.
PALACE 6 698 ST-CATHERINE W. 866-6991 McGILL

LA PASSION VUE PAR GODARD 14 ANS
Je le reverrai avec plaisir
LION D'OR & PRIX DU JURY VENISE 83
PRENOM Carmen
12:50, 2:35, 4:20, 6:05, 7:50, 9:30.
ÉLYSÉE 1 35 MILTON 842-6053

LE NOUVEAU CHEF-D'ŒUVRE DE ERMANNO OLMI
A LA POURSUITE DE L'ETOILE
POUR TOUS
«UN TRÈS GRAND FILM» — L. Gagliardi
ÉLYSÉE 2 35 MILTON 842-6053
12:45, 3:30, 6:15, 9:00

LA TOUTE NOUVELLE AVENTURE DE
LUCKY LUKE LES DALTON EN CAVALE
POUR TOUS
PARISIEN: 12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40. LAVAL: 12:50, 2:35, 4:20, 6:00, 7:45, 9:30.
Le PARISIEN 3 480 ST-CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 3 CENTRE LAVAL 688-7776

STAR WARS LE RETOUR DU JEDI
POUR TOUS
DOLBY STEREO
Au Parisien seulement
PARISIEN: 12:00, 2:20, 4:40, 7:00, 9:20. GREENFIELD: 12:15, 2:30, 4:50, 7:15, 9:35. LAVAL: 12:00, 2:20, 4:40, 7:00, 9:20. VERSAILLES: 12:00, 2:15, 4:30, 6:45, 9:00.
Le PARISIEN 2 480 ST-CATHERINE O. 866-3856
GREENFIELD PARK 2 PL. GREENFIELD PARK 671-6129
LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES 2 PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

JOHN TRAVOLTA OLIVIA NEWTON-JOHN
POUR TOUS
Two of a Kind
LA CITÉ: 12:00, 2:00, 4:00, 6:00, 8:00, 10:00. LOEWS: 12:10, 2:00, 4:00, 6:00, 8:00, 10:00.
LOEWS 3 954 ST-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
DORVAL: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.
LaCité 2 3575 AV. DU PARC 844-9470
DORVAL 2 260 AVE. DORVAL 631-8586

CLINT EASTWOOD 18 ANS
SUDDEN IMPACT
CLAREMONT: 12:40, 2:50, 5:00, 7:10, 9:20. PALACE 2: 12:45, 2:55, 5:05, 7:15, 9:25. PALACE 4: 12:00, 2:10, 4:20, 6:30, 8:40. PALACE 5: 1:00, 3:10, 5:20, 7:30, 9:40. DORVAL: 12:30, 2:40, 4:50, 7:00, 9:10. LAVAL: 12:15, 2:30, 4:45, 7:00, 9:15.
PALACE 698 ST-CATHERINE O. 866-6991 McGILL
DORVAL 1 260 AVE DORVAL 631-8586
CLAREMONT 5038 SHERBROOKE O. 486-0973
LAVAL 4 VENDÔME CENTRE LAVAL 688-7776

LE CADEAU IDÉAL... CERTIFICATS-CADEAUX
En vente au guichet des Cinémas
PARISIEN • LAVAL • FAIRVIEW • LOEWS et VERSAILLES
(Aux heures d'ouverture des guichets seulement)
Aussi au bureau principal:
5887, av. Monkland (N.D.G.)
Mer. & jeu. 9:00 à 5:00 p.m. Vendredi jusqu'à midi.

Son corps est possédé par la musique et par la danse...
Le Feu de la danse
14 ANS
PARISIEN: 1:00, 3:00, 5:00, 7:05, 9:10. GREENFIELD: 12:20, 2:05, 3:50, 5:35, 7:25, 9:15. LAVAL: 12:45, 2:30, 4:15, 6:00, 7:50, 9:45. VERSAILLES: 1:00, 2:40, 4:20, 6:00, 7:40, 9:20.
Le PARISIEN 1 480 ST-CATHERINE O. 866-3856
GREENFIELD PARK 1 PL. GREENFIELD PARK 671-6129
VERSAILLES 1 PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON
LAVAL 1 CENTRE LAVAL 688-7776

LES EX-PÈRES de la COMÉDIE!
PIERRE RICHARD GÉRARD DEPARDIEU
Le Pere de la Gaffe Le Pere de la Baffe
LES COMPÈRES
POUR TOUS
UN FILM DE FRANCIS VEBER
ANNY DUPEREY MICHEL AUMONT
ASSISTEZ À UNE REPRÉSENTATION DU FILM ET AYEZ LA CHANCE DE GAGNER UN VOYAGE À LA BARBADE
CFGL 105 (VIAU)
PARISIEN: 12:05, 2:00, 4:00, 5:50, 7:45, 9:40. GREENFIELD: 12:20, 2:00, 3:40, 5:25, 7:05, 9:00. LAVAL: 12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40. VERSAILLES: 1:10, 2:50, 4:30, 6:10, 7:50, 9:30.
Le PARISIEN 4 480 ST-CATHERINE O. 866-3856
GREENFIELD PARK 3 PL. GREENFIELD PARK 671-6129
LAVAL 5 CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES 3 PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

POUR TOUS
L'amie
un film de MARGARETHE VON TROTTA
HANNA SCHYGULLA • PETER STEINBACH • ANGELA WINKLER
«Un des plus beaux films à voir à Noël. Je le recommande à 100%». — L. Gagliardi, BON DIMANCHE
«Un film sur l'amitié comme il ne peut en exister qu'entre deux femmes». — Serge Dussault, LA PRESSE
Le PARISIEN 5 480 ST-CATHERINE O. 866-3856
12:15, 2:15, 4:10, 6:05, 8:00, 9:55

POUR TOUS
SEAN CONNERY is JAMES BOND
NEVER SAY NEVER AGAIN
LOEWS 4 954 ST-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
12:00, 2:20, 4:40, 7:10, 9:45

NEVER CRY WOLF
POUR TOUS
«Magnifiquement filmé!» — L. Gagliardi, BON DIMANCHE
PLACE VILLE-MARIE CINEMA 2 866-0689
1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00

«Le meilleur film de l'année». — NEWSWEEK
70MM DOLBY STEREO
POUR TOUS
THE RIGHT STUFF
Prix spécial de matinée pour groupes d'étudiants pour: «The Right Stuff». Appeler le cinéma Palace 866-6991 de midi à 21 hres.
PALACE 1 698 ST-CATHERINE O. 866-6991 McGILL
1:00, 4:30, 8:00

AMITYVILLE 3-D
ORION
14 ANS
12:10, 2:00, 3:50, 5:40, 7:30, 9:20
Aucun laissez-passer
PALACE 3 698 ST-CATHERINE O. 866-6991 McGILL

14 ANS
Risky Business
LOEWS 5 954 ST-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
12:05, 2:00, 3:50, 5:45, 7:50, 9:50

14 ANS
la terreur en 3 Dimensions
2e sem.
VERSION FRANÇAISE de:
JAWS 3-D
LES DENTS DE LA MER
3e PARTIE
produit en 3-D par ALAN LANDSBURG
avec DENIS QUAID BESS ARMSTRONG SIMON MacCORKINDALE et LOUIS GOSSET JR. un film de JOE ALVES
Cinéma du COMPLEXE
st-denis 2 desjardins 2 ASTRE 1 le paradis 1 omega 1 ST-JEROME Trois-Rivières PARIS Joliette JOLIETTE QUEBEC PARIS

18 ANS adultes
UN PREMIÈRE CANADIENNE
NAKED BLONDE
commençant dès midi
CINÉMA L'AMOUR 849-6227 4015 ST LAURENT
AUSSI 2e FILM EROTIQUE

The Widespread Scandals of Lydia Lace
LEE CAROLL
18 ANS adultes
AUSSI DEUXIEME GRAND FILM
LE BEAVER 5117 PARK 849-9469
CINE 539 539 St CATHERINE W. 845-2000
PICCADILLY 5025 SHERBROOKE W. 486-2811
CASSETTES VIDEO A VENDRE

Pour la première fois SUR GRAND ÉCRAN
POUR TOUS
le petit prince D'ANTOINE DE SAINT-EXUPERY
UN FILM REALISE PAR JEAN-LOUIS GUILLERMOU AVEC GUY GRAVIS, DANIEL ROYAN ET ALEXANDRE WARNER
Cinéma du COMPLEXE
desjardins 1 BASILAIRE 1 288-3141 PdesA
st-denis 3 1590 RUE ST-DENIS 845-3222 BERRI

18 ANS Adultes
Couple Libéré cherche compagne libérée
PAPINEAU 1 Plus: 2e. FILM EROTIQUE

Purely Physical
18 ans Adultes
EVE GUY
1229 Blvd St LAURENT 861-3151
Plus: 2nd. EROTIC FILM

18 ANS Adultes
Fanny Hill les mémoires d'une fille de plaisir
PAPINEAU 2 Plus: 2e. FILM EROTIQUE

POUR TOUS
John Travolta
STAYING ALIVE
EN FRANÇAIS
Une production de ROBERT STIGWOOD Un film de SYLVESTER STALLONE
Cinéma du COMPLEXE
desjardins 4 BASILAIRE 1 288-3141 PdesA
ASTRE 3 ST-LÉONARD 9480 LACORDAIRE 327-5051
le paradis 2 8215 RUE HOCHELAGA 354-3110
omega 2 2665 Blvd le CHAMBLY, Longueil 647-1122

ÉVÉNEMENT POUR TOUTE LA FAMILLE AU PARC LAFONTAINE
PAVILLON LAFONTAINE, 1301, SHERBROOKE EST, MONTRÉAL
théâtre de carton présente
je regarde le soleil en face
«S'adressant aux yeux autant qu'au coeur, «JE REGARDE LE SOLEIL EN FACE» est d'abord et avant tout un spectacle de flashes et d'images. Très impressionnant...»
(première fois à Montréal) LA PRESSE, août 1983
14 h 00 (6 à 11 ans et leurs adultes) BILLETS: 3,00$ et 5,00$
Gymnase du Pavillon Lafontaine RENS.: 674-3061
Avec la collaboration du ministère de l'Environnement.
Billets en vente chez FLAMMARION 1243, Université Montréal 866-6381 10% de réduction sur chaque billet acheté à l'avance.
DATES: 26-27-28-29-30 décembre 2-3-4 janvier
le Théâtre Petit à Petit présente
OÙ EST-CE QU'ELLE EST MA GANG?
OÙ EST-CE QUELLE EST MA GANG? est à coup sûr l'un des meilleurs spectacles que l'on pourrait voir...»
(dernière fois à Montréal) LA PRESSE, janvier 1982
20 h 00 (adolescents et adultes) BILLETS: 4,00$ et 6,00$
AUDITORIUM DU PAVILLON LAFONTAINE RENS.: 526-1164

ROGER HANIN
La saga des pieds-noirs

PARIS (AFP) — Être à la fois comédien de premier plan et le beau-frère du président de la République n'est pas toujours une situation confortable. Surtout en France où la passion politique s'est avivée depuis quelque temps. Roger Hanin en est l'illustration.

Qu'il apparaisse souvent sur scène ou bien qu'il se produise régulièrement à l'écran et l'on crie au favoritisme, on invoque le passe-droit, on l'accuse de faire jouer sa parenté avec le chef de l'État. Et tout cela est injuste, car Roger Hanin est avant tout un très bon comédien au talent confirmé.

On en aura une preuve de plus lors de la sortie du nouveau film d'alexandre Arcady: «Le grand carnaval». Ce sera, après «Le coup de sirocco» et «Le grand pardon», le troisième volet de la trilogie consacrée par ce réalisateur à la saga des «pieds-noirs» d'Algérie.

L'histoire du «Grand carnaval», c'est celle d'un petit village algérien, Tadjira, à l'heure du débarquement américain de 1942-1943. Auprès de Philippe Noiret, maire du village et gros propriétaire qui fait «suer le burnous» à ses ouvriers, Roger Hanin tient le rôle du patron de bistrot qui met à profit la présence des Américains pour se lancer dans des trafics éhontés. Et entre les deux hommes, deux amis d'enfance, c'est la brouille, la bisbille, la bagarre... Voilà qui promet avec ce duo de comédiens hors pair!

Un comédien venu du soleil

Enrico Macias pour la chanson, Roger Hanin pour le théâtre et le cinéma... Ce sont les deux idoles du million de déracinés, ces «pieds-noirs» que le drame algérien a fait refluer vers la métropole où ils se sont courageusement réinsérés, tout en conservant leurs coutumes, leurs particularismes et surtout le fameux accent de Bab-el-Oued.

Il est né à Alger en 1925. A la suite d'une série de maladies qu'il contracte dans son enfance, son père veut qu'il fasse avant tout du sport. Sa carrure prouve aujourd'hui l'excellence de ceux qu'il pratiqua. Cela n'empêche pas qu'il poursuivre ses études secondaires. À 18 ans, il s'engage dans l'aviation et devient navigateur, sans pour autant abandonner le sport. Il est champion de France de basketball, première série de ping-pong et pratique le water-polo.

C'est par hasard qu'il vient au cinéma. Alors qu'il commence ses études de pharmacie, un ami décorateur lui permet de faire de la figuration. Entré par la petite porte dans les studios, il n'en sort plus que pour faire du théâtre, Shakespeare reste sa passion.

Il commence sa carrière de vedette dans «La sentence», premier long métrage de Jean Valère, aux côtés notamment de Robert Hossein et Marina Vlady. Puis on le voit dans «Celui qui doit mourir», de Jules Dassin, dans «Rocco et ses frères», de Visconti, dans «Le miracle des loups», d'André Hunebelle et dans bien d'autres films encore signés Claude Chabrol, Edouard Molinaro, Philippe Labro. Surtout, Roger Hanin tient à l'écran, dans différents films, le rôle du «Gorille», le célèbre personnage dont Antoine Dominique a fait le héros d'une quarantaine de romans à succès. Ce personnage, puis celui du Tigre dont il est l'auteur sous le pseudonyme d'Antoine Flachot, lui a apporté la grande audience populaire.

Roger Hanin et Marthe Villalonga dans une scène du film « Le Coup de Sirocco ».

Achetons tous vos DIAMANTS, OR, PLATINE, ARGENT, BIJOUX ET JOYAUX ANTIQUES, PIÈCES DE MONNAIE, OR OU ARGENT

LES MEILLEURS PRIX PAYÉS COMPTANT

ÉVALUATION GRATUITE CONFIDENTIELLE

PRÊTS INSTANTANÉS

BIJOUTERIE HERMAN
Établie depuis 1915
1117, RUE STE-CATHERINE
(près de Peel)
suite 403 844-2664

*

AVIS

Canadien Pacifique Limitée, 910, rue Peel, gare Windsor, Montréal (Québec) compagnie assujettie à la compétence législative du Parlement du Canada, a donné avis à la Commission canadienne des transports, conformément à l'article 27 de la Loi nationale sur les transports, qu'elle se propose d'acquérir indirectement des actions dans Canada Line Limited, une corporation des Bermudes qui effectuera un service de transport de conteneurs entre le Port de Montréal et des ports de l'Europe du Nord.

Toute personne, toute association ou tout organisme représentant des transporteurs ou des entreprises de transport, que le projet d'acquisition susmentionné touche, peut s'y opposer devant la Commission canadienne des transports en invoquant que l'acquisition restreindra indûment la concurrence ou portera préjudice à l'intérêt publique.

Les intervenants doivent poster ou remettre au secrétaire du Comité des transports par eau, Ottawa (Ontario) K1A 0N9, une déclaration écrite dans laquelle sont précisés leurs intérêts dans l'affaire et leurs motifs d'opposition, et en faire parvenir copie à Canadien Pacifique Limitée. Toute opposition doit parvenir au secrétaire du Comité des transports par eau, au plus tard le 16 janvier 1984, avec attestation qu'elle a été dûment signifiée à l'acheteur éventuel.

D.W. Flicker
Procureur

Super achat!
Draps et taies d'oreillers imparfaits de «Texmade» Simpsons, c'est la solution!

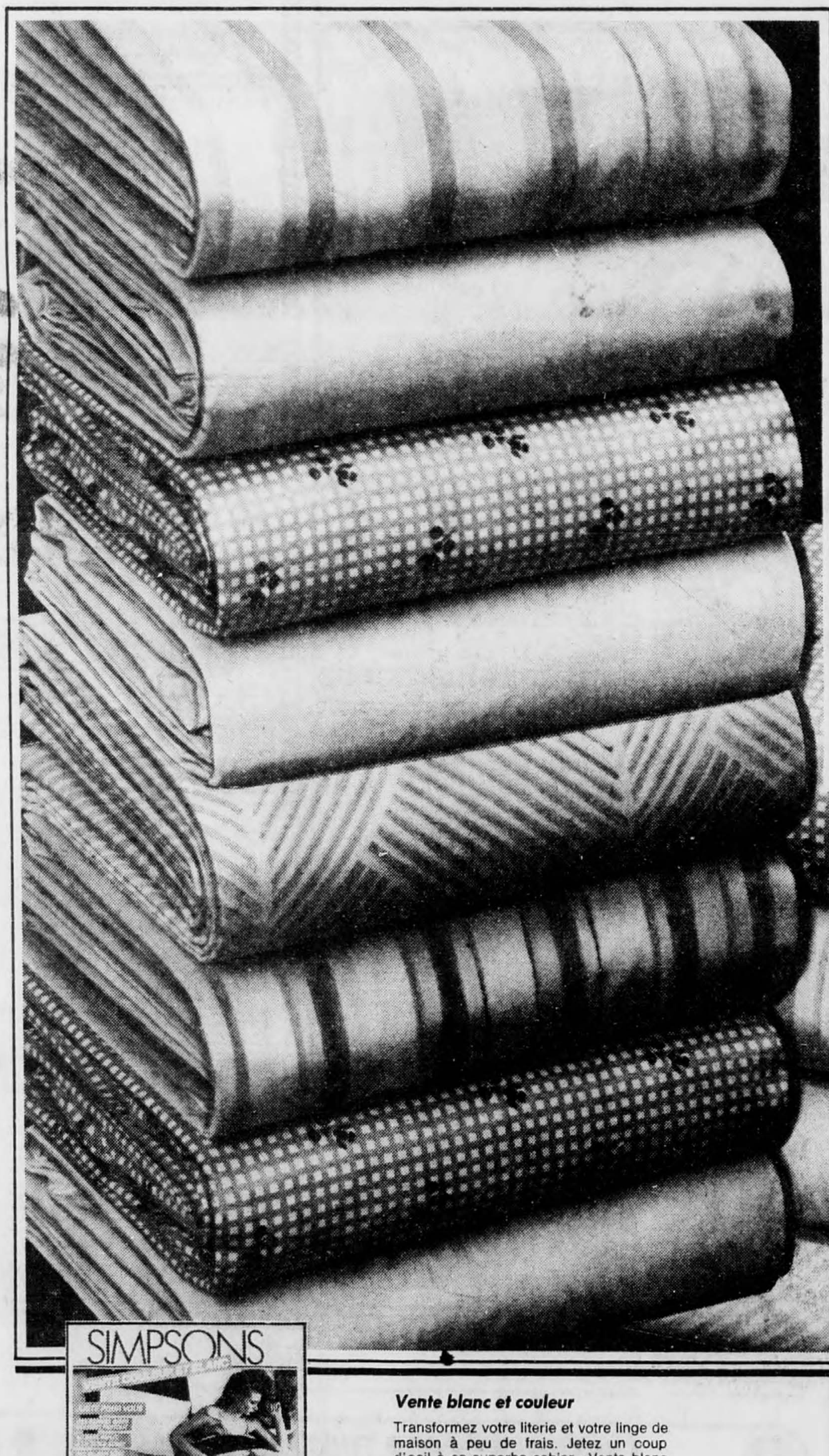

Profitez de cette occasion pour rafraîchir votre literie... à prix invitants

Vaste sélection de motifs et de coloris. Tous confectionnés au Canada en tissu polyester/coton facile d'entretien. Les légères imperfections n'altèreront en rien ni l'apparence et ni la durabilité. Hâtez-vous... les premiers arrivés auront le meilleur choix.

	solde
Jumeau, plat ou housse....	6.88
Double, plat ou housse.....	8.88
Queen, plat ou housse...	10.88
King, plat ou housse.....	11.88
Taies d'oreillers standard.. pai.	5.88
Taies d'oreillers King..... pai	6.88

Rayon 351, literie et linge de maison, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement

Simpsons

ERRATA

Veuillez prendre note des corrections suivantes dans les cahiers publicitaires Simpsons.

«Vente blanc et couleur» encarté dans LA PRESSE d'aujourd'hui, 28 décembre 1983.
Page 12, article 2. Douillettes: les rabais et prix ordinaires auraient dû être omis.
«Juste pour vous» encarté dans LA PRESSE du samedi 24 décembre 1983.
Page 5, article 20. La montre ne sera pas disponible pour cette promotion. Une montre semblable de qualité supérieure sera offerte au même prix.
Page 10, article 6. La description de la laine lavable aurait dû se lire 50g et non tel qu'indiqué.
Page 27, article 5. Verre à parfait ne sera pas disponible pour cette promotion.
Page 28, article 4. Rideaux offerts en blanc, ivoire, miel ou rose foncé, non tel qu'indiqué.
Page 31, article 1. Télé-couleur: le prix ord. Simpsons aurait dû se lire $555, non tel qu'indiqué.

Simpsons regrette tout inconvénient causé par ces erreurs.

Oups! L'illustration de notre page couverture pour la vente couleur et blanc annonçait tellement de bonnes nouvelles au département de la publicité que dans notre enthousiasme nous avons oublié quelques-uns des plus beaux articles tels...

Coordonnés en percale «Swiss Dot»

de la collection «Cannon Royal Family», une autre exclusivité chez Simpsons. Des contrastes positif/négatif purement dramatiques avec une petite touche de rouge. Coton/polyester.

Draps, plats ou housses:

	Bon achat Simpsons
1. Jumeau.....	17.39
2. Double.....	24.39
3. Queen.....	31.99
4. Taies, la paire.....	17.39
5. Couvre-oreillers, chacun.....	13.89

Douillettes assorties:

Extérieur coton/polyester réversible et bourre polyester lavable à la machine.

6. Jumeau.....	76.89
7. Double/queen.....	97.89

Simpsons MD

Vente blanc et couleur

Transformez votre literie et votre linge de maison à peu de frais. Jetez un coup d'oeil à ce superbe cahier «Vente blanc et couleur» de 24 pages de Simpsons, encarté dans La Presse d'aujourd'hui. Il regorge d'une foule d'idées-décor pour votre foyer. Maintenant jusqu'au samedi 21 janvier 1984.

Simpsons MD

Lundi au mercredi 9h30 à 18h
Jeudi et vendredi 9h30 à 21h
Samedi 9h à 17h

COMPOSEZ: 842-7221

CENTRE-VILLE – Ste-Catherine et Metcalfe
FAIRVIEW – Pointe-Claire
GALERIES D'ANJOU – Ville d'Anjou
LE CARREFOUR LAVAL – Chomedey, Laval
LES PROMENADES ST-BRUNO – St-Bruno